



SUPPLÉMENT

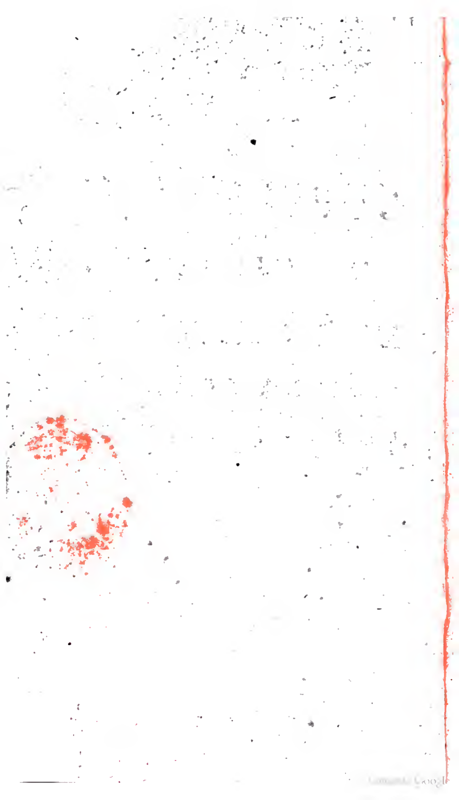
A L'HISTOIRE

DE LA RIVALITÉ

DE LA FRANCE

ET DE L'ANGLETERRE.

TOME QUATRIEME.



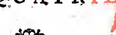
SUPPLÉMENT
A L'HISTOIRE
DE LA RIVALITÉ
DE LA FRANCE
ET DE L'ANGLETERRE,

Et à l'Histoire de la Querelle de PHILIPPE DE VALOIS *& d'*ÉDOUARD *III*, *&c.*

Semper de pace agendum audiendumque putavi, semperque dolui..... pacem repudiari..... semperque mea consilia, pacis & togæ socia, non belli atque armorum fuerunt...., multa de pace dixi, & in ipso bello eadem etiam cum capitis mei periculo dicam.

Cic. pro Marcello.

TOME QUATRIEME.



A PARIS,

Chez MOUTARD, Imprimeur-Libraire de la Reine, de Madame, & de Madame la Comtesse d'Artois, rue du Hurepoix, près le Pont Saint-Michel.

M. DCC. LXXVII.

Avec Approbation, & Privilege du Roi.

On trouve chez le même Libraire les volumes suivans du même Auteur, qui ont précédé cet Ouvrage & qui en font partie.

Histoire de la Rivalité de la France & de l'Angleterre, première époque, 3 vol. *in*-12. 9 liv.

Histoire de la Rivalité de la France & de l'Angleterre, seconde époque, ou Histoire de la Querelle de Philippe de Valois avec Edouard III, 4 vol. *in*-12. 12 liv.



SUPPLÉMENT
A L'HISTOIRE
DE LA RIVALITÉ

De la France & de l'Angleterre, & à l'Histoire de la Querelle de Philippe de Valois & d'Edouard III, &c.

CHAPITRE DOUZIEME.

CHARLES II en Angleteterre.

Et encore LOUIS XIV en France.

Depuis l'an 1660 jusqu'en 1685.

DUNKERQUE étoit toujours entre les mains des Anglois & Charles II avoit toujours besoin d'argent. Ce Prince, en épousant Catherine de Portugal, avoit promis aux Portugais Le 21 Mai 1662.

de ne point rendre Dunkerque aux Espagnols, mais il n'avoit point promis de ne pas le vendre aux François; l'entretien de cette Place lui coûtoit beaucoup: il résolut de s'en défaire & d'en tirer le plus d'argent qu'il pourroit; il en demanda d'abord neuf cent mille livres sterling: on lui offrit cent mille livres; mais comme d'un côté on avoit envie de vendre, & que de l'autre on avoit envie d'acquérir, l'Angleterre se relâchant de ses demandes & la France ajoutant à ses offres, on se rapprocha, & le marché fut conclu à quatre cent mille livres sterling, tant pour Dunkerque que pour Mardik & généralement tous les postes que les Anglois occupoient sur les côtes de Flandre.

Le Comte d'Estrades qui négocia ce Traité en 1662, étant Ambassadeur de France à Londres dès l'année précédente, y avoit été insulté par le

Baron de Batteville, Ambaſſadeur d'Eſpagne, qui réclamoit la préſéance pour cette Couronne, croyant ne braver qu'un enfant dans la perſonne de Louis XIV. On ſait avec quelle hauteur & quelle fermeté ce jeune Roi, à peine ſorti de la tutelle de Mazarin, exigea la réparation de cette injure ; il fallut que l'Eſpagne rappelât Batteville & envoyât en France un Ambaſſadeur extraordinaire pour déclarer, en préſence de tous les Miniſtres étrangers, qu'elle ne concourroit jamais avec la France, Déclaration que Louis XIV fit notifier à toutes les Puiſſances de l'Europe ; c'eſt cette ambaſſade extraordinaire que l'Ambaſſadeur de Hollande, qui étoit alors à Paris, appelloit une ambaſſade d'obédience. « Je croyois, diſoit-il, que les puiſſances Catholi-» ques n'en envoyoient qu'au Pape ». La fierté de Louis XIV étonnoit & bleſſoit déja cette fière République,

Les Mémoires de Brienne insinuent que Charles II auroit pu prévenir l'insulte que le Baron de Batteville fit au Comte d'Estrades ; mais qu'étant près de devenir l'ennemi de l'Espagne, par son alliance avec le Portugal, il n'étoit pas fâché que la France se brouillât aussi avec l'Espagne. Ce qui paroît constant, c'est que la crainte d'avoir à-la-fois pour ennemis le Portugal, l'Angleterre & la France, fut le principal motif qui força l'Espagne à s'humilier ainsi dans cette occasion.

La réparation plus éclatante encore que Louis XIV se fit faire par le Pape Alexandre VII, de l'insulte que les
20 Août 1662. Corses avoient faite au Duc de Créquy son Ambassadeur, acheva de rendre sa jeunesse imposante & respectable, autant que la vente de Dunkerque rendoit l'administration de Charles II méprisable à l'Angleterre & à toute l'Europe. Le parallèle de Cromwel,

forçant Louis XIV à lui remettre Dunkerque, & de Charles II vendant cette Place au même Louis XIV, plaçoit Charles II trop au-dessous de Cromwel, & justifioit la réponse naïve d'un Ambassadeur Hollandois à Charles, qui se plaignoit d'être moins respecté que Cromwel: *Ah! Sire, ce Cromwel étoit toute autre chose.*

Charles crut recouvrer sa gloire en faisant, comme Cromwel, la guerre à la Hollande ; le Duc d'Yorck, son frère, Amiral d'Angleterre, brûloit de se signaler dans cet emploi, pour lequel il avoit en effet des talens. La Hollande devenue dans l'Europe un Etat respecté, sur mer une Puissance redoutée, s'étoit affranchie de la protection de la France & de l'Angleterre comme de la Souveraineté de l'Espagne ; elle étoit alors sur mer la rivale de l'Angleterre plus encore que de l'Espagne. Les établissemens respectifs des Anglois

& des Hollandois sur la côte de Guinée furent le grand motif de la rupture. Louis XIV étoit l'allié des deux peuples. Son frère avoit épousé la sœur du Roi d'Angleterre; les qualités aimables, l'esprit conciliant de cette Princesse formoient un lien plus fort que ceux du sang & de la politique. D'un autre côté, Louis XIV méditoit de loin des projets de conquête; Philippe IV, son beau-père, étoit dans la vieillesse, &, à sa mort, Louis prétendoit avoir, du chef de Marie-Thérèse, sa femme, des droits à exercer sur les Pays-bas Espagnols; dans cette vue il avoit fait une ligue avec les Hollandois, les anciens ennemis de l'Espagne. En conséquence de cette ligue, les Hollandois réclamoient son secours, non plus contre l'Espagne, mais contre l'Angleterre. Louis XIV offrit sa médiation: elle ne put empêcher la guerre, & Louis, pressé par

les inſtances des Hollandois & lié par le nouveau Traité qu'il avoit conclu avec eux, crut ne pouvoir ſe diſpenſer de déclarer la guerre à l'Angleterre; ainſi, la première guerre qu'entreprit Louis XIV, régnant par lui-même, ſembla ranimer l'ancienne rivalité.

Mais l'aſcendant de la Ducheſſe d'Orléans l'emporta: la France d'ailleurs n'étoit qu'auxiliaire: elle fit la guerre en médiatrice plus qu'en alliée, le Duc de Beaufort eut ordre de joindre ſa flotte aux flottes Hollandoiſes, & cette jonction ne ſe fit pas; la priſe de l'iſle de Saint-Chriſtophe en Amérique, fut le ſeul exploit conſidérable des François dans cette guerre.

Elle fut plus animée entre les Anglois & les Hollandois. Le Duc d'Yorck y acquit beaucoup de gloire, il remporta une victoire ſignalée ſur l'Amiral Hollandois Obdam, & il la dut à 13 Juin 1665. ſon courage & à ſa bonne conduite;

trois de ses meilleurs Officiers furent tués à ses côtés d'un coup de canon, & couvert de leur sang & de leur cervelle, il n'en fut que plus ardent à combattre pour les venger; il s'attacha long-temps au vaisseau de l'Amiral Obdam, qui finit par sauter en l'air, & le Pavillon-Amiral ayant été aussitôt élevé sur le vaisseau de Cortenaër, un des Lieutenans d'Obdam, le Duc d'Yorck le combattit encore, & le vaisseau de Cortenaër fut encore submergé. Le Duc d'Yorck, vainqueur, rentra dans Londres aux acclamations du peuple, dont il fut pour quelque temps l'idole, malgré son penchant connu pour la Religion Catholique; on frappa des médailles en mémoire de son triomphe.

Ann. 1666. Il y eut, entre les deux Nations, d'autres batailles très-meurtrières, une entr'autres, qui dura quatre jours; on fit de part & d'autre de grandes

pertes : le commerce des deux peuples souffrit beaucoup : quelques Généraux s'illustrèrent.

Du côté des Anglois, outre le Duc d'Yorck, le Général Monk, qui avoit eu la gloire de rétablir Charles II, & que Charles II avoit fait Duc d'Albermale ; le Prince Palatin Robert, qui avoit fait la guerre pour Charles I, son oncle, contre le Parlement d'Angleterre & contre Cromwel, avec des succès divers, mais avec une valeur soutenue, se signalèrent dans ces combats de mer comme ils avoient fait sur terre en plusieurs rencontres.

Du côté des Hollandois, Ruyter & Corneille Tromp, fils du fameux Martin Tromp, tué dans la guerre précédente contre Cromwel, ajoutèrent à la gloire de leurs noms, mais leurs divisions nuisirent à leurs succès. La Hollande étoit partagée en deux factions ; celle des Républicains zélés, à

la tête desquels étoient les De Witt, & celle de la Maison d'Orange, qui tendoit à la Monarchie, Ruyter étoit attaché aux De Witt & Tromp au Prince d'Orange.

La guerre étrangère entre les Anglois & les Hollandois fut terminée en 1667 par le Traité de Bréda; mais la guerre intestine de la Hollande continua.

Pendant que le Traité de Bréda se négocioit, les Hollandois étoient venus brûler les vaisseaux Anglois jusques dans la Tamise.

Au reste, les deux Puissances ennemies se trouvèrent à peu-près au même point relatif où elles étoient avant la guerre, & la France, qui n'avoit presque été que témoin de leurs sanglans démêlés, rendit l'île de Saint-Christophe, mais l'Acadie lui fut cédée.

Ann. 1665. Philippe IV, Roi d'Espagne, étoit

mort, & Louis XIV s'étoit armé pour faire valoir sur les Pays-bas Espagnols les prétentions dont nous avons parlé ; il réclamoit, en faveur de Marie-Thérèse, sa femme, le droit de dévolution établi dans plusieurs Provinces possédées par Philippe IV, & dont il demandoit la distraction à Charles II. Ce droit de dévolution, introduit en haine des secondes nôces, transporte aux enfans, dès l'instant de la mort de leur père ou de leur mère, le propriété des fiefs du survivant : en sorte qu'à l'égard de ces fiefs, les mâles du second lit sont exclus par les filles du premier. Ann. 1667

Les Espagnols répondoient, 1°. Que les Souverainetés ne sont point réglées par les dispositions des Coutumes locales, que celles-ci n'ont d'empire que sur le patrimoine des particuliers, que l'usage universel de l'Europe a rendu les Souverainetés indivisibles.

2°. Ce droit de dévolution n'étoit, ſelon eux, qu'une expectative, bien différente d'une ſucceſſion échue ; les pères & mères, en ſe remariant, pouvoient régler par leurs contrats de mariage que ce droit n'auroit pas lieu dans leurs ſucceſſions. Or, s'ils pouvoient en dépouiller les enfans du premier lit par une convention, ils pouvoient auſſi exiger que leurs enfans y renonçaſſent, & Marie-Thérèſe avoit renoncé aux ſucceſſions paternelle & maternelle.

On répondoit en France que les rénonciations étoient de droit rigoureux, qu'elles devoient par conſéquent être renfermées dans les bornes les plus étroites ; qu'elles étoient néceſſairement nulles, lorſqu'exigées par l'autorité paternelle, aveuglément ſouſcrites par l'obéiſſance filiale, elles dégénéroient en une véritable exhérédation ſans cauſe.

Quoi qu'il en soit de ces raisons alléguées de part & d'autre, les succès de Louis XIV furent si brillans & si rapides, que, joints aux traits de fierté qu'il avoit fait éclater au milieu de la paix & aux coups d'autorité qu'il avoit frappés dans l'Europe, ils allarmèrent toutes les Puissances.

Le reproche si souvent fait à la Maison d'Autriche, d'aspirer à la Monarchie universelle, se tourna dès-lors contre Louis XIV, & lui fut fait surtout par les Anglois.

Dans la guerre des Hollandois & des Anglois, la France avoit été pour la Hollande contre l'Angleterre; dans la guerre de la France contre l'Espagne, les Anglois & les Hollandois s'unirent pour arrêter le progrès des armes françoises, & l'on, vit pour la première fois, la Hollande venir au secours de l'Espagne, son ennemie essentielle, contre la France sa protectrice. C'est

le fondement du reproche d'ingratitude contenu dans l'Inscription fastueuse, gravée depuis sur la porte Saint-Denis : *Emendatâ malè memori Batavorum gente.*

Mémoire du Chevalier Temple. Burnet, &c.

Ce fut le Chevalier Temple, Ministre de Charles II à la Haye, qui engagea les Hollandois dans cette ligue, où entra aussi la Suede, autrefois alliée de la France. L'effet de cette ligue fut d'obliger Louis XIV de mettre un terme à ses conquêtes & de conclure en 1668, c'est-à-dire, dès la seconde année de la guerre, le Traité d'Aix-la-Chapelle. Les Hollandois s'attribuèrent tout l'honneur de cette paix. Josué Van Beuninghen, leur Plénipotentiaire au Congrès d'Aix-la-Chapelle, se fit, dit-on, répréfenter dans une médaille (*a*) sous l'emblême de Josué arrêtant le Soleil, avec cette

Le 2 Mai.

(*a*) Il est fort douteux que cette Médaille ait existé.

Infcription : *Sta Sol*, parce que Louis XIV avoit pris pour emblême le Soleil, avec ces mots : *Nec pluribus impar.*

Il falloit que Louis XIV, dès la première fois qu'il faifoit la guerre pour fon propre compte, eût infpiré une étrange terreur à l'Europe, pour qu'on s'applaudît avec tant de fafte de l'avoir engagé à pofer les armes prefqu'auffitôt qu'il les avoit prifes ; c'eft que Turenne & Condé, réunis fous un Maître qui favoit rendre fes fujets utiles & les empêcher d'être dangereux, la Flandre conquife en une campagne, la Franche-Comté foumife en moins d'un mois, au milieu de l'hiver, formoient un fpectacle nouveau & inquiétant pour tous les voifins de la France ; le point de vue politique étoit changé, les anciens intérêts avoient difparu : on n'en connoiffoit plus d'autre que de fe réunir contre Louis XIV.

L'Efpagne, obligée de céder à Ma-

rie-Thérèse ou la Flandre ou la Franche-Comté, auroit dû, ce semble, sacrifier par préférence la Franche-Comté, Province isolée, qui ne confinoit à aucun de ses Etats: elle aima mieux abandonner la Flandre, à cause de l'intérêt pressant qu'auroient l'Angleterre & sur-tout la Hollande de s'opposer à tout projet d'aggrandissement de la France de ce côté-là : idée qui ne sortoit de l'ordre commun de la politique que par une politique plus fine.

Mais toute politique est subordonnée aux affections particulières ; on trouva le moyen de détacher Charles II des intérêts de la Hollande & de l'engager dans une alliance avec la France ; ce chef-d'œuvre de la politique françoise fut l'ouvrage d'une femme de vingt-six ans.

Charles II avoit appris, par l'exemple de son père, à ménager le Parlement, mais à chercher les moyens de

s'affranchir de sa dépendance. Il étoit gouverné par un Conseil particulier qu'il s'étoit fait d'après son goût & ses vues. On appelloit ce Conseil *La Cabale*, parce que les noms des cinq personnes qui le composoient, formoient par leurs lettres initiales le mot *Cabal*. C'étoient, *C*lifford, *A*shley, *B*uckingham, *A*rlington, *L*auderdale. Colbert de Croissy, Ambassadeur de France en Angleterre, frère du fameux Ministre Colbert, négocioit avec eux, & leur promettoit de joindre aux faveurs de leur Maître les bienfaits du sien. Ces favoris ne cessoient de redire à Charles II que son père avoit trop ménagé le Parlement, & qu'il avoit trop négligé de se faire un appui des Princes étrangers; qu'on tireroit d'une alliance avec la France deux grands avantages: l'un, qu'elle fourniroit au Roi des subsides dont il avoit un besoin pressant, l'autre, qu'elle le mettroit en

Burnet. Rapin Thoiras.

état de se passer du Parlement & de se faire respecter de son peuple. Ce n'étoit pas la première fois, dans cette longue Rivalité de la France & de l'Angleterre, que les Rois Anglois avoient essayé de se rendre absolus chez eux; à l'exemple des Rois de France & par leur secours. Les rapports mêmes que la Rivalité leur donnoit avec la France, les avoit mis à portée de connoître & dans le cas d'envier cette autorité plus étendue & moins gênée. Richard II & en général tous les Rois d'Angleterre, qui avoient eu des liaisons d'affinité ou d'amitié avec les Rois de France, avoient été soupçonnés de s'être ligués avec eux pour ravir à la Nation Angloise ses privilèges.

Charles II n'aimoit pas les Hollandois, se souvenant toujours que par la crainte de Cromwel, ils l'avoient forcé de quitter l'asyle que le Prince d'Orange lui donnoit à la Haye; il

haïssoit leur esprit Républicain, qu'il trouvoit d'un mauvais exemple pour l'Angleterre : il haïssoit jusqu'à leur Religion, qui avoit servi de prétexte pour opprimer sa bisayeule, Marie Stuart, pour semer de contradictions & de dégoûts le régne de son ayeul, & pour accabler son père; car, quoique Jacques I & Charles I fussent Protestans de bonne-foi, leur esprit de tolérance à l'égard des Catholiques, avoit répandu sur ces Princes un vernis de *Papisme*, qui avoit contribué aux succès de leurs ennemis & aux soulévemens du peuple. Charles II avoit un penchant secret pour la Religion Catholique, & parce que ses pères avoient souffert pour elle, & parce qu'il la regardoit comme la Religion des Princes absolus; le Duc d'Yorck, son frère, qui avoit beaucoup d'ascendant sur lui, venoit d'embrasser publiquement le Catholicisme & de faire

abjuration entre les mains d'un Jésuite.

Aux dispositions du Roi, à l'égard des Hollandois, se joignoient celles de la nation Angloise, produites par des motifs différens, mais dont le résultat étoit le même, celui de haïr les Hollandois. L'Angleterre voyoit dans la Hollande une nouvelle rivale de puissance sur la mer : elle desiroit de l'humilier, elle ne pouvoit oublier ses vaisseaux brûlés jusques dans la Tamise, & le tableau où Corneille De Wit, frère du Pensionnaire de Hollande, avoit fait réprésenter cet exploit, auquel il avoit eu part.

Burnet. Rapin Thoiras.

Mais Charles II avoit en général, pour faire la guerre, des vues bien contraires à celles de son peuple : c'étoit de se faire donner assez d'argent pour subvenir à ses profusions, & d'employer à l'accroissement de son autorité les forces & de terre & de

mer qu'il comptoit que la guerre alloit mettre dans ses mains.

Pour tourner contre les Hollandois ce desir général de faire la guerre, la France, outre les suggestions continuelles de la *Cabale* qu'elle avoit mise dans ses intérêts, employa les deux ressorts les plus puissans sur les ames douces, l'amour & l'amitié.

Charles II avoit pour la Duchesse d'Orléans, sa sœur, avec laquelle il avoit été, pour ainsi dire, élevé en France, toute la tendresse que cette Princesse aimable inspiroit si naturellement : elle mena en Angleterre avec elle la Demoiselle de Kérouet, depuis Duchesse de Portsmouth, une des plus belles femmes de France, dont on avoit prévu que Charles deviendroit amoureux. Tout le monde sait l'histoire de ce fameux voyage, & comment le secret de l'Etat fut révélé par l'indiscrétion d'un grand homme, que Ann. 1670.

l'amour seul pouvoit rendre capable d'une telle foiblesse, & qui en fut puni par l'amour; on sait combien Monsieur conçut de jalousie de voir sa femme initiée à des mystères politiques dont il étoit exclu; on sait comment Madame, au retour de ce voyage mourut en moins de huit heures, à vingt-six ans, après avoir bu un verre d'eau de chicorée. Les soupçons affreux, les idées sinistres que cette mort précipitée a fait naître ont respecté la vertu de Monsieur; la jalousie même ne pouvoit le rendre capable d'un crime; mais ces mêmes soupçons ont poursuivi la mémoire d'un Favori de ce Prince, seul homme qui ait pû être ennemi de Henriette-Anne. On peut voir dans les Lettres de Madame de Sévigné avec quelle grace Louis XIV accorda dans la suite aux vœux de Monsieur, le rappel de cet homme, & l'on ne concevra ni qu'il eût pu l'ac-

Histoire de Mad. Henriette d'Ang. Lettres de M. Montaigu, Ambassadeur d'Angleterre en France, au Roi Charles II, & à Mylord Arlington.

corder ni que Monſieur eût pû le deſirer, s'ils avoient eu l'un ou l'autre des raiſons de croire cet homme coupable d'un tel crime. Il eſt vrai que Montaigu, Ambaſſadeur d'Angleterre en France, ſe plaint amérement de ce rappel dans une Lettre au Lord Arlington, Miniſtre de Charles II. Sévigné; Lettre du 12 Février 1672.

La France & l'Angleterre pleurèrent Madame à l'envi, & reſtèrent fidèles aux nœuds qu'elle avoit formés; elle fut & ſera long-temps l'entretien des ames ſenſibles. Boſſuet a éterniſé le ſouvenir de cette nuit déſaſtreuſe, de cette nuit effroyable, où retentit, comme un coup de tonnerre, cette étonnante nouvelle, *Madame ſe meurt, Madame eſt morte.* Madame de la Fayette, dans un genre plus ſimple & qui admet les détails, attache le lecteur aux moindres circonſtances de cette mort déplorable; tous les Mémoires du temps font aimer & regretter cette Princeſſe in- Oraiſon Funebre de la Duch. d'Orl.

téreſſante, qui, ſelon l'expreſſion de M. de Coſnac, Archevêque d'Aix, ſon ami, s'approprioit les cœurs, au lieu de les laiſſer en commun. « Pour ce *je » ne ſais quoi* tant rebattu, qui fait que » l'on plaît, ajoute-t-il, on convenoit » que chez les autres il étoit copié, qu'il » n'étoit original qu'en Madame ».

Henriette-Anne méritoit qu'on ne la fît ſervir qu'à étendre l'empire de la paix. Si dans l'occaſion dont il s'agit, ſa douceur inſinuante, ſes graces perſuaſives furent employées par la politique, à préparer la ruine des Hollandois, du moins elle n'y contribua qu'en formant des nœuds de paix & d'amitié entre un frère & un beau-frère, entre deux Nations ſi long-temps rivales. Mais que de principes de guerre entre les hommes, & ſous combien de formes la diſcorde vient les armer! Parmi les guerres civiles, la ligue avoit été une guerre de religion,

gion, la Fronde une guerre d'intrigue. Parmi les guerres étrangères, la guerre de 1667 entre la France & l'Efpagne, fut une guerre d'ambition, la guerre de 1672 contre la Hollande, fut une guerre de reffentiment. Nul intérêt politique n'animoit la France: elle vouloit punir la Hollande de fa prétendue ingratitude, comme fi la reconnoiffance étoit jamais entrée dans la politique vulgaire. On ne pouvoit s'accoutumer dans l'Europe & fur-tout en France, à voir cette Puiffance naiffante de la Hollande, devenue l'arbitre des grandes Puiffances qui l'avoient autrefois protégée, & la protectrice des maîtres qui l'avoient opprimée.

« Les Nations, dans les Monarchies » Chrétiennes, dit l'Auteur du Siècle de Louis XIV, » n'ont prefque jamais » d'intérêt aux guerres de leurs Sou- » verains. Des armées mercenaires, » levées par ordre d'un Miniftre, &

» conduites par un Général qui obéit
» en aveugle à ce Ministre, font plu-
» sieurs campagnes ruineuses, sans que
» les Rois, au nom desquelles elles
» combattent, aient l'espérance ou
» même le dessein de ravir tout le
» patrimoine l'un de l'autre. Le peu-
» ple vainqueur ne profite jamais des
» dépouilles du peuple vaincu : il paie
» tout, il souffre dans la prospérité
» des armes, comme dans l'adversité;
» & la paix lui est presque aussi né-
» cessaire, après la plus grande vic-
» toire, que quand les ennemis ont
» pris ses Places frontières ». Ajoutons que les Souverains eux-mêmes n'ont souvent pas plus d'intérêt à la guerre que les peuples : l'événement finit toujours par prouver que leur intérêt n'avoit pas été de faire la guerre; ajoutons encore que l'intérêt des Ministres n'est pas non plus de la faire : car la guerre ne peut que multiplier les

embarras, les difficultés de l'adminiſtration. Si les Miniſtres aiment la gloire, leur gloire eſt de rendre l'Etat floriſſant, & la guerre ruine l'Etat; s'ils tiennent à leur place, ils doivent ſavoir que le moindre revers à la guerre, le moindre chagrin politique ſuffit pour cauſer leur diſgrace. Ce fut la perte du Portugal & de la Catalogne qui fit renvoyer le Duc d'Olivarès; au contraire Dom Louis de Haro ſut fixer la fortune, en ramenant la paix. Cette éternelle guerre de Flandre, terminée enfin par le Traité de Munſter, le Traité des Pyrénées conclu avec le Cardinal Mazarin, valurent à Dom Louis de Haro la faveur conſtante de ſon Maître, & ce ſurnom *de la paix*, le plus beau titre d'honneur qu'un Souverain ait jamais donné à un Miniſtre.

La guerre de 1672, par la réunion des grandes Puiſſances Monarchiques contre une foible Répu-

blique, par le sacrifice qu'elles firent de leurs intérêts essentiels à un petit intérêt de vengeance & de vanité, par la suspension de leurs longues querelles en faveur de cette querelle passagère, eut beaucoup de ressemblance avec la guerre qu'avoit entraînée la Ligue de Cambrai du temps de Louis XII. Elle ressembla encore à la guerre de la Ligue de Cambrai par la rapidité & l'inutilité des succès de la France, par la défection de ses Alliés qui d'abord l'abandonnèrent & ensuite la forcèrent à la paix en la menaçant de se déclarer contre elle. Dans l'une & l'autre guerre, la France finit par voir presque toutes les Puissances de l'Europe réunies contre elle, & elle résista seule à toutes ces Puissances. Dans la guerre contre Venise, Louis XII trahi par ses Alliés, reconnut la nécessité d'en revenir aux anciennes

Alliances avec les Vénitiens qu'il avoit écrasés à la Bataille d'Aignadel. 14 Mai 1509
Dans la guerre contre la Hollande, cette République contre laquelle seule la guerre avoit été entreprise, & qui en 1672 avoit pensé disparoître de l'Europe, fut la seule à qui tout fut rendu à la paix de Nimègue en 1678.

La France & l'Angleterre restèrent unies contre la Hollande jusqu'en 1674 seulement. Tandis que Louis XIV suivi des Condés, des Turennes, des Luxembourgs, des Vaubans &c., passoit le Rhin & conquéroit la Hollande, la Flotte Angloise, commandée par le Duc d'York, jointe à la Flotte Françoise commandée par le Comte d'Etrées (depuis Maréchal de France) livroit à Ruyter la plus furieuse bataille qu'eût vue ce Général qui en avoit tant vu & de si terribles. Les deux partis s'attribuèrent la victoire, c'est-à-dire qu'on fit

Ann. 1672.

Combat de Soulsbaye, 7 Juin 1672.

de part & d'autre de grandes pertes sans aucun avantage certain. Ruyter y mit le comble à sa gloire, le Duc d'York y augmenta la sienne, le Comte d'Etrées y établit sa réputation. Voilà tout le fruit des guerres.

Les 7 & 14 Juin & 22 Août 1673. L'année suivante il y eut trois autres Batailles Navales aussi peu décisives entre la Flotte combinée de France & d'Angleterre, commandée, pour la France par le même Comte d'Etrées, & pour l'Angleterre par le Prince Palatin Robert, & la Flotte Hollandoise, commandée par les Amiraux de Ruyter & Tromp. Madame de Sévigné dit à cette occasion, qu'on ne voyoit pas que depuis la Bataille d'Actium les combats de mer eussent rien produit. Les combats de terre ne produisent pas davantage.

Cette guerre fut une source de mésintelligence entre Charles II & sa Nation. L'Angleterre regarda toujours

cette alliance de ſon Roi avec Louis XIV comme une Ligue contre la liberté Angloiſe. Charles II voyoit dans la République de Hollande l'ennemie commune des Rois ; l'Angleterre voyoit dans Louis XIV l'ennemi-né de toute République & de toute liberté. Le Chevalier Temple, deux fois Ambaſſadeur d'Angleterre en Hollande & toujours fidèle aux vrais intérêts de ſa nation, auroit voulu que la Hollande & l'Angleterre euſſent toujours été amies & que Charles II eut été l'ami de ſon peuple ; il citoit un jour à Charles II un mot du fameux Gourville. » Un » Roi d'Angleterre, qui veut être » l'homme de ſon peuple », diſoit Gourville, » eſt le plus grand Roi du » monde ; s'il veut être quelque choſe » de plus, il n'eſt rien ». Eh bien, répondit Charles II, en ſerrant la main au Chevalier Temple, » je veux être

Mémoire du Chev. Temp. Hume, Charles II.

» l'homme de mon peuple. Il ne fut que l'homme de la Monarchie. Il disoit souvent qu'il aimoit mieux dépendre de Louis XIV que de ses propres sujets ; il eût mieux valu ne dépendre que des loix.

Il n'ignoroit pas combien la guerre contre la Hollande étoit désagréable aux Anglois, & il s'obstinoit à la faire. On lui refusoit des secours pour cette guerre injuste, il fit banqueroute, crime au dessus duquel il n'y a que l'assassinat. Après la cruauté d'ôter la vie, la plus grande est d'ôter les moyens de vivre à des sujets qui ont compté sur la foi sacrée du Souverain. Le crime augmente, quand on ruine ainsi une partie de ses sujets pour le plaisir de faire contre leur gré une guerre inutile. Le fils d'un Roi décapité, qui, après avoir couru risque de l'être lui-même, s'abandonne à de tels excès, & ré-

compenſe par le don de la place de Grand Tréſorier, l'auteur (*a*) d'un ſi abominable conſeil, a bien mal profité des leçons de l'infortune. Jamais Charles I, dans des beſoins faits pour excuſer tout, ne s'étoit permis rien de ſemblable.

Pendant que Charles II déshonoroit ſon regne par cette honteuſe infidélité, la Hollande réduite aux dernières extrêmités, donnoit l'exemple d'une fidélité inviolable. Les Créanciers de la République, déſeſpérant de ſon ſalut, couroient en foule à la Banque d'Amſterdam pour ſe faire rembourſer s'il étoit temps encore, car on oſoit à peine douter que le fond deſtiné au payement des dettes, eût été employé aux beſoins de la

(*a*) Ce fut Clifford, un des membres de la Cabale, aidé par les inſinuations de Shaftsburi, un autre des membres de la Cabale, dont nous avons parlé plus haut, pag. 17.

guerre ; les Magistrats firent ouvrir les caves où le trésor étoit gardé, on l'y trouva tout entier, tel qu'il y avoit été déposé soixante ans auparavant ; les billets s'étant toujours négociés depuis ce temps, on n'avoit pas touché au trésor ; ceux qui voulurent être payés, le furent, les autres ne crurent pas pouvoir mieux assurer leur fortune, qu'en continuant de la confier à cette vertu Républicaine, & leur confiance ne fut point trahie.

Ce trait donnoit la supériorité aux Républiques sur les Monarchies ; mais la Hollande elle-même parut reconnoître la prééminence du Gouvernement Monarchique, en recourant au rétablissement du Stathoudérat, comme à la seule ressource qui lui restât, dans l'Etat d'accablement où les armes de Louis XIV l'avoient réduite. En général il n'y a d'éxécution prompte

& sure que sous le commandement d'un seul. Rome, dans les dangers pressans, créoit un Dictateur. L'autorité de plusieurs convient à la délibération, l'autorité d'un seul à l'éxécution. Le Monarque le plus despotique a son Conseil pour délibérer; l'Etat le plus populaire, au moment de l'éxécution, confie le pouvoir à un chef unique; en un mot, c'est l'Aristocratie qui délibère, c'est la Monarchie qui éxécute.

Pour la Démocratie, elle ne présente que l'idée du tumulte & de l'Anarchie, & ne paroît propre ni à la délibération ni à l'éxécution. Des divisions funestes déchiroient au dedans cette malheureuse République, attaquée au dehors par deux puissantes Monarchies, autrefois ses amies & ses protectrices. Les Princes d'Orange, après avoir affranchi leur patrie, aspiroient à l'asservir, ils me-

naçoient la liberté qui avoit été leur
Ann. 1619. ouvrage. Le vertueux Barnevelt avoit
eu la tête tranchée pour avoir voulu
mettre un frein à l'ambition du Prince
Maurice, après avoir pris ſoin de ſon
enfance & lui avoir procuré le commandement des armées à la mort de
Guillaume I ſon père.

Guillaume II, plus ambitieux encore que Maurice, ayant voulu en
1650 s'emparer d'Amſterdam, comme
le Duc d'Anjou en 1583 avoit voulu
ſurprendre diverſes places des Païs-Bas, & ayant oſé faire arrêter les
Députés de cette ville, De Witt, un
de ces Députés, pères des fameux
De Witt, Jean & Corneille, ſe mit
contre lui à la tête du parti Républicain. A la mort de Guillaume II
ces deux frères firent rendre *l'Edit perpétuel*, qui ſupprima le Stathoudérat. Ce fut au milieu de cette fermentation du parti Républicain, dont

les De Witt étoient les Chefs, & du parti Monarchique ou de la faction d'Orange, que Louis XIV subjugua la Hollande; les deux partis s'imputèrent l'un à l'autre les malheurs de l'Etat, le parti d'Orange eut l'avantage, *l'Edit perpétuel* fut révoqué, le Stathoudérat rétabli, en faveur de Guillaume III, âgé de vingt-deux ans: C'est ce fameux Prince d'Orange, ce fameux Roi d'Angleterre Guillaume, souvent vaincu à la guerre, jamais défait & toujours vainqueur dans les négociations. Le Maréchal d'Estrades avoit prédit qu'on verroit revivre en lui Guillaume le taciturne, Maurice & Frédéric Henri, le Duc d'York en jugea de même, & l'événement prouva qu'ils l'avoient bien connu. Aux victoires près, que Guillaume ne put remporter sur les Généraux François, il fut pour la France ce qu'Annibal avoit été pour Rome,

il lui suscita par-tout des ennemis ; & plus heureux qu'Annibal, qui n'avoit pu armer contre Rome ces divers ennemis que l'un après l'autre, il sut opposer à la fois à Louis XIV, toutes les puissances de l'Europe réunies dans une même Ligue ; il sut le rendre suspect à tous ses voisins, en renouvellant pour lui l'imputation faite autrefois à Charles-Quint, à Philippe II, à tous les Princes ambitieux & puissans, d'aspirer à la Monarchie Universelle. Charles I avoit été pour la France un protégé qu'elle abandonnoit ; Cromwel un Allié impérieux qui la faisoit trembler; Charles II & Jacques II furent des complaisans de Louis XIV ; Guillaume fut son véritable Rival.

Si l'on observe que le Prince d'Orange fut souvent malheureux à la guerre, c'est parce qu'il avoit pour la guerre même de grands talens, &

qu'il méritoit des ſuccès par ſa bonne conduite. Le Grand Condé lui rendoit le témoignage : » que dans les Ba» tailles, il donnoit des ordres en » vieux Capitaine & s'expoſoit en » jeune ſoldat ».

Le Prince d'Orange élevé au Stathoudérat, commença par détruire dans la République tout autre pouvoir que le ſien, il ſouleva le peuple contre les De Witt, qui furent maſſacrés. Jean De Witt, Penſionnaire de Hollande, avoit pris ſoin de l'éducation de Guillaume III, comme Barnevelt de celle de Maurice. Le Prince d'Orange, devenu par la deſtruction de ſes ennemis, le ſeul appui, le ſeul eſpoir de ſa patrie, s'occupa tout entier du ſoin de la ſervir & de la ſauver ; Charles II lui offrit la Souveraineté d'une partie des ſept provinces, s'il vouloit abandonner leur défenſe ; il rejetta la propo-

sition avec mépris : » vous vivrez » donc », lui dit-on, pour voir la ruine de votre païs ? = » Non, je mourrai » sur le dernier fossé ». Mais il avoit bien d'autres ressources, il mit tout en mouvement & en action, il réveilla l'Europe de son assoupissement, il pressa la marche trop lente de l'Espagne & de l'Empire ; le Duc de Lorraine, dépouillé de ses Etats par la France, devint un des Généraux de l'Empereur. Le Prince d'Orange ne cessoit de négocier en Angleterre, & s'il n'eut pas pour lui le Roi, il eut la Nation.

Les Anglois voyoient toujours avec peine & avec inquiétude cette guerre de Louis XIV & de Charles II contre la Hollande, ils la regardoient comme une conjuration contre les Libertés Nationales. Le Duc d'Yorck moins indifférent, moins nonchalant, plus absolu que Charles II,

leur étoit encore plus suspect; il venoit par l'éclat de son abjuration d'annoncer à la Nation le peu de cas qu'il faisoit de son suffrage & de son estime ; les Anglois persuadés que la guerre tenoit principalement au plaisir que ce Prince prenoit à commander les armées Navales, lui montrèrent d'abord leur mauvaise volonté, en l'excluant du Commandement des armées par le Serment du Test, qui obligeoit tout homme chargé d'un Office public de condamner la doctrine de la transsubstantiation ; c'est en conséquence de la loi qui éxigeoit ce serment que le Duc d'York ne commandoit plus la Flotte Angloise aux trois batailles Navales de 1673, & qu'il étoit remplacé par le Prince Robert.

C'étoit la mortification la plus sensible que le Duc d'York pût recevoir, & jamais il ne fit à sa Religion

un plus grand ſacrifice. La Nation elle-même ſe privoit d'un Général qui avoit ſoutenu la gloire de ſes armes ; le Duc d'York eſt au nombre des grands hommes de mer de ſon temps, il avoit même un Génie inventif; ce fut lui qui trouva l'art de communiquer les ordres & de les faire entendre à une armée navale, par les divers mouvemens des pavillons & de ces banderolles qu'on appelle *flammes* ; cette découverte fit révolution dans la Marine Militaire. Juſques là on ne ſavoit guères que ſe battre de vaiſſeau à vaiſſeau, du moins l'art de les faire mouvoir de concert, pour ſe ſoutenir & ſe ſecourir mutuellement, comme les différens corps dans les armées de terre, étoit encore très-imparfait avant l'invention du Duc d'York.

La Nation s'irritant toujours de plus en plus de cette guerre, força enfin

ſon Roi à faire la paix avec la Hollande ; le Parlement d'Angleterre exigeoit davantage , il auroit voulu que Charles II ſe fût déclaré contre la France , il ne ceſſa de l'y engager ; & les intelligences ſecrettes que Charles II entretenoit toujours avec Louis XIV, furent plus d'une fois l'objet de remontrances hardies & de plaintes amères de la part des Communes. On ne put obtenir de Charles que la neutralité, que l'impartialité d'un arbitre & d'un Médiateur ; encore ſes vœux furent-ils toujours pour la France & pour les progrès de l'autorité Monarchique. Le 19 Février 1674.

La France réduite à ſes ſeules forces, ſe trouva en état de combattre à la fois l'Empire, l'Eſpagne & la Hollande. Ce n'étoit point une choſe nouvelle. On l'avoit vue ſous François I balancer ſeule toutes ces mêmes forces raſſemblées dans une ſeule

main & dans la main de Charles-Quint. Quelquefois même l'Angleterre s'étoit jointe à toute la Puissance Autrichienne contre François I qui n'en avoit point été accablé. Tout ce que le regne de Louis XIV offre ici de nouveau, c'est le rapide & prodigieux accroissement des forces navales de la France, qui eut pour quelque temps sous ce regne l'Empire de la mer.

Les François, Alliés des Hollandois dans leur précédente guerre contre l'Angleterre, avoient appris d'eux à construire les vaisseaux; Alliés des Anglois dans cette guerre de 1672 contre la Hollande, ils avoient appris d'eux à mettre de l'ordre & une manœuvre intelligente dans les combats maritimes.

Les principaux événemens de cette guerre sur terre, furent la bataille de Senef, la dernière & la plus sanglante des Batailles livrées par le grand

11 Août 1674.

Condé. Ce fut pour le Prince d'Orange une grande gloire d'avoir pu, même avec des forces très supérieures, disputer la victoire, & répandre encore, après l'événement, quelque doute sur le succès de cette affaire.

En 1677 le 11 Avril, le Prince d'Orange perdit la Bataille de Cassel contre le Maréchal de Luxembourg, qui sembloit avoir hérité du Grand Condé son Maître, le Génie des Batailles. Monsieur, frère de Louis XIV, étoit présent à cette affaire, & s'y comporta dignement. Le Prince d'Orange fit des efforts prodigieux pour rappeller la victoire qui lui échappoit; il arrêtoit les fuyards, il se battoit contr'eux, il en frappa plusieurs au visage : » traîtres, leur crioit-il, » je veux vous marquer ici » pour vous reconnoître ailleurs & vous » faire pendre » ; toute cette ardeur fut impuissante contre l'ascendant de

Lettre de Sévigné, du 31 Juillet 1676.

Louis XIV & le Génie de Luxembourg.

Au siège de Maëstricht, le brave Calvo qui commandoit les François dans cette place, ayant fait une sortie & porté le trouble parmi les Assiégeans, le Prince d'Orange le repoussa, l'épée à la main, jusqu'aux portes, & pensa entrer dans la ville; il fut blessé au bras, & voyant qu'on s'empressoit à le secourir & à le plaindre, il dit à ceux qui s'étoient mal comportés dans l'action & qui n'en témoignoient que plus de zèle : » voilà, Messieurs, comme » il falloit faire ; c'est vous qui êtes » cause de la blessure, dont vous fai» tes semblant d'être si touchés ».

Calvo de son côté, dès le commencement du siège, avoit dit aux Ingénieurs : » *Messieurs, je n'entends* » *rien à la défense d'une place ; tout ce* » *que je sais, c'est que je ne veux pas* » *me rendre* », il tint parole, il ne

ſe rendit point, & le Prince d'Orange fut obligé de lever le ſiège.

En 1678 à l'affaire de Saint-Denis près Mons, l'occaſion de ſurprendre les François, le deſir impatient de les vaincre entraînèrent le Prince d'Orange dans une des plus coupables entrepriſes que l'eſprit de guerre ait pu former, celle de livrer bataille, ayant dans ſa poche la paix ſignée. Il en fut puni à l'inſtant; la vigilance, l'activité du Maréchal de Luxembourg ne laiſſèrent au Prince d'Orange que la honte d'un crime infructueux, qui ſera éternellement reproché à ſa mémoire. 14 Août.

C'eſt dans le cours de cette même guerre que les François perdirent Turenne, qui fut tué d'un coup de canon, & Condé qui ſe retira, parce que la goutte lui interdiſoit les fatigues de la guerre. Montécuculli, leur Ann. 1675.

Rival, Général des troupes de l'Empire, se retira aussi pour ne pas compromettre sa gloire contre de jeunes Capitaines, après avoir combattu contre Coprogli, Turenne & Condé.

Le Duc de Lorraine Charles IV, mourut. Son neveu succéda, sous le nom de Charles V, à ses talens, à sa gloire, à ses malheurs & au titre de Duc de Lorraine.

Les Hollandois perdirent leur célébre Ruyter, qui ne craignoit que Du Quesne, & qui périt d'un coup de canon parti du vaisseau de Du Quesne à la Bataille d'Agousta.

Le 22 Avril 1676.

Le Maréchal de Créquy, battu à Consarbrick le 11 Août 1675, & pris dans la ville de Trèves le 6 Septembre suivant, répara sa défaite par les deux belles campagnes de 1677 & de 1678, & consola les François de la perte de Turenne, comme Luxembourg

Luxembourg les consoloit de la retraite de Condé.

Le prix de leurs services étoit des épigrammes & des chansons. » On disoit l'autre jour, dit Madame de Sévigné, » qu'on avoit jetté un Monitoire, pour savoir où étoit l'armée » de M. de Luxembourg..... On dit encore, que M. de Luxembourg a » mieux fait l'oraison Funèbre de M. » de Turenne, que M. de Tulle, & » que le Cardinal de Bouillon lui fera » avoir une Abbaye ; tout cela sans » préjudice des chansons ».

Après la mort de Turenne, il y eut une promotion de huit Maréchaux de France ; on fait le mot de Madame Cornuel à ce sujet : *C'est la Monnoye de Monsieur de Turenne.*

Les Hollandois disoient que Ruyter étoit leur Turenne. » Je suis assurée », dit Madame de Sévigné, » qu'ils n'auront jamais l'esprit de

» faire huit Amiraux pour conserver
» Messine (*a*) ».

Veut-on savoir ce que pensent de la guerre les Héros qu'elle a le plus illustrés, lorsque l'expérience les a enfin désabusés de ce jeu terrible & insensé ? (*b*) En 1676 dans le temps des plus grands succès de la France, lorsque Louis XIV prenoit en per-

---

(*a*) L'objet de ces combats de Mer entre du Quesne & Ruyter, étoit la conquête de Messine, qui s'étoit donnée à la France, & que les Hollandois vouloient faire rentrer sous l'obéissance de l'Espagne.

(b) *Scelerata insania belli.*

Virgil. Ænéid. Lib. 7.

Les défenseurs de la Patrie sont sans doute au premier rang parmi les Citoyens. Vengeurs généreux de leurs frères, ils ont des droits sacrés à leur reconnoissance ; mais plus leur sang est précieux, plus il doit être ménagé, plus par conséquent l'auteur d'une guerre injuste est coupable.

sonne la ville de Condé, Monsieur celle de Bouchain, le Maréchal d'Humières celle d'Aire, le Comte d'Etrées l'Isle de Cayenne en Amérique, le Duc de Lorraine Charles V n'en faisoit pas moins le siège de Philisbourg, que défendoit vaillamment Du Fay, mais que le Maréchal de Luxembourg ne pouvoit secourir; dans le même temps on trembloit encore pour Maëstricht. On parloit devant le Grand Condé de ce mêlange de succès & de disgraces, de joie & d'inquiétude. (C'est encore Madame de Sévigné qui va parler:) » Ce qu'on » fera, à ce que dit M. le Prince, » c'est que nous prendrons une autre » place, & ce sera pièce pour pièce. Elle ajoute: » Il y avoit un fou le » temps passé », qui disoit dans un cas pareil: » *échangez vos villes de gré à gré,* » *vous épargnerez vos hommes.* Il y avoit » bien de la sagesse à ce discours.

La paix se fit enfin à Nimègue en 1678. Cette paix ne fut pour Louis XIV qu'une manière moins violente de faire des conquêtes ; il établit à Metz & à Brisac des Chambres où il cita ses ennemis, se constitua leur Juge & réunit de son autorité particulière à sa Couronne des Domaines qu'ils prétendoient ne lui avoir point cédés. On reprit plusieurs fois les armes, en se reprochant de part & d'autre des infractions au traité de Nimègue, auquel on déclaroit toujours vouloir s'en tenir.

10 & 16 Août 1684. La Trève de Ratisbonne, conclue pour vingt ans, & qui n'en dura pas cinq, suspendit ces hostilités qui n'avoient éclaté qu'entre la France d'un côté, l'Empire & l'Espagne de l'autre, & auxquelles l'Angleterre n'avoit pris aucune part, mais sur lesquelles le Prince d'Orange avoit toujours eu les yeux.

Il voyoit avec plaisir son ennemi fournir des armes à sa haine, en irritant toutes les Puissances par une hauteur sans exemple, en allarmant toute l'Europe par des aggrandissemens continuels. Le Prince d'Orange brûloit de venger sa Patrie de l'irruption violente que Louis XIV y avoit faite en 1672. Ce fier Monarque, en vengeant avec tant d'éclat de foibles injures qu'il auroit dû dissimuler, n'avoit pas vu combien il attiroit sur lui de haine & de vengeance, ou il avoit bravé ce danger. Imprudent & mauvais politique dans l'un & l'autre cas. Guillaume, sans troubler la paix, ne respiroit que la guerre, il épioit le moment, il cherchoit les moyens d'armer l'Europe entière contre Louis; c'étoit là le but de toutes ses démarches & le grand objet de sa politique.

Déjà uni par les liens du sang à la

Maison d'Angleterre, neveu de Charles II & du Duc d'Yorck, plus uni encore par les liens politiques avec les Républicains Anglois, il forma de nouveaux nœuds, plus étroits encore avec cette maison & avec ce païs, en épousant la Princesse Marie, fille aînée du Duc d'Yorck. Ce mariage entraîna dans la suite de grandes révolutions ; elles sembloient annoncées par les conjonctures mêmes dans lesquelles ce mariage fut conclu & par la hauteur avec laquelle Guillaume fit la demande de la Princesse Marie. Charles II n'avoit point d'enfans de son mariage avec Catherine de Portugal, mais il avoit un grand nombre de Bâtards, parmi lesquels on en distinguoit deux, comme étant les objets de son affection particulière. L'un étoit le Duc de Monmouth, né d'une Maîtresse nommée Mistriss Walters ou Barlow, l'autre, le Duc

de Richemont, fils de la belle Duchesse de Portsmouth. Le Duc d'Yorck étoit l'Héritier présomptif, mais son changement de Religion & son goût pour le despotisme le rendoient odieux à la Nation; il devoit éprouver, comme sa Bisayeule Marie Stuart, & comme notre Henri IV son Ayeul, qu'un Souverain même n'est pas impunément d'une Religion contraire à celle de son peuple. Tant l'intolérance du Prince aux Sujets a une réaction terrible des Sujets au Prince! Le seul remède à ce fléau réciproque, seroit d'extirper l'esprit de guerre & de persécution; mais il faut qu'il ait des racines bien profondes puisqu'après l'expérience de tant de malheurs produits par l'intolérance, les Anglois avoient encore tant de disposition à s'y livrer.

L'animosité étoit au comble entre les Wighs & les Torris. Un grand in-

cendie ayant ravagé Londres, les Torris disoient que c'étoit un juste châtiment du sacrilége que les Puritains & les Wighs avoient autrefois commis contre la personne de leur Roi (*a*). Les Wighs accusoient hautement le Duc d'Yorck de cet incendie, pour avoir un prétexte de le comparer à Néron embrasant la ville de Rome. Depuis cet incendie il fit un voyage

(*a*) En France on appuya beaucoup sur cette idée ; on compara Londres avec l'ancienne Troye, toutes deux brûlées, mais Londres plus justement pour son impiété sacrilège envers ses Rois & son Dieu. Benserade fit à ce sujet un Sonnet long-temps célèbre, qui commence par ces deux Vers :

Ainsi brûla jadis cette fameuse Troye,
Qui n'avoit offensé ni ses Rois, ni ses Dieux.

Ce Sonnet a été traduit en vers Latins par le P. de la Rüe, par le P. Commire, & par quelques autres Poëtes. L'incendie de Londres est du 13 Septembre *1666*.

en Ecoſſe, où il acheva d'aigrir les eſprits par des cruautés imprudentes contre les Covenantaires; quand il reparut à Londres, un des Aldermans s'écria : *Il a déjà brûlé la Ville, & il revient nous égorger.* Les Wighs zélés portoient à leurs habits des rubans, ſur leſquels étoient écrits ces mots : *Point de Papiſme, point d'eſclavage.*

Dans un voyage par mer, le vaiſſeau qui portoit le Duc d'Yorck, échoua, le Duc ſe ſauva dans une chaloupe : il vit de ſang-froid périr pluſieurs perſonnes de ſa ſuite, entr'autres, Jacques Hyde, ſon beau-frère; mais il eut grand ſoin, diſent les Auteurs Proteſtans, de ſauver *ſes chiens & ſes Prêtres*; ils ajoutent que la Chaloupe auroit pû contenir plus de monde, que, non ſeulement on repouſſa ceux qui s'efforçoient d'en approcher à la nage, mais qu'on coupa les mains à quelques-uns de ceux qui ſaiſiſſoient

déjà les bords de la Chaloupe. L'équitable & sage M. Hume avertit de se défier de ces imputations de parti, & il rapporte un fait plus certain & non moins remarquable, c'est que les Matelots restés à bord du vaisseau échoué, n'attendant plus qu'une mort prompte & inévitable, poussèrent de grands cris de joie, lorsqu'ils virent le Duc d'Yorck échappé au danger. « Acclamations généreuses, dit un autre Auteur (*a*), qui peuvent fournir aux » Princes une belle occasion de réfléchir sur la tendresse qu'ils doivent » à leurs sujets ».

Le Duc d'Yorck avoit pu se faire Catholique, mais il n'avoit pas eu la liberté d'élever Marie & Anne, ses deux filles, dans cette Religion. Charles II, malgré le penchant qu'il avoit lui-même pour le Catholicisme, prit

(*a*) Le Chevalier d'Alrymple.

ſoin de les faire inſtruire dans la foi Proteſtante.

Il fit plus. Pour diminuer l'averſion qu'inſpiroit aux Anglois ſon attachement pour Louis XIV, il réſolut de marier la Princeſſe Marie, l'aînée de ſes nièces, au Prince d'Orange, ſon neveu, qu'il avoit traité juſqu'alors avec aſſez de froideur, & qui, de ſon côté l'avoit négligé comme un parent inutile, ou haï comme un allié de Louis XIV. Le Prince d'Orange, avec l'agrément de ſa République, vint en Angleterre faire la demande de la Princeſſe Marie. Le Duc d'Yorck accueillit froidement cette propoſition, & ſe contenta de dire qu'il ſe ſoumettroit toujours aux volontés du Roi, ſon frère. C'étoit un an avant la concluſion du Traité de Nimégue. La guerre étoit dans toute ſa force; Charles, qui depuis long-temps avoit fait ſa paix avec la Hollande, offrit

Mém. de Temple, t. 1

ſa médiation; les négociations entamées depuis long-temps à Nimégue, avançoient lentement, Charles vouloit que le mariage de ſa nièce fût le ſceau de la Paix; le Prince d'Orange commença par déclarer hautement que la Princeſſe lui avoit plu dès la première vue, & qu'en la connoiſſant mieux, il l'aimoit tous les jours davantage, ſans quoi il ne l'auroit point demandée; mais il ajouta qu'il étoit incapable de ſacrifier le moindre des intérêts de ſes concitoyens & de ſes alliés pour la plus belle femme du monde & qui lui ſeroit la plus chère. Il fallut traiter avec lui ſur ce pied, & Charles prit le parti de dire qu'il eſtimoit infiniment cette franchiſe de ſon neveu.

Cependant les négociations pour le mariage traînoient en longueur comme celles de Nimégue: la France, pour empêcher ce mariage, faiſoit eſpérer au Duc d'Yorck que le Dauphin épou-

ſeroit ſa fille. Guillaume ſe plaignoit de ce qu'un mariage lui faiſoit négliger les affaires de l'Europe : il témoignoit du regret d'être venu en Angleterre ; il dit au Chevalier Temple, qui avoit toujours fait des vœux & des démarches pour cette alliance, qu'il étoit temps que cela finît, & que le Roi choisît d'avoir en lui un ami fidèle ou un ennemi implacable. Ces traits d'impatience & de hauteur, qui révoltoient le Duc d'Yorck, trouvoient plus d'indulgence chez Charles II. Il voulut toujours n'y voir qu'une noble franchiſe ; il avoua au Chevalier Temple qu'il s'étoit toujours piqué d'être phyſionomiſte, qu'il prétendoit ne s'être jamais trompé en jugeant d'après la phyſionomie. » Celle » de mon neveu me plaît, ajouta-t-il, » elle annonce un honnête-homme. » Vous pouvez l'aſſurer qu'il aura ma » nièce. Ce mariage ſe fit en effet à la grande ſatisfaction des Anglois,

Mém. du Chevalier Temple.

Ann. 1677.

& le Prince d'Orange acquit à la succession d'Angleterre, des droits qu'il fit valoir avant le temps, comme nous le verrons dans la suite.

La Princesse Anne, sœur puînée de Marie, épousa en 1683 le Prince de Danemarck Georges, fils du Roi Frédéric III.

Le Duc d'Yorck devenoit de jour en jour plus odieux au peuple Anglois; la fermentation alla si loin, que la Chambre des Communes présenta des Bills pour l'exclure de la succession; & comme les noms de Secte renaissoient alors avec l'esprit de parti, ceux qui étoient pour l'exclusion furent nommés *les Excluans* ou *les Exclusionistes*: ils formoient déjà un parti puissant. Leurs Bills furent rejettés par la Chambre des Pairs, où ils eurent cependant beaucoup de partisans, & où ils auroient vraisemblablement passé, si tout le banc des Evêques ne

s'y étoit conſtamment oppoſé. Le Duc d'Yorck fut obligé de ſortir des trois Royaumes & d'aller pour un temps chercher un aſyle à Bruxelles ; la violence des Communes l'avoit déjà forcé plus d'une fois de ſortir au moins de l'Angleterre. On examinoit un jour dans le Conſeil même du Roi, ce qui ſeroit le plus avantageux pour l'autorité Royale, ou de défendre le Duc d'Yorck contre le Parlement, ou de l'abandonner. Il y eut onze voix pour le faire reſter & ſept pour le faire ſortir. Le Roi décida la queſtion contre le Duc, par ce mot, qui n'étoit ni fraternel ni populaire : « *Il faut qu'il* » *ſorte, puiſqu'il a tant de gens pour lui* ». Dans ce Conſeil, il fut dit de part & d'autre des choſes extrêmement fortes. Seymour, un des Conſeillers, dit que ceux qui opinoient ſi facilement à faire ſortir le Duc, opineroient une autre fois avec la même

facilité à faire sortir le Roi. « Si le Duc » ne sort pas présentement, répliqua » Godolphin, il faudra qu'il sorte dans » quinze jours, & le Roi avec lui ». Le Duc de Monmouth, en conséquence de l'éloignement du Duc d'Yorck, conçut des espérances & forma des projets, qui lui attirèrent, pendant quelque temps, la disgrace de son père. Il commençoit à prétendre, & les Wighs, ses partisans, à publier que Charles II avoit épousé Mistriss Walters, mère de Monmouth, & que le contrat de mariage existoit; on alloit même jusqu'à nommer celui qui en étoit dépositaire. Le Roi dé-mentit publiquement en plein Conseil ces impostures: le prétendu Dépositaire déclara aussi qu'il n'avoit jamais été chargé d'un pareil dépôt, & qu'il n'en avoit jamais entendu parler. Monmouth, plaidant un jour dans la Chambre des Lords pour

l'exclusion du Duc d'Yorck, en présence de Charles II, ajouta qu'il votoit avec d'autant plus de zèle pour ce parti, qu'il y croyoit la sûreté du Roi son père intéressée. Charles dit tout haut : *c'est un baiser de Judas qu'il me donne.* Tantôt le Roi prenoit avec le peuple des mesures pour borner l'autorité *d'un successeur Papiste*, c'est-à-dire de son frère, si ce frère venoit à lui succéder. Le Duc d'Yorck lui proposant un jour de prendre quelque résolution violente contre l'insolence des Communes, on l'entendit répondre : « Mon frère, je me souviens » des voyages de ma jeunesse : je me » sens trop vieux pour les recom- » mencer ; si vous en avez le goût, » vous pouvez vous y livrer ; mais » ne vous attendez pas que je vous » accompagne ». Tantôt il lui écrivoit, *à mon plus cher ami le Duc d'Yorck* : il s'abandonnoit aveuglément

Burnet. Mémoires de Temple. M. Hume. Memoires du Chev. d'Alrymple.

aux conseils quelquefois imprudens de ce Duc, & se permettoit, malgré la douceur naturelle de son caractère, des rigueurs mêmes injustes. Partagé ainsi entre le Duc d'Yorck & le Duc de Monmouth, & trop foible pour tenir la balance entre eux, il la faisoit pencher tour-à-tour de l'un & de l'autre côté.

Le célèbre Waller, trouvant qu'elle penchoit trop du côté du Duc d'Yorck, disoit qu'en haine du Parlement, qui s'obstinoit à exclure le Duc d'Yorck, après la mort de Charles II, Charles s'obstinoit à le faire regner dès son vivant.

Le plus dangereux ennemi du Duc d'Yorck étoit Ashley Cooper, d'abord l'un des Membres de ce qu'on appelloit *la Cabale*, & qui étoit devenu depuis le fameux Lord Shaftsbury, Chancelier d'Angleterre. Charles II disoit que *c'étoit le plus foible & le plus mé-*

chant de tous les hommes, & il continuoit de s'en ſervir. Ashley, nourri dans les troubles civils, tour-à-tour partiſan de Charles I & de Cromwel, n'avoit aucun principe, réuniſſoit les qualités les plus oppoſées, formoit à-la-fois les projets les plus diſcordans; Miniſtre deſpotique, ſujet factieux, il entroit dans tous les partis & n'étoit d'aucun: il diviſoit la Cour & ſoulevoit le peuple. Il avoit toujours, ſelon ſon expreſſion, *dix mille gaillards de bonne volonté qui n'attendoient qu'un ſignal de ſa part pour ſaccager Londres*; zélateur ardent de la prérogative Royale en public, il étoit toujours le chef ſecret de l'oppoſition. Auteur de tous les conſeils violens, ſes jugemens, ſes décrets, dans les fonctions de l'office de Chancelier, furent toujours diſtingués par la modération & l'équité.

A la foibleſſe dont Charles II le taxoit, il joignoit une audace & une

infolence qui auroient dû renverser fon crédit & qui l'affermiffoient. Charles II étant irrité contre lui (ce qui arrivoit fouvent) lui dit: *Shaftsbury, vous êtes le plus grand coquin du Royaume. — Votre Majesté ne parle que des Sujets*, répondit Shaftsbury, en faifant une profonde révérence.

Le Duc d'Yorck l'accablant un jour de reproches en public, « *je vois* » *avec plaifir*, dit-il, *que l'équité de* » *Votre Alteffe Royale m'a du moins* » *épargné les titres de lâche & de Pa-* » *pifte* ». (Le titre de *lâche* ne convenoit pas plus au Duc d'Yorck qu'au Lord Shaftsbury).

Il ne bravoit pas moins le Parlement que les Princes; pour perdre fes ennemis, il fuppofoit des confpirations, qu'il chargeoit toujours de circonftances incroyables. Ses amis lui répréfentant que les romans mêmes ont befoin de vraifemblable: « Gar-

» dons-nous bien, dit-il, d'accoutu»
» mer ces gens-ci à la vraisemblance,
» nous ne pourrions plus en rien faire ».
Il promettoit la Couronne au Duc de Monmouth : il l'offroit à la Duchesse de Portsmouth, pour le Duc de Richemont, son fils, au Prince d'Orange pour lui-même : & tandis qu'il éloignoit le Roi du Duc d'Yorck, qu'il soulevoit le Parlement contre le Duc ; qu'il proposoit qu'on lui fît son procès comme à un *Papiste récusant*, il l'avertissoit des résolutions qui se prenoient contre lui à la Cour & dans le Parlement ; mais le Duc d'Yorck, qui le connoissoit, ne pouvoit prendre aucune confiance en lui. Un jour Shaftsbury, convenant avec le Prince de tous ses torts, affectant le plus vif repentir & offrant de lui révéler d'importans secrets, s'il vouloit lui pardonner ; le Duc d'Yorck se contenta de répondre froidement ; *Shafts-*

bury, vous avez plus besoin du pardon du Roi que du mien.

Ce fut pour perdre le Duc d'Yorck, & l'exclure à jamais du trône, que Shaftsbury inventa la Fable infernale, connue sous le nom de *Conjuration Papiste*. Fidèle à son systême, il ne daigna pas donner à cette Calomnie une ombre de vraisemblance; il savoit que le Fanatisme croit tout & voit tout: & que chez une Nation transportée de zèle pour la réforme, comme l'étoit alors l'Angleterre, il suffisoit d'accuser les Catholiques & de dénoncer les Jésuites, pour être cru & accueilli; on fit d'abord parvenir au Roi, par des voies détournées, des avis mystérieux, qui lui faisoient craindre, tantôt l'assassinat, tantôt le poison; d'après ces avis, on entendit des témoins, les uns déjà flétris par la Justice, les autres plus heureux jusqu'alors, mais non moins infames.

On eut soin de ne les produire sur la scène que les uns après les autres, de manière que les derniers pussent adapter leurs dépositions à celles des premiers, qu'on prenoit soin de leur communiquer ou qui étoient déjà publiques. Leur roman fut qu'on devoit brûler Londres & Westminster, rétablir le Catholicisme dans les trois Royaumes; la vie du Roi étoit menacée de tous côtés, & pour qu'il ne pût échapper, les uns s'étoient chargés de l'assassiner, les autres de l'empoisonner. Un Jésuite avoit dit ou écrit que si le Roi ne vouloit pas être C. R. (Catholique Romain) il ne seroit plus R. C. (Roi Charles). Le P. Oliva, Général des Jésuites, devoit être le véritable Roi de la Grande-Bretagne, sous l'autorité du Pape: il avoit déjà disposé des dignités & des emplois. L'Espagne & la France, quoiqu'en guerre ensemble,

concouroient au succès de l'entreprise : le P. de la Chaise étoit le Lieutenant d'Oliva, comme Oliva l'étoit du Pape. Mais ce n'étoit ni au Pape ni aux Jésuites qu'on en vouloit, c'étoit au Duc d'Yorck. Les témoins chargèrent sur-tout son Secrétaire de confiance, nommé Coleman, qui prêtoit à ces accusations par son zèle pour le Catholicisme & par les correspondances qu'il entretenoit en son propre nom, & au nom du Duc d'Yorck avec le Pape & les Jésuites. On saisit ses papiers; on y trouva par-tout l'expression des vœux les plus ardens pour le rétablissement de la foi Catholique, ce qui passa pour une démonstration du complot & de la complicité de Coleman & du Duc d'Yorck. Coleman fut envoyé au supplice.

Mais il falloit donner au Roi un grand intérêt d'abandonner son frère; la Reine n'avoit point d'enfans, on

savoit

ſavoit que le Roi ne l'aimoit pas, on préſumoit qu'il ſauroit gré à ceux, qui rompant ſes premiers nœuds, lui rendroient la liberté d'en former d'autres & l'eſpérance de donner un héritier au trône. Ils firent donc à l'égard de la Reine ce qu'ils avoient fait à l'égard du Duc d'Yorck, ils l'accuſèrent indirectement dans la perſonne d'un homme qui lui étoit attaché; ils firent réſulter des informations, que le Roi devoit être empoiſonné par Wakeman, Médecin de la Reine.

Cependant le Duc d'Yorck pouvoit triompher de tous les obſtacles & ſuccéder à la Couronne, (ce qui arriva en effet,) il étoit bon en tout événement de le diviſer d'intérêt d'avec les Jéſuites, ſur-tout en rendant ceux-ci plus noirs & plus odieux; on fit donc encore réſulter des informations, que les Jéſuites, en même temps qu'ils faiſoient aſſaſſiner le Roi

par le Duc d'Yorck, conſpiroient d'aſſaſſiner le Duc d'Yorck lui-même, s'il prétendoit jamais être en Angleterre autre choſe que le Vicaire du Pape & l'*affilié* des Jéſuites.

Il arriva de plus un incident qu'on avoit vraiſemblablement fait naître & dont on tira un grand parti. Godfrey, Juge de paix, qui avoit reçu les premières dépoſitions dans cette affaire, fut trouvé mort dans un foſſé, ayant ſon épée paſſée au travers du corps, comme s'il ſe fût tué lui-même; mais des marques qu'on crut lui voir au cou & des contuſions qu'on crut lui trouver à la poitrine, firent penſer qu'il avoit été aſſaſſiné; car c'étoit là ce qu'on vouloit croire. Des bagues reſtées à ſes doigts, de l'argent trouvé dans ſes poches, écartoient l'idée qu'il fût tombé entre les mains des voleurs; cet aſſaſſinat étoit donc l'ouvrage de la haine &

de la vengeance. Les Proteſtans publioient que les Jéſuites (*a*) avoient voulu punir ce Juge d'avoir reçu les dépoſitions faites contre eux & effrayer par cet exemple les autres Juges. Les Catholiques ſoutenoient avec beaucoup plus de vraiſemblance, que leurs accuſateurs avoient commis ce crime pour le leur imputer, & les conjectures ſur ce point durent ſe tourner en certitude lorſqu'on vit des fauſſaires aſſurer impudemment que le meurtre avoit été commis à l'Hôtel de Sommerſet, où demeuroit la

---

(*a*) On fit courir à Londres un mauvais Sonnet François, qui diſoit que les Jéſuites avoient fait aſſaſſiner *Godefrey* ou *Godefroy*, en haîne du nom de *Roi* qui ſe trouvoit au bout de ſon nom.

Ils ont aſſaſſiné Sir Edmond Godefroy :
Car au bout de ſon nom ils ont rencontré *Roi*.
Pour ſatisfaire en part le Chef de leur Egliſe ;

Reine, & par les domestiques mêmes de la Reine. L'insolence de la calomnie ne pouvoit guères aller plus loin, Le Roi en fut épouvanté, il eut assez de fermeté pour défendre sa femme & son frère. Ce qui touchoit au trône fut sauvé, mais tous ceux qui n'avoient pour appui que leur innocence furent sacrifiés. Il falloit des victimes au fanatisme & à la crédulité ; on versa des flots de sang innocent, on fit même tomber des têtes illustres ; le Vicomte de Stafford, de la Maison Howard, homme simple & vertueux, d'ailleurs vieillard infirme, fut décapité, parce qu'un faussaire de la lie du peuple, déclara lui avoir vu remettre une Commission du P. Oliva, qui le créoit trésorier d'une prétendue armée Papale qu'on devoit lever pour faire la conquête des trois Royaumes ; les gens sages frémissoient & se taisoient, le Parle-

ment défendit de nier la réalité de la *Conſpiration Papiſte*, ce qui prouve qu'il n'y croyoit pas.

Les noms des trois ſcélérats obſcurs, ſur la foi deſquels toutes ces violences furent exercées, ſont devenus célébres par ce grand crime.

Le premier, nommé Titus Oates, fils d'un Tiſſerand, devenu Miniſtre Anabaptiſte, avoit pris les Ordres dans l'Egliſe Anglicane, pour avoir un bénéfice. Accuſé de parjure, il n'échappa qu'avec peine aux rigueurs de la Juſtice. Aumônier de vaiſſeau, il fut chaſſé pour des déſordres infames, il ſe fit Catholique & entra comme Ecolier à l'âge de trente ans, (pour imiter Saint-Ignace) au Collège des Jéſuites de Saint-Omer, dans l'intention, comme il l'avoua lui-même, d'épier leurs ſecrets; ſon eſpionnage ayant été ſoupçonné ou prouvé, le Provincial l'avoit chaſſé à

coups de bâton. Cet imposteur fut confondu sur tous les points dans l'affaire de la conspiration. Les accusés prouvèrent l'*Alibi* non seulement pour ce qui les regardoit, mais encore pour ce qui regardoit Oates, qui le plus souvent ne connoissoit ni les lieux où il disoit s'être trouvé, ni les personnes avec lesquelles il prétendoit avoir traité; il avoit eu, disoit-il, de fréquentes conférences avec le Confesseur de Louis XIV, & il ne savoit pas seulement le nom du P. de la Chaise; il avoit été très-souvent, disoit-il encore, au Collège des Jésuites à Paris, & il fut convaincu d'ignorer où ce Collège étoit situé. Il avoit négocié dans les Païs-Bas avec Dom Juan d'Autriche; c'étoit, disoit-il, un grand homme maigre, & le Roi qui connoissoit beaucoup Dom Juan, savoit qu'il étoit précisément le contraire; enfin Oates assûroit avoir eu

des liaisons intimes avec Coleman, qu'il accusoit d'avoir conduit toute l'intrigue, on plaça Coleman devant lui, il ne le reconnut point. Mais l'évidence avoit perdu son empire sur les esprits, le bandeau du fanatisme couvroit tous les yeux, la Nation entière, dit M. Hume, étoit devenue populace; les Juges indiquoient aux témoins ce qu'ils devoient dire & disputoient contr'eux sur leurs dépositions, quand elles tendoient à la décharge des accusés. Les Etudians du Collège de Saint-Omer attestèrent que pendant tout le temps qu'Oates prétendoit avoir passé à Londres, il n'avoit point quitté Saint-Omer. Un des Déposans ajouta : » C'est une vérité » que je ne puis révoquer en doute » sans démentir le témoignage de tous » mes sens (a). « Vous autres Papistes »,

(a) *An & oculos nostros vis eruere?* Nombr. ch. 16. n. 14.

lui répondit avec un mépris amer le Chef de Justice, » on vous instruit dès » l'enfance à n'en pas croire vos sens.

On vient de voir quel homme étoit Oates. Bedloë, second témoin, feignant de ne le pas connoître, eut soin de répéter fidèlement la même déposition, & d'y ajouter qu'il avoit vu tuer le Juge Godfrey à l'hôtel de Sommerset par les domestiques de la Reine. Ce Bedloë, soldat, fils d'un violon de village, étoit un aventurier qui faisoit métier de parcourir, sous de faux noms, les divers Etats de l'Europe, emportant l'argent de tout le monde. Pour completter la preuve légale sur le fait particulier de l'assassinat de Godfrey, on séduisit un malheureux, nommé Prance, qui ayant été chargé tout exprès par Bedloë, avoit été jetté dans le cachot le plus infect & le plus mal-sain, où l'on prétend même qu'il fut plu-

ſieurs fois appliqué à la queſtion; enfin, il avoua, pour ſauver ſa vie, qu'il avoit eu part au meurtre de ce Juge & que le meurtre s'étoit fait par ordre de la Reine.

Le troiſième témoin, nommé Dangerfield, étoit un fauſſaire & un faux-monnoyeur, pilorié quatre fois, fouetté, banni, marqué d'un fer chaud à la main, à qui la Juſtice enfin n'avoit fait grace que de la vie. Celui-ci prétendoit avoir trouvé preſque miraculeuſement dans un tonneau de farine des papiers myſtérieux qui contenoient tout le plan de la conjuration, tel qu'il avoit été expoſé par les autres témoins. Nous ne nommons que les principaux. Tous les autres étoient de la même eſpèce.

Ce fut ſur la foi de pareilles gens & de pareils faits, qu'on envoya au ſupplice tous ceux que le Gouvernement crut avoir intérêt d'opprimer,

tous proteſtèrent de leur innocence, juſqu'au dernier ſoupir & le fanatiſme imputa cette conſtance au fanatiſme. Oates, Bedloë, Dangerfield furent comblés de bienfaits & de récompenſes par Shaftsbury. Le célébre Arnauld, en démontrant la fauſſeté de la prétendue conſpiration Papiſte, a été une fois dans ſa vie l'Apologiſte des Jéſuites (*a*).

(*a*) » Je me ſouviens, dit M. Arnauld, d'avoir lû dans une Gazette burleſque que le » Roi d'Ethiopie avoit fait pendre ſon Cordonnier, parce qu'il avoit découvert qu'il » l'avoit voulu faire périr par une mine qu'il » avoit faite dans le talon de ſon ſoulier. Voilà, ſelon M. Arnauld, l'image de la Conſpi» ration Papiſte, & le dégré de vraiſemblance » qu'elle préſente. Il ajoute que cette calom» nie fut tournée en ridicule dans une Comé» die, où ſur la foi de deux témoins on fai» ſoit le procès à un homme, pour avoir volé » & emporté ſous ſon manteau un navire armé

Le chef-d'œuvre de la politique de Shaftsbury fut de faire servir cette persécution contre les Catholiques à détruire un Lord Protestant, un Ministre favori, dont le crédit lui faisoit ombrage ; ce fut le Comte de Danby, Grand Trésorier d'Angleterre, honoré de la confiance particulière du Roi. Un des effets de la conspiration Papiste avoit été d'animer encore les Wighs, c'est-à-dire presque toute la Nation, contre la France, & contre Louis XIV qu'on regardoit comme l'appui du Papisme secret de Charles II, & du Papisme public du Duc d'York, & qui devoit, suivant Oates & ses semblables, fournir l'armée Catholique sur laquelle on comptoit pour l'exécution de tous ces vastes desseins. Montaigu, Ambassa-

» de quarante pièces de canon ». Apolog. pour les Catholiques, Ire. Parie, p. 285 & 312.-3.

deur d'Angleterre en France, livré à Shaftsbury & aux Wighs, quitte tout-à-coup ſon Ambaſſade ſans permiſſion du Roi & ſans prendre congé, revient à Londres, & produit une lettre par laquelle Danby demandoit au nom de ſon Maître de l'argent au Roi de France. Charles avoit ajoûté de ſa main les mots ſuivans: *cette lettre eſt écrite par mon ordre.* CHARLES, *Roi.* Cette déclaration ne ſauva point Danby, il fut empriſonné & privé de ſes emplois comme ami de la France; cependant on voit par les dépêches de Barillon, alors Ambaſſadeur de France à Londres, que la France étoit d'intelligence avec Shaftsbury, Montaigu & les autres ennemis du Lord Danby, pour ménager la diſgrace de ce Miniſtre, qui ſe diſtinguoit par ſon zèle pour la Religion Proteſtante & qui eût voulu détacher ſon Maître de l'Alliance de Louis XIV.

On voit par les mêmes dépêches que presque tous les Ministres de Charles II étoient Pensionnaires de la France, & que Danby & Shaftsbury étoient presque les seuls qui eussent refusé de l'être, nouveau trait de caractère dans Shaftsbury qui se permettoit tant de choses.

On y voit aussi, comment Charles II marchandoit avec Louis XIV, tantôt une conversion à laquelle il n'étoit point déterminé & qu'il différoit toujours sous différens prétextes, tantôt une prorogation ou une cassation du Parlement, & comment les Ministres de Louis XIV, tandis qu'ils donnoient de l'argent à Charles II pour le rendre indépendant de sa Nation, se ménageoient des intelligences dans le parti populaire, pour tenir toujours ce Prince dans l'inquiétude & son Royaume dans l'agitation, jeux communs de la politique vulgaire.

Dans un de ces marchés enrte Louis XIV & Charles II, on étoit convenu de deux millions que Charles II devoit recevoir. Ses Ministres lui persuadèrent de prétendre qu'il s'étoit trompé dans l'évaluation de la somme, & que par deux millions il avoit entendu deux cent mille livres sterling, c'est-à-dire beaucoup plus du double de la somme convenue, le stratagême étoit grossier, Charles en eut honte, & lorsque Barillon vint faire des remontrances sur une si étrange variation, Charles l'interrompit dès le premier mot: » Au nom de » Dieu », dit-il, » ne m'en parlez pas: » j'en suis si confus que je ne puis » plus en entendre parler. Voyez M. » le Trésorier, & faites comme vous » l'entendrez avec lui, car pour moi, » je suis au désespoir quand on m'en » parle ». Barillon insista & répésenta que c'étoit compromettre l'Ambassa-

deur Courtin son prédécesseur, qui avoit conclu ce marché, & auquel Louis XIV imputeroit ce mal-entendu. » Il n'y a point de la faute de Cour-» tin », répondit Charles, » c'est moi » seul qui ai tort d'avoir ignoré le » rapport de la monnoye de France » à celle d'Angleterre ; en même temps il conduisoit Barillon à la porte de sa chambre, où il le quitta », en répétant : » Je suis si honteux que je ne » vous en puis plus parler. Voyez le » Trésorier, car il me fait connoître » de si grands besoins & une si grande » nécessité de mes affaires, que je ne » crois pas que le Roi mon frère veuille » me laisser dans cet embarras ».

Shaftsbury étant tombé dans la disgrace, forma des complots après en avoir supposé. Le plus considérable de ces complots est celui qui est connu dans l'Histoire d'Angleterre sous le nom de *Complot de la Maison de*

Rye, & qui fut formé par des Proteſtans en haine du Duc d'Yorck & du Catholiciſme. On n'entendoit parler alors que de conſpirations (*a*), l'eſprit de parti rendoit cette accuſation bien fréquente & ſe contentoit de preuves bien legères. La fauſſeté reconnue de la conſpiration Papiſte, qui peu de temps auparavant, avoit ſervi de prétexte à tant de cruautés exercées par les Parlementaires contre les Jéſuites & les Catholiques, a répandu quelque doute ſur la réalité du complot de la Maiſon de Rye, qui a paru n'être que la contrepartie de la conſpiration Papiſte, & qu'une récri-

(*a*) M. Arnauld applique au Peuple Anglois ce que le Prophète Iſaïe, (ch. 8, verſ. 12.) dit du Peuple Juif. *Non dicatis, Conjuratio: omnia enim quæ loquitur Populus iſte, Conjuratio eſt.* On diſoit qu'il n'y avoit point alors de meilleur métier en Angleterre que celui de *témoin du Roi*, & de *découvreur de Conſpiration.*

mination des Catholiques contre les Proteſtans ; cependant le complot de la Maiſon de Rye eſt prouvé, il eſt même avoué par les Auteurs Proteſtans. Mais les Chefs de ce complot mal concerté différoient tous de vues, de motifs & d'objet. Ces Chefs étoient le Duc de Monmouth, qui aſpiroit au trône, Shaftsbury qu'on a ſoupçonné d'avoir voulu remplacer Cromwel, Algernon Sidney, qui avoit pris Brutus pour modèle, & qui comme ce Romain, vouloit procurer la liberté à ſon païs ; Eſſex qui ſuivoit le même plan ; le Lord Ruſſel, fils du Duc de Bedford & l'homme le plus aimable & le plus vertueux de l'Angleterre, qui, reſtant attaché à la conſtitution établie, ne ſe propoſoit que l'excluſion du Duc d'Yorck & la réparation des déſordres, ainſi que Hambden, petit fils du fameux Chef Parlementaire oppoſé à Charles I,

Howard, homme ſans principes & ne ſuivant que l'intérêt. Tous ſe réuniſſoient dans le projet d'exciter un ſoulévement général, ce que quelques-uns d'entr'eux, d'après leurs principes Républicains, jugeoient légitime. Mais ſous ces Chefs, & ſans leur aveu, il y avoit une foule de conſpirateurs obſcurs, qui avoient leurs deſſeins à part, & dont quelques-uns s'emportèrent juſqu'à propoſer d'aſſaſſiner le Roi & le Duc d'Yorck, à la Maiſon de Rye, qui appartenoit à l'un d'entr'eux & dont le complot a tiré ſon nom. Trop de gens entroient dans ce complot, pour qu'il ne fût pas découvert. Monmouth ſe cacha; quant à Shaftsbury, une retraite ignorée, même de ſes complices, & qu'il ne quitta que pour fuir en Hollande, une mort prompte & obſcure dans cette terre étrangère, le dérobèrent au ſupplice; Ruſſel & Sidney périrent

ſur un échafaud, Ruſſel univerſellement regretté, Sidney condamné irréguliérement ſur des preuves incomplettes; ce défaut de preuves ſauva Hambden; Eſſex mourut en Romain, dit le Chevalier Dalrymple, c'eſt-à-dire qu'enfermé dans la même chambre d'où le Lord Capel ſon père avoit été envoyé à l'échafaud par Cromwel pour une meilleure cauſe, & où le Comte de Northumberland, Biſayeul de ſa femme, avoit prévenu ſon ſupplice par une mort volontaire, il ſuivit l'exemple du dernier. Arthur Capel, Comte d'Eſſex étoit ce même Etudiant de Londres que Fairfax, du temps de Charles I, avoit menacé d'égorger à la vue de ſon père, pour forcer celui-ci à rendre la ville de Colcheſter dont il étoit Gouverneur. Nous avons dit, quelle fut en cette occaſion la conſtance & du fils & du père. Le jeune Capel ne démentit ce caractère de

fermeté ni dans le cours de sa vie ni à sa mort. Charles II en apprenant sa fin, parut se rappeller ses services & ceux de son père. » Essex », dit-il, » pouvoit recourir à ma clémence, je » devois au moins une vie à sa fa- » mille. » Il auroit dû accorder à sa mémoire la vie du Lord Russel son ami, qui n'étoit point encore éxécuté, & pour qui toute la Nation demandoit grace. Le Marquis de Ruvigny, François, parent du Lord Russel, & qui ayant passé depuis en Angleterre pour cause de Religion, fut si connu sous le nom de Lord Galowai, engagea Louis XIV à le charger d'une lettre par laquelle ce Monarque demandoit au Roi d'Angleterre la grace de Russel ; Barillon annonça au Roi d'Angleterre & la lettre de Louis XIV & le voyage de Ruvigny ; Charles répondit cruellement : » *Ruvigny peut venir, quand il lui plaira*,

» *mais avant son arrivée, Russel aura*
» *la tête tranchée* ».

La peine du crime de trahison est d'être pendu & mis en quartiers, mais le Roi commuoit ordinairement cette peine pour les Lords & les personnes de distinction, en celle d'être décapités. Lorsque dans l'affaire de la *Conspiration Papiste*, le Vicomte de Stafford avoit été pris pour victime, les Schérifs emportés par le fanatisme du moment, prétendirent élever des doutes sur cette prérogative Royale, de commuer la peine, & le Lord Russel, qui sans doute croyoit Stafford coupable, appuya les Schérifs ; le souvenir de cette circonstance contribua peut-être à rendre le Roi inéxorable à l'égard de Russel, il se contenta de commuer aussi sa peine, & il dit : » Le
» Lord Russel éprouve en ce moment
» que je possede la prérogative qu'il a
» jugé à propos de me disputer dans

» l'affaire du Vicomte de Stafford » ; mot qui rappelle celui qu'on attribue à Louis XIII, se représentant le jeune Cinq-Mars, son favori, sous la hache du Bourreau : » *Cinq-Mars fait en ce* » *moment une vilaine grimace* ». Louis XIII & Charles II étoient cependant des Princes doux, mais ils étoient gouvernés par des hommes sévères, & entraînés par des conjonctures fâcheuses.

On voit encore par les dépêches de Barillon, que cet Ambassadeur avoit avec Russel & Sidney des correspondances, dont l'objet étoit d'entretenir les divisions entre le parti Royaliste & le parti Populaire ; mais ces liaisons de Barillon avec les Chefs du complot de la Maison de Rye n'allèrent point jusqu'à seconder ce complot ; Louis XIV ne vouloit point nuire à Charles II, mais seulement le mettre dans l'impossibilité de nuire à la France, & le tenir dans sa dépendance, en l'em-

pêchant de ſe réunir avec ſon peuple.

Le reſſentiment des violences exercées contre les Catholiques dans l'affaire de la conſpiration Papiſte, eut beaucoup de part aux rigueurs employées dans la punition du complot de Rye, & ici revient encore cette éternelle Moralité éternellement méconnue, que le mal produit le mal, & que nuire eſt une abſurdité. Ce fut alors qu'on vit paroître ce barbare Jeffreys, l'exécuteur des vengeances du Duc d'Yorck, d'abord Chef de Juſtice, enſuite Chancelier. Le trait ſuivant ſuffiroit pour peindre ce Juge. Une femme le conjurant à genoux de ſauver la vie à un accuſé, qu'il croyoit ſon Amant, il n'eut pas de honte de lui répondre : » *quand il ſera écartelé,* » *vous aurez la partie de ſon corps que je* » *ſais que vous aimez le plus.* »

Ce fut lui qui dans le procès de Sidney, au défaut de preuves juridiques, érigea en preuve d'un attentat contre

le Roi des écrits saisis parmi les papiers de Sidney & uniquement relatifs à son fameux traité du Gouvernement.

Un Juge de paix lui ayant dénoncé par le devoir de sa charge un homme soupçonné d'un crime, & lui faisant observer en même temps que la preuve n'étoit pas complette. » *C'est vous* » *qui nous l'avez amené* », dit Jeffreys, » *s'il est innocent, son sang retombera* » *sur vous*. Les sœurs de l'accusé s'efforçant de fléchir Jeffreys en faveur de leur frère, & s'attachant aux roues du carrosse de ce Juge pour l'arrêter un moment, il donna ordre à son cocher de leur couper les bras & les mains à coups de fouet.

On lui parloit en faveur d'un autre accusé dont tout annonçoit l'innocence. *N'importe*, dit Jeffreys, *sa famille nous doit une vie.* Charles II avoit dit du Comte d'Essex : *Je devois une vie à sa famille.*

Armstrong

Armſtrong & Holloway, deux des conjurés du complot de Rye, ayant pris la fuite, chacun d'eux fut déclaré *Exlex*, c'eſt-à-dire privé de la protection des loix; mais dans ce cas même les loix donnent un an pour reparoître. Tous deux reparurent à temps, forcément à la vérité, car ayant été ſaiſis hors du Royaume, ils furent renvoyés en Angleterre. Tous deux étoient à cet égard dans le même cas; mais il y avoit des preuves contre Holloway, il n'y en avoit point contre Armſtrong. Par cette raiſon Holloway fut admis dans les Tribunaux & Armſtrong en fut exclu, Holloway convaincu fut envoyé au ſupplice en vertu d'un jugement. Armſtrong qu'on refuſoit toujours de juger, ſe plaignant qu'on le privoit ſeul du bénéfice commun de la loi, Jeffreys lui repondit; *Vous en jouirez bientôt pleinement, car vous ſerez éxécuté mardi prochain*; en effet

il le fit tuer militairement comme un homme déclaré *Exlex.*

Telles étoient les horreurs qu'on exerçoit ſous le nom de Charles II, tandis qu'il flottoit entre ſon frère & ſes fils, entre les Catholiques & les Proteſtans, entre les Wighs & les Torris, entre Louis XIV & le Prince d'Orange, entre la France & ſon peuple.

16 Fév. 1685. Il mourut au milieu de cette incertitude d'opinion & de conduite, n'ayant jamais pu avoir de plan fixe ſur la Religion ni ſur la politique, toujours inclinant vers le Catholiciſme & favoriſant la réforme, toujours vendu à la France & prêt de s'armer contre elle; toujours plein du deſir, occupé du ſoin d'étendre ſa prérogative, & cédant à toutes les pétitions du Parlement. C'eſt de lui qu'on a dit qu'il n'avoit jamais dit une folie ni fait une action ſage. Burnet ne lui

accorde aucune vertu, & prétend que c'étoient ſeulement, chez ce Prince, de moindres défauts qui ſervoient de contrepoids à ſes vices. Il le compare à Tibère, à qui Charles ne reſſembloit pas plus que Cromwel à Titus. De grands Ecrivains, de différens partis, ont tracé le portrait de Charles, & ont fait un problême de ſon caractère; il étoit doux & foible: voilà le problême réſolu; il ne fit jamais un acte de vigueur, juſte ou injuſte, que par foibleſſe; il donnoit beaucoup à ſes favoris & à ſes maîtreſſes, & faiſoit banqueroute à ſon peuple; il fit la guerre à la Hollande & à ſon neveu, parce que ſa ſœur & Louis XIV le vouloient: il fit la paix parce que ſon peuple le voulut; il voyoit le bien, il le deſiroit, & n'avoit pas le courage de le faire: particulier aimable, mauvais Roi.

Sous ſon regne l'Angleterre perdit

la confidération qu'elle avoit acquise dans l'Europe fous Cromwel.

Cette confidération passa toute entière à Louis XIV, & ne fut point bornée à l'Europe. Ce qui arriva en 1684, à Alger, prouve quelle différence les Nations étrangères mettoient entre Louis XIV & Charles II. Les Galiotes à bombes, ou l'art de faire partir les bombes aussi juste d'une assiète mouvante que d'un terrein solide, art inventé par un François, nommé Bernard Renaud, ayant mis le fameux Du-Quesne en état de bombarder Alger jusqu'à deux fois (*a*), Louis XIV, vengeur de la Chrétienté, voulut en être le bienfaiteur, en délivrant tous les esclaves Chrétiens qui se trouvoient dans Alger. Damfreville, Capitaine de Vaisseaux, fut chargé de les

(*a*) Le 30 Août 1682; les 26 & 27 Juin 1683.

recevoir. Il se trouva parmi eux des Anglois. Leur orgueil se sentit blessé de devoir la liberté au Roi de France : ils soutinrent qu'ils n'en avoient l'obligation qu'à leur Maître. Damfreville, pour les désabuser, les rendit aux Algériens, qui les remirent à la chaîne.

Charles II n'eut point d'enfans de Catherine de Portugal, sa femme.

Ardent & inconstant en amour, il avoit eu de différentes Maîtresses une multitude de bâtards : la Duchesse de Portsmouth le fixa.

Dans une Assemblée de Wighs, il fut proposé de faire le procès à quelques-unes de ses Maîtresses, qui l'avoient engagé dans des profusions ruineuses : & moi, dit le vieux Mordaunt, » je demande qu'il soit érigé des » Statues à ces Dames, pour le soin » qu'elles ont pris de le tenir par-là » dans la dépendance du Parlement ».

Charles mourut d'apoplexie, dans sa cinquante-quatrième année. Il mourut Catholique, du moins il reçut les Sacremens de l'Eglise de la main d'un Prêtre Catholique. Il a été accusé d'irréligion, ainsi que les favoris qui formoient ce qu'on appelloit *la Cabale ;* en général les Wighs prodiguoient facilement ce reproche aux Toris ; ce sont les Wighs aussi qui ont voulu insinuer que Charles avoit été empoisonné, parce qu'il se disposoit à chasser du Royaume le Duc d'Yorck ; cette calomnie, inventée après-coup par les ennemis de Jacques II, pour le rendre odieux, ne vint dans l'esprit à personne au temps de la mort de Charles II.

Charles avoit en partie la politesse, les graces de l'esprit, l'agrément des manières qui avoient distingué si avantageusement la Duchesse d'Orléans, sa sœur. « Un esprit trop fin, dit le » Lord Halifax, peut exciter la crain-

» te : un esprit élevé peut exciter » l'envie : Charles avoit cette espèce » d'esprit simple, bien fait, qui se » fait aimer ». Avec du penchant à la raillerie & même à la satyre, il n'offensa jamais personne, tant il avoit de goût dans l'esprit & de discrétion dans le caractère, tant la nature lui avoit donné la juste mesure de ce qui plaît & de ce qui blesse ! Il contoit avec agrément & avec intérêt, mais il avoit le défaut des Conteurs, celui de se répéter. « Je suis surpris, disoit » à son sujet le Comte de Rochester, » qu'on ait assez de mémoire pour re- » dire toujours la même histoire avec » les mêmes circonstances, & qu'on » n'en ait pas assez pour se souvenir » que la veille on a fait le même récit » aux mêmes personnes ».

On a remarqué que Charles II qui aimoit les Sciences, qui les cultivoit même avec succès, particulièrement

la Chymie & la Mécanique, n'avoit rien fait pour les Savans, tandis que Louis XIV qui n'avoit ni son goût ni ses connoissances, effaça François I lui-même par la protection éclairée, magnifique, qu'il accorda aux Lettres & aux Arts. C'est que Louis XIV aimoit la gloire, c'est qu'il connoissoit les hommes & qu'il savoit les employer, au lieu que l'indolent Charles II n'aimoit que les voluptés, & jugeant tous les hommes essentiellement vicieux, ne se donnoit ni la peine de les connoître ni le plaisir de les récompenser.

Aussi Louis XIV donna-t-il seul, comme Auguste, son nom à son siècle; Généraux, Ministres, Poëtes, Orateurs, Savans, Artistes, hommes de génie dans tous les genres, il semble avoir tout produit & tout vivifié. Sa gloire se forme de la gloire réunie de tous ces génies immortels : son

nom célébré dans leurs divins ouvrages, passera d'âge en âge, comme le leur, à la postérité la plus reculée, avec le sceau de grandeur & de gloire qu'ils y ont imprimé; on lui saura gré d'avoir obtenu leurs éloges & de les avoir mérités, du moins par ses bienfaits. Les talens étrangers attirés en France, les talens nationaux encouragés, l'émulation excitée, l'étude facilitée, les travaux récompensés, les Savans préservés de l'indigence, de grands monumens consacrés aux progrès des Lettres, des Arts & des Sciences, demandent grace pour les erreurs, les fautes & les conquêtes de Louis XIV. Les révolutions du temps, les lumières de la Philosophie, les caprices de l'opinion, ont pu lui enlever une partie de sa renommée; il lui reste le bien qu'il a fait aux Lettres & le bien qu'elles ont fait au Monde.

Et que lui en a-t-il coûté pour ré-

pandre cet éclat éternel sur sa Nation & sur lui-même? Des graces qui eussent à peine suffi à l'avidité d'un seul favori ou d'une seule maîtresse, & ici le mérite de l'économie se joint à celui de la magnificence.

Que Charles II ait négligé Milton, le détracteur de Charles I, & le Panégyriste de Cromwel, on pourroit l'excuser d'avoir refusé au mauvais citoyen, au sujet séditieux les graces dûes au grand Poëte, qui d'ailleurs ne fut bien reconnu pour tel qu'après sa mort; mais qu'il ait laissé le grand Tragique Otway mourir de misère, que Dryden ait été réduit à la nécessité d'écrire trop pour avoir du pain, qu'on ait laissé vivre dans l'obscurité, mourir même dans l'indigence le célèbre Butler, Auteur d'*Hudibras*, Poëme que Charles II savoit presque tout entier par cœur, & qui par le ridicule qu'il répandit sur le Puritanisme &

ſur l'eſprit de Secte, fut encore plus utile à ce Prince que la Satyre Ménippée ne l'avoit été à Henri IV : c'eſt certainement une tache pour le regne de Charles II.

Mais ſi ce Prince ne récompenſoit point les talens, il les aimoit, & c'eſt beaucoup. On veut plaire aux Rois, même ſans eſpérer leurs faveurs ; les talens des Waller, des Cowley, des Dorſet, des Roſcommon, des Halifax, &c., embellirent la Cour de Charles II. Le Duc de Buckingham par ſa Comédie du *Rehearſal*, purgea la Scène Angloiſe des monſtres qu'on y avoit juſqu'alors accueillis. L'eſprit & le libertinage caractériſent les Comédies de Wicherley, & en général les productions de ce temps. Plus le Puritaniſme avoit répandu parmi le peuple l'eſprit de pédanterie & d'auſtérité, plus la Cour, en haine du Puritaniſme, affectoit de licence dans

les mœurs & dans les écrits; de là une indécence générale & une corruption de goût, dont, selon M. Hume, le Chevalier Temple est le seul Ecrivain de ce temps qui ait su se garantir. Wicherley, entraîné par ce torrent, n'a pas su s'élever jusqu'à la plaisanterie instructive, qui est la vraie Comédie & qui est celle de Molière. Le seul nom du Satyrique Rochester allarme la pudeur. Le prétexte d'imiter la liberté des Anciens ne peut le justifier. « La liberté des Anciens, dit » M. Hume, ne ressemble pas plus à » la licence de Rochester, que la » nudité d'un Indien à celle d'une » femme sans pudeur ». M. de Voltaire, qui, le premier a fait connoître en France ces Ecrivains fameux du regne de Charles II, leur fait aussi le même reproche.

Hume, Charles II.

Tandis que le vice & l'indécence défigurent ainsi les plus belles produc-

tions de ce règne, & atteste la corruption de la Cour d'Angleterre, Louis XIV, en qui tout respiroit la décence & la dignité, au milieu même des passions & des plaisirs, imprimoit ce caractère à sa Cour & à sa Nation. Racine, en peignant ce qu'il avoit sous les yeux, étoit noble avec grace, tendre avec décence, éloquent avec goût, passionné avec mesure; Boileau fut sage & sévère, il respecta la langue & les moeurs; tous les bons écrits de ce temps ont ce double avantage, & le goût y a gagné. On peut dire en général de la contrainte salutaire qu'impose la décence, ce qu'on a dit en particulier de la contrainte de la mesure & de la rime, *la règle qui semble austère, n'est qu'un art plus certain de plaire.* La nécessité d'exprimer avec ménagement les idées les plus fortes & les plus libres, oblige à dire mieux, à choisir ses expressions & ses couleurs, à distinguer

des nuances, à saisir des rapports, à trouver des adoucissemens, à ne donner aux objets que le dégré de saillie qui leur convient; elle accoutume à la précision, à la finesse, à la délicatesse, à la noblesse. C'est un des charmes & des prestiges de l'art que tout puisse être dit, moyennant la manière (*a*);

(*a*) On a beaucoup dit qu'il n'y a d'éloquence que dans les Républiques; n'auroit-on pas pu se contenter d'observer que les caractères de l'éloquence sont différens dans une République & dans une Monarchie; que dans l'une, elle a plus de franchise & d'énergie, dans l'autre, plus de grace & de souplesse; qu'elle est plus entraînante dans l'une, plus persuasive dans l'autre; que dans une République, il lui suffit de convaincre & de subjuguer, que dans une Monarchie, elle n'est jamais dispensée de plaire. Prenons un exemple où on ait la même chose à dire de part & d'autre. Supposons qu'un Romain, dans le temps de la République, eût voulu en dissua-

tout parut sage sous Louis XIV ; tout fut décent ; le vice fut forcé, comme

---

der un autre d'épouser une Reine, il lui eût dit sans précaution & sans détour :

De l'affranchi Pallas nous avons vû le frère,
Des fers de Claudius Félix encor flétri,
De deux Reines..... devenir le Mari,
Et ces Reines étoient du sang de Bérénice.

Paulin, Ministre courageux, mais discret d'un Empereur Citoyen, mais, d'un Empereur, lui dit :

Vous m'avez commandé sur-tout d'être sincère,
De l'affranchi Pallas nous avons vû le frère,
Des fers de Claudius Félix encor flétri,
De deux Reines, Seigneur, devenir le Mari,
Et s'il faut jusqu'au bout que je vous obéisse.
Ces deux Reines étoient du sang de Bérénice.

La convenance adroite & délicate de ces deux vers, qui servent de passe-port aux vérités les plus fortes ;

Vous m'avez commandé sur-tout d'être sincère,
Et s'il faut jusqu'au bout que je vous obéisse,

Offre certainement des beautés particulières, & ces beautés naissent de la nécessité de ménager un Empereur, & d'adoucir par l'expression une vérité qui est la même pour le fond.

on l'a dit, de rendre hommage à la vertu en empruntant ſon maſque. Molière, à la Cour de Louis XIV, eut à démaſquer des hypocrites, des fanfarons de vertu; Wicherley, à la Cour de Charles II, eût trouvé des fanfarons de vice & de débauche. La Cour de Louis XIV fut en tout l'oppoſé de celle de Charles II. Louis étoit toujours Roi, & ne ſavoit être que Roi; il aimoit la repréſentation, & n'en ſortoit preſque jamais. Charles ne ſavoit être que particulier, l'étiquette de ſon rang l'importunoit, les devoirs de la Royauté le fatiguoient, & il ſe hâtoit de rentrer dans la ſociété intime & familière, où il reprenoit tous ſes avantages.

Les Sciences que Charles II aimoit encore plus que les Lettres, furent cultivées ſous ſon regne avec encore plus de ſuccès. Stillingfléet, Tillotſon, Sherlock ſe firent un nom dans la Théologie; Burnet écrivit l'hiſtoire de

la Réformation. Alors auſſi parurent le Mathématicien Wallis, Sydenham, le reſtaurateur de la Médecine, Boyle, qui perfectionna la Machine Pneumatique & à qui la Phyſique Expérimentale doit tant de progrès ; enfin, Locke & Newton, noms après leſquels il n'en eſt plus qu'on doive citer.

L'Architecture fit des progrès ſous ce règne. Le grand incendie de 1666 ayant conſumé la Cathédrale de Londres, le fameux Chriſtophe Wren donna le plan de la nouvelle Cathédrale, & l'exécuta. Cet édifice, commencé en 1675, achevé en 1710, eſt le plus vaſte Temple qui exiſte, après Saint Pierre de Rome, ſur le modèle duquel il a été conſtruit en partie. Le Chevalier Wren, mort en 1723, âgé de 91 ans, ayant vû le règne de Charles I, le Protectorat des deux Cromwel, Olivier & Richard, les règnes de Charles II, de Jacques II, de Guillaume III

& de Marie, de la Reine Anne, de Georges I, est enterré dans son Eglise; on connoît ce trait sublime qui termine son Epitaphe :

Lector, si monumentum requiris, circumspice.

Nous avons déjà dit que Charles II avoit eu l'honueur de donner à Louis XIV l'exemple qu'il avoit reçu du Cardinal de Richelieu, de former des Compagnies Littéraires. La fondation de la Société Royale de Londres, a vraisemblablement donné l'idée de l'établissement des Académies des Belles-Lettres & des Sciences de Paris; mais Louis XIV fit plus pour ces Académies que Charles II n'avoit fait pour la Société Royale de Londres.



CHAPITRE TREIZIEME.

JACQUES II en Angleteterre.

Et encore LOUIS XIV en France.

Depuis l'an 1685 jufqu'en 1688.

L'ANNÉE 1685 eſt mémorable par deux événemens qui vont avoir une grande influence fur les affaires de l'Europe, & qui vont mettre de nouveau dans les intérêts politiques cette chaleur qu'inſpirent les intérêts religieux. L'un de ces événemens eſt la Révocation de l'Edit de Nantes; l'autre, eſt l'avènement de Jacques II à la Couronne d'Angleterre.

Quant à la Révocation de l'Edit de Nantes, les principes d'après leſquels on doit juger de cette réſolution, font connus aujourd'hui. Dans le temps même les Catholiques furent

partagés. Le Chancelier le Tellier, qui ſans égaler Louvois, ſon fils, ce grand Miniſtre de guerre, ni Colbert ſon Rival, ce grand Miniſtre de paix, n'étoit cependant pas ſans talens ni ſans lumières, chantoit le Cantique de Siméon & rendoit graces au Ciel de ce que ſes yeux, prêts à ſe fermer, avoient vu ce triomphe de la foi Catholique, auquel il ne ſurvécut que de huit jours (*a*). Au contraire, la Reine de Suède, Chriſtine, qui, en abdiquant la Couronne, avoit abjuré le Luthéraniſme, & qui, par zèle pour la Religion Catholique, autant que par amour pour les Arts, voulut vivre & mourir à Rome, condamnoit hautement la Révocation & la Dragonade. On connoît ſa fameuſe Lettre

(*a*) La révocation de l'Edit de Nantes eſt du 22 Octobre, & le Chancelier le Tellier mourut le 31.

au Chevalier de Terlon ; il est toujours utile de remettre sous les yeux du lecteur de semblables monumens.

De Rome, le 2 Février 1686.

« Puisque vous desirez de savoir » mes sentimens sur la prétendue ex- » tirpation de l'hérésie en France, je » suis ravie de vous les dire sur un si » grand sujet. Comme je fais profession » de ne craindre & de ne flatter per- » sonne, je vous avouerai franche- » ment que je ne suis pas fort per- » suadée du succès de ce grand des- » sein, & que je ne saurois m'en » réjouir, comme d'une chose fort » avantageuse à nôtre sainte Reli- » gion. Au contraire, je prévois bien » des préjudices, qu'un procédé si » nouveau fera naître par-tout.

» De bonne-foi, êtes-vous bien » persuadé de la sincérité de ces nou- » veaux convertis ? Je souhaite qu'ils

» obéissent sincèrement à Dieu & à
» leur Roi ; mais je crains leur opi-
» niâtreté , & je ne voudrois pas
» avoir sur mon compte tous les sa-
» crilèges que commettront ces Ca-
» tholiques, forcés par des Mission-
» naires, qui traitent trop cavalière-
» ment nos saints mystères. Les gens
» de guerre sont d'étranges Apôtres ;
» je les crois plus propres à tuer,
» violer & voler , qu'à persuader.
» Aussi des relations, desquelles on ne
» peut douter, nous apprennent qu'ils
» s'acquittent de leur Mission fort à
» leur mode. J'ai pitié des gens qu'on
» abandonne à leur discrétion : je
» plains tant de familles ruinées, tant
» d'honnêtes gens réduits à l'aumône,
» & je ne puis regarder ce qui se
» passe aujourd'hui en France, sans
» en avoir compassion. Je plains ces
» malheureux d'être nés dans l'erreur ;
» mais il me semble qu'ils en sont

» plus dignes de pitié que de haine ;
» & comme je ne voudrois pas pour
» l'empire du monde avoir part à
» leur erreur, je ne voudrois pas
» aussi être cause de leurs malheurs.

» Je considère aujourd'hui la France
» comme une malade, à qui on coupe
» bras & jambes pour la guérir d'un
» mal, qu'un peu de patience & de
» douceur auroit entièrement guéri.
» Mais je crains fort que ce mal ne
» s'aigrisse, & qu'il ne se rende enfin
» incurable; que ce feu, caché sous
» les cendres, ne se rallume un jour
» plus fort que jamais, & que l'hé-
» résie masquée ne devienne plus
» dangereuse. Rien n'est plus louable
» que le dessein de convertir les hé-
» rétiques & les infidèles. Mais la
» manière dont on s'y prend est fort
» nouvelle, & puisque notre Seigneur
» ne s'est pas servi de cette méthode

» pour convertir le monde, elle ne » doit pas être la meilleure.

» J'admire & ne comprends pas ce » zèle & cette politique qui me passent, & je suis de plus ravie de ne » les comprendre pas ».

Après quelques déclamations contre les quatre fameux articles de l'Assemblée du Clergé de 1682, déclamations qu'on est fâché de trouver dans cette Lettre, mais qui prouvent du moins que cette même Lettre *n'est pas un reste de Protestantisme* (a),

---

(a) La Reine Christine fut fort offensée de ce mot, qui sembloit répandre des doutes sur la sincérité de sa conversion, elle en fit témoigner son ressentiment à Bayle, qui l'appaisa par des soumissions & des explications dont elle fut satisfaite ; elle lui écrivit pour l'assurer de son amitié. » Vous ne serez pas » quitte, lui dit-elle, à si bon marché que » vous le croyez. Je veux vous imposer une » pénitence, qui est, qu'à l'avenir vous pre-

comme

comme Bayle avoit osé l'avancer dans sa République des Lettres. La Reine Christine ajoute :

« Voilà les puissantes raisons qui » m'empêchent de me réjouir de cette » prétendue extirpation de l'héréſie. » L'intérêt de l'Eglise Romaine m'est » sans doute aussi cher que ma vie ; » mais c'est ce même intérêt qui me

---

» niez le soin de m'envoyer des Livres de » tout ce qu'il y aura de curieux en Latin, » en François, Espagnol ou Italien, & en » quelque matière & science que ce soit, » pourvu qu'ils soient dignes d'être vus. Je » n'excepte pas même les Romans ni les Satyres ; & sur-tout s'il y a des ouvrages de » Chymie, je vous prie de m'en faire part au » plutôt. N'oubliez pas aussi de m'envoyer » votre Journal. Je fournirai à la dépense que » vous ferez. Il suffit que vous m'envoyiez le » compte ; &c. » La conduite de Christine, dans cette affaire, peut servir de modèle aux Grands, qui croyent avoir à se plaindre des Gens de Lettres.

» fait voir avec douleur ce qui se
» passe, & je vous avoue aussi que
» j'aime assez la France, pour
» plaindre la désolation d'un si beau
» Royaume. Je souhaite de tout mon
» cœur de me tromper dans mes con-
» jectures, & que tout se termine à
» la plus grande gloire de Dieu & du
» Roi votre Maître ».

M. Hume, Jacques II.

Le principal effet de la Révocation de l'Edit de Nantes fut l'émigration d'une multitude de Familles Protestantes qui portèrent chez les étrangers leurs richesses & leur industrie. L'ouvrage du Ministère de Colbert fut presque détruit, & nos Rivaux s'enrichirent de nos pertes. On n'est jamais indifférent sur sa Patrie ; quand on ne peut plus l'aimer, on la hait, & souvent on veut se venger d'elle. Les réfugiés devinrent pour la France des ennemis irréconciliables, qui soulevèrent contre elle l'Europe déjà

Mémoires du Chevalier Dalrymple, Part. 1, L. 5.

mal disposée, s'efforcèrent de rendre le nom de Louis XIV odieux, & fortifièrent de toutes les ressources de leur désespoir la ligue dont Guillaume, Prince d'Orange, étoit le Chef. Ce fut sur-tout en Angleterre que le contre-coup de cette révolution se fit sentir; elle y produisit deux effets: l'un, de peupler & d'enrichir cet Etat, l'autre, de soulever la Nation contre un Prince uni de Religion, d'intérêt & d'amitié avec Louis XIV.

Les Auteurs Anglois disent qu'à la Révocation de l'Edit de Nantes, les Dragons s'établirent chez les Marchands Anglois qui se trouvoient en France, qu'on les forçoit à changer de Religion & qu'on ne permettoit point à ces malheureux de sortir du Royaume. Sur les plaintes qu'en fit le Roi Jacques, Louis XIV défendit d'inquiéter les Anglois qui n'étoient point naturalisés; mais si les Anglois

avoient épousé des Françoises, leurs femmes étoient regardées comme sujettes de la France, & les enfans comme naturalisés; ainsi, en permettant la fuite aux pères, on mettoit les femmes & les enfans en prison ou dans des Couvens (*a*).

(*a*) Une Lettre du 29 Novembre 1685, adressée au Lord Suderland, Ministre de Jacques II, par le Chevalier Guillaume Trumball, Ambassadeur d'Angleterre en France, contient sur ce sujet des détails singuliers.

» J'ai parlé à M. de Croissy, dit-il, de la » permission que demande le Chevalier Douglas, d'emmener avec lui sa femme & son » enfant en Angleterre. Il m'a répondu sans » détour que le Roi l'avoit refusée, parce que » quoique le Mari n'étant pas naturalisé, » pût aller où bon lui sembloit, la femme & » l'enfant qui étoient sujets de la France, ne » devoient point avoir la même liberté.

» J'ai demandé en même temps pour une » Madame Wilkins la permission de vendre son » bien à Rouen & de retourner en Angleterre

Jacques II, malgré les Bills d'exclusion qui avoient été présentés contre lui, malgré les obstacles que le serment du Test sembloit devoir lui opposer, étoit monté sur le trône avec l'applaudissement de la Nation. La gloire qu'il avoit acquise dans le commandement des armées navales, un caractère moins aimable, mais plus

» joindre son Mari, dont voici le cas : Humphrey Wilkins avoit été pendant plusieurs » années, Marchand à Rouen; mais ayant » fait de mauvaises affaires, sa femme obtint » une Sentence qui les sépara d'habitation & » de biens, & il passa à Londres. M. de Croissy » me dit que le Roi ne lui accorderoit pas la » permission qu'elle desiroit, parce que son » Mari ayant été naturalisé, il le regardoit » comme son sujet. Si bien que dans le cas du » Chevalier Guillaume Douglas, ils séparent » l'homme & la femme, & que dans celui de » Wilkins ils les réunissent, quoiqu'ils aient » été séparés par une Sentence de leurs propres Juges ».

ferme que celui de Charles II, sembloient promettre un grand Roi. L'évidence de son droit imposoit silence à ses ennemis ; on espéra d'ailleurs que Jacques II ne vengeroit point les injures du Duc d'Yorck ; mais cette espérance fut trompée, Jacques II n'étoit pas Louis XII.

Il déclara qu'il maintiendroit la Religion Anglicane, & cette promesse acheva de tourner vers lui les cœurs de sa Nation ; mais il promettoit plus qu'il ne pouvoit & ne vouloit tenir. Tout Prince Religieux veut convertir ses sujets, & ce zèle n'a rien que de louable, pourvu qu'il n'aille pas jusqu'à la persécution.

Dès le premier Dimanche qui suivit son avénement, il voulut aller à la Messe publiquement & dans tout l'appareil de la Royauté. Ce spectacle blessa les yeux de sa Nation. Le Duc de Nortfolck, qui, en qualité de Lord-

Maréchal, portoit l'épée d'Etat devant le Roi, s'arrêta comme Protestant à la porte de la Chapelle. « Milord, lui dit le Roi, votre père auroit été plus loin. « Sire, répondit Nortfolck, » le père de V. M. n'auroit pas été si loin ».

On remarqua au Couronnement de Jacques II, comme au Couronnement de Henri III, Roi de France, que la Couronne chancela sur sa tête : Henri Sidney, Grand-Maître de la Garde-Robe, la soutint, & dit à Jacques : « *Ce n'est pas la première fois* » *que notre famille a soûtenu la Cou-* » *ronne* ». Il contribua beaucoup dans la suite à l'enlever à Jacques, pour venger Algernon Sidney, son frère.

Parmi les différentes *adresses* présentées au nouveau Monarque, on remarqua sur-tout celle de Quakres. Cette Secte qui se pique d'aimer les hommes & de ne respecter que Dieu,

ces fanatiques, les seuls qui soient humains, lui donnoient une leçon dont il auroit pu profiter.

« Nous sommes venus, lui disoient-ils, » témoigner notre tristesse pour
» la mort de notre bon ami Charles
» & notre joie de te voir fait Gou-
» verneur. On nous a dit que tu n'es
» pas de l'Eglise Anglicane, non plus
» que nous. Ainsi nous espérons que
» tu nous accorderas la même li-
» berté que tu t'accordes à toi-
» même ».

Jacques parut aussi vouloir s'opposer aux entreprises de Louis XIV; mais c'étoit encore un engagement au dessus de son pouvoir & contraire à ses vues. Le desir de se rendre indépendant de son peuple par l'appui de Louis XIV, fut bien plus ferme & bien plus constant dans son ame, qu'il ne l'avoit été dans l'ame flottante & legère de Charles II. A la mort de Charles, la

première démarche des Miniſtres du nouveau Roi avoit été de traiter avec Barillon, Ambaſſadeur de France, pour la continuation du ſubſide que Louis XIV avoit payé à Charles. Pendant que Barillon, ignorant les intentions de ſon Maître, diſputoit ſur cet article, Louis XIV, de ſon propre mouvement, envoyoit à Jacques cinq cent mille francs, dont il ſentit que ce Prince devoit avoir beſoin dans un commencement de regne : Jacques reçut ce bienfait avec des tranſports de joie & de reconnoiſſance. « Il n'ap- » partient qu'au Roi votre Maître, dit-il à Barillon, d'agir d'une ma- » nière ſi noble & ſi pleine de bonté.... » Je ne ſaurois jamais aſſez recon- » noître un tel procédé.... Soyez ga- » rant de l'attachement que j'aurai » toute ma vie pour lui.

Il diſoit une autre fois au même Barillon, avec un ſentiment noble &

une expression basse : « Elevé en » France & nourri du pain de Louis » XIV, mon cœur est François ».

Il se livra sans réserve à cette dangereuse alliance & au projet de rétablir la Religion Catholique dans les trois Royaumes ; il suivit ce projet avec une ardeur, dont le Pape Innocent XI lui-même l'avertit de modérer l'excès : il envoya une ambassade d'obédience, & un Nonce fit publiquement son entrée à Windsor.

Le serment des Conseillers Privés, portoit qu'ils défendroient l'autorité Royale *contre tous Princes, Prélats, Etats ou Potentats étrangers :* Jacques supprima cette partie du serment & la fit rayer du Livre du Conseil, parce qu'elle ne portoit point d'exception en faveur du Pape. Ainsi Jacques ne vouloit pas qu'on défendît son autorité, si elle étoit attaquée par le Pape.

Comme d'après les Loix alors éta-

blies en Angleterre, la Religion Catholique étoit non-seulement proscrite, mais persécutée, le Roi commença par accorder la liberté de conscience, & s'il eût fait cette démarche de bonne foi, si l'état d'oppression où il voyoit la Religion Catholique, lui eût fait sentir l'abus de la persécution & l'eût déterminé à prendre avec son peuple l'engagement solemnel de ne persécuter jamais, la Nation auroit eu bien mauvaise grace de s'y opposer; mais on crut voir que cette prétendue liberté de conscience n'étoit qu'une pomme de discorde jettée entre les Religionnaires Anglicans & les Non-Conformistes (*a*),

Mémoire du Cheval. d'Alsimple, Part. Ire, Liv. 4.

(*a*) On appelloit *non-Conformistes* ceux qui n'étoient ni de la Religion Catholique, ni de la Religion Anglicane, tels que les Anabaptistes, les Quakres, &c. Les non-Conformistes réclamoient pour eux cette liberté de

& qu'un passe-port pour le Catholicisme, qui reprendroit, disoit-on, toute son intolérance, aussi-tôt qu'il seroit redevenu dominant par la ruine des Anglicans & des non-Conformistes. Ce qui augmentoit la défiance, étoit la différence qu'on remarquoit dans le langage & dans la conduite de Jacques, suivant les lieux & les personnes. En Ecosse, où les esprits se trouvoient alors portés à l'obéissance, & où plusieurs Lords par déférence pour le Roi, embrassoient déjà la Religion Catholique, c'étoit par sa pleine puissance & par sa seule autorité

---

conscience qu'il avoit bien fallu paroître établir généralement, quoiqu'en effet on n'eût en vue que les Catholiques ; les Anglicans s'opposoient à la prétention des non Conformistes, & le Gouvernement qui ne prenoit intérêt ni aux uns ni aux autres, laissoit subsister ces disputes, dont il espéroit tirer avantage pour la Religion Catholique.

Royale que Jacques établissoit la liberté de conscience. En Angleterre, où l'esprit républicain étoit un peu plus sur ses gardes, Jacques espéroit & sembloit demander l'adhésion du Parlement. En Irlande, où les Catholiques étoient les plus forts, le Lord Tirconnel, favori de Jacques, exerçoit toute sorte de rigueurs sur les Protestans.

A son zèle Catholique, qui le rendoit suspect, Jacques II joignoit des cruautés qui le rendirent odieux. Les occasions de verser le sang ne lui manquèrent point; mais on peut dire aussi qu'il ne manqua point à ces occasions, qu'il ne sut point mettre de bornes à son ressentiment ni exercer la clémence, du moins par politique. Cette politique étoit nécessaire cependant à un Prince qui vouloit changer la Religion & le Gouvernement; il falloit rendre aimable ce qu'on

vouloit établir ; quand César détruisoit la liberté, César faisoit aimer le pouvoir absolu ; quand Elisabeth rétablissoit la Réforme en Angleterre, elle s'en faisoit prier par son peuple. Jacques osoit à-la-fois tout entreprendre & tout punir ; il n'avoit ni modération dans ses projets ni indulgence à l'égard des projets contraires. Le Comte d'Argyle & le Duc de Monmouth firent une descente à main-armée, l'un en Ecosse, l'autre en Angleterre : ils furent défaits, pris & décapités ; la Loi autorisoit cette rigueur ; Monmouth avoit eu la folie de disputer la Couronne à Jacques II & la folie encore plus grande de tenter cette entreprise, sans parti, sans vaisseaux, sans armée, suivi seulement de quelques aventuriers : mais ce Duc de Monmouth étoit neveu de Jacques ; il avoit été l'objet de toute la tendresse de Charles II, qui le lui

avoit recommandé en mourant, il étoit plus étourdi que méchant ; son malheur & la clémence du vainqueur l'auroient aisément fait rentrer dans le devoir : il étoit l'idole du peuple, & la politique vouloit qu'on lui pardonnât.

La fuite du Duc de Monmouth, après la bataille de Sedgemoor, où il avoit été défait, fut accompagnée de fatigues & de périls, qui, rappellant les anciens malheurs de Charles II, poursuivi par Cromwel, devoient disposer à la clémence un Prince qui les avoit partagés. Plus malheureux que son père Monmouth tomba entre les mains de ses ennemis : alors son courage l'abandonna : il montra tant de foiblesse, & demanda la vie à genoux avec tant d'instances, que Jacques espéra qu'il l'engageroit aisément à livrer ceux qui l'avoient suivi, comme on avoit vu autrefois le foible Gaston, Duc d'Orléans, toujours

Le 5 Juillet 1685.

prêt à entrer dans toutes les cabales & à sacrifier ceux qui avoient embrassé sa querelle (*a*). Monmouth avoit plus de caractère, il y avoit loin en lui de la foiblesse à la bassesse : il crut son honneur intéressé au silence, & il le garda jusqu'à la mort.

Selon une tradition rapportée par le Chevalier Dalrymple, le matin du jour de l'exécution de Monmouth, Jacques II envoya demander à déjeûner à la Duchesse de Monmouth ; elle ne douta pas que son mari n'eût sa grace ; mais Jacques ne savoit point faire grace : il se crut généreux en remettant à la Veuve & aux enfans, (qui étoient ses petits-neveux) les

(*a*) *Je suis le premier de vos amis que vous ayez aidé à descendre de l'échafaud*, dit un jour le Duc de Montbazon à Gaston d'Orléans, qui le prenoit par la main pour le faire descendre d'un gradin, dans une fête qu'il donnoit.

biens, qui, ſuivant la rigueur de la Loi, étoient acquis à la Couronne par la révolte de Monmouth, & c'étoit cette ceſſion, que, par un défaut de délicateſſe monſtrueux, il s'étoit fait un plaiſir d'aller porter lui-même à la Ducheſſe.

Une foule de peuple ſuivit Monmouth à l'échafaud, témoignant beaucoup de regret & verſant beaucoup de larmes. C'étoit la douleur plus que la mort que Monmouth avoit redoutée, il pria encore plus inſtamment le Bourreau de prendre ſes meſures pour ne le pas manquer, qu'il n'avoit prié le Roi ſon oncle de lui accorder la vie; il chargea ſes domeſtiques de payer après ſa mort à l'exécuteur le prix de ſon adreſſe, s'il le méritoit, & ce prix étoit conſidérable, ce fut préciſément ce qui rendit le Bourreau plus mal-adroit. Agité M. Hume.

par la crainte & par l'espérance, il ne porta qu'un coup mal assuré, qui laissa au Duc la force de se relever & de le regarder au visage comme pour l'avertir que le traité étoit rompu. Le Duc remit ensuite tranquillement sa tête sur le billot, l'éxécuteur ayant porté deux autres coups avec aussi peu de succès, jetta la hache, en s'écriant qu'il lui étoit impossible de remplir son Ministère; les Schérifs le forcèrent de la reprendre, & ce ne fut qu'après deux autres coups que la tête tomba.

Après l'éxécution, le peuple ne voulut plus croire que cette tête qu'il avoit vu tomber, fût celle de Monmouth; il aima mieux supposer qu'un ami de Monmouth*, qui lui ressembloit beaucoup, avoit voulu mourir pour lui, il se flatta de revoir Monmouth, & cette espérance toujours

présentée, ce nom toujours prononcé par les factieux excitèrent, ou secondèrent plus d'un soulévement.

Jacques souilla par mille autres cruautés la victoire que ses Généraux avoient remportée. Avide de supplices & de vengeances, il vouloit dans chaque sédition connoître jusqu'au dernier des Rebelles; & ce ne fut jamais pour faire grace. Il disoit à Aylaffe, un des Lieutenans du Comte d'Argyle, pour l'engager à trahir les compagnons de sa révolte: » Monsieur » Aylaffe, vous savez qu'il est en mon » pouvoir de vous pardonner. = » Oui, répondit Aylaffe, » cela est en votre » pouvoir, mais cela n'est pas dans » votre caractère «. Il se tut & périt.

La cruauté réduite à conjecturer & à frapper au hazard, n'en fut que plus atroce. On se rappelle encore avec horreur les violences des Généraux de Jacques, les barbaries du Co-

lonel Kirke & de son Régiment de Bourreaux, qu'il appelloit *ses Agneaux*, cette multitude d'exécutions Militaires qu'il faisoit faire au son des instrumens, *parce que*, disoit-il, *cette danse avoit besoin de Musique*, le raffinement avec lequel il faisoit suspendre & recommencer à plusieurs reprises une même exécution, ce qu'il appelloit *ses expériences*, parce que dans les intervalles il interrogeoit de nouveau ses victimes, pour savoir ce qu'elles avoient souffert & quelle étoit la disposition de leur ame.

On raconte qu'une jeune fille, pour sauver la vie à son frère, ayant consenti avec beaucoup de répugnance & de remords à passer une nuit avec le Colonel Kirke, il ouvrit le lendemain matin une fenêtre qui donnoit sur la place, & fit voir à cette fille le corps de son frère pendu au gibet, spectacle qui pénétra cette malheu-

reuſe d'une telle horreur, qu'elle en perdit la raiſon. L'hiſtoire avoit déjà rapporté un fait ſemblable, arrivé dans les Etats du Duc de Bourgogne, Charles le Téméraire. C'étoit une femme, qui, pour ſauver la vie à ſon mari & de concert avec lui, ayant cédé aux tyranniques inſtances du Gouverneur d'une place, en fut ainſi trahie. Le Duc de Bourgogne fit une juſtice exemplaire de cette atroce perfidie, il commença par obliger le Gouverneur d'épouſer cette femme pour lui rendre l'honneur & il le fit pendre enſuite. Jacques II ne punit point le Colonel Kirke *(a)*.

(*a*) Ces violences du Colonel Kirke tenoient à l'eſprit de guerre, & nullement à l'eſprit de Religion; Kirke étoit Proteſtant, il refuſa même au Roi Jacques de ſe faire Catholique, en diſant pour unique motif de ſon refus qu'il avoit promis à l'Empereur de Maroc de ſe faire Muſulman, s'il changeoit jamais de Religion.

Quelque horreur qu'inspirent les cruautés Militaires de ce barbare Kirke, on se rappelle avec plus d'horreur encore les cruautés juridiques du Chancelier Jeffreys, » il fit voir », dit M. Hume, » que les rigueurs de » la loi peuvent égaler ou surpasser les » emportemens de la Tyrannie Mili- » taire. » Outre les malheureux qui furent pendus ou hachés en pièces en vertu des Loix de la guerre, on compta jusqu'à deux cent cinquante & une victimes immolées en cette occasion par les mains de la Justice. On ne voyoit que têtes exposées sur les portes des villes; & pour multiplier ce spectacle d'horreur, les membres de ces malheureux étoient épars dans les Bourgs & dans les villages.

M. Hume, Jacques II, Mém. de d'Alrymple.

Ces cruautés s'étendirent jusqu'aux femmes. Jacques, par une Politique contraire à toute Moralité, ayant offert non seulement l'impunité, mais

encore des récompenses aux Rebelles qui en découvriroient d'autres, un de ces Rebelles imagina d'obtenir sa grace par un infame moyen. Une femme Anabaptiste, nommée Mistriss Gaunt, dont la vie étoit un exercice continuel de bienfaisance envers tout le monde, sans distinction de parti ni de secte, avoit donné asyle à ce fugitif par le même principe qui rendoit sa maison ouverte à tous les infortunés, il alla déposer contre elle. Il fut récompensé pour sa perfidie, Mistriss Gaunt fut brûlée vive pour sa charité.

Lady Lille, femme âgée & qui vivoit dans la retraite, avoit aussi donné asyle le lendemain de la Bataille de Sedgemoor à deux fugitifs, qu'elle ne connoissoit pas. Ayant sû après coup que c'étoient des Rebelles, elle avoit envoyé une femme qui la servoit, faire sa déclaration, les

Jurés la jugèrent jusqu'à deux fois innocente ; Jeffreys les força de la condamner, & la fit exécuter. On crut voir revivre le regne affreux de Marie. Jacques approuvoit tout, pourvu qu'on eût été cruel.

En même temps il faisoit en faveur de la Religion Catholique les entreprises les plus hardies & les plus inconsidérées, il dispensoit du serment du test, il établissoit une Cour Ecclésiastique pour changer la Religion ; non seulement la liberté du culte public étoit rendue aux Catholiques, mais encore les moines paroissoient à la Cour avec les habits de leurs Ordres ; les Collèges étoient mis sous la direction des Jésuites ; bientôt toute l'administration passa aux Catholiques, & le P. Péters, Confesseur du Roi, étoit Conseiller d'Etat. Ce Jésuite n'aspiroit pas à moins qu'à être Cardinal

&

& Primat de l'Angleterre, lorsqu'il l'auroit rendue Catholique; à Rome, les Cardinaux disoient en plaisantant, qu'il falloit excommunier Jacques II, comme un homme qui alloit perdre le peu de Catholicisme qui restoit en Angleterre; l'Ambassadeur d'Espagne Ronquillo jugeoit comme Innocent XI & comme le Sacré Collège, que Jacques trahissoit les intérêts de l'Eglise par sa précipitation, ainsi que par ses cruautés, il avertit le Roi d'Angleterre de donner moins d'empire sur lui aux Prêtres & aux Moines qui l'obsédoient. Cet avis venant d'un Espagnol, surprit Jacques II. » Quoi donc », répondit-il, » le Roi » d'Espagne ne consulte-t'il pas son » Confesseur? que trop, répliqua » Ronquillo, c'est ce qui fait que » nos affaires vont si mal «.

Sept Evêques Anglicans ayant hazardé de lui faire des réprésentations

refpectueufes fur tant de nouveautés, il les fit mettre à la tour de Londres & leur fit faire leur procès ; le cri public s'éleva en faveur de ces Evêques avec tant de force qu'on fut obligé de les abfoudre ; toute l'Angleterre en fit des feux de joie, elle avoit regardé le deftin de la Religion & celui de la liberté comme attachés à cette caufe.

Jacques avoit plus de troupes & dans ces troupes plus d'Irlandois & d'Etrangers que la conftitution Angloife ne le permettoit ; c'étoit fur ces troupes qu'il comptoit principalement pour l'éxécution de fes projets, il les retenoit toujours fous le drapeau, chofe fans exemple jufqu'alors en Angleterre, il croyoit les avoir rendues toutes Catholiques, parce qu'il avoit caffé beauconp d'Officiers & de Soldats Proteftans. Jacques ne favoit pas douter de ce

qu'il desiroit, le zèle l'aveugloit jusques sur l'évidence des faits. Un jour étant à dîner dans la tente du Lord Feversham (*a*), Général de ses troupes, il entendit dans le camp un bruit extraordinaire, le Lord Feversham étant sorti un moment pour voir ce que c'étoit, dit au Roi en rentrant; » ce n'est rien, ce sont les soldats » qui se réjouissent de la délivrance » des sept Evêques ». Vous appellez cela rien, répliqua le Roi avec dépit, & il tomba dans une rêverie dont rien ne put le tirer.

Lorsqu'il crut avoir plus avancé son ouvrage, il fit une tentative qui ne lui réussit pas, il harangua ses troupes sur la nécessité d'abolir le serment du test & les loix pénales portées contre les Catholiques. On se tut. Il ne voulut

(*a*) De la Maison de Durfort-Duras, frère du Maréchal de Duras & du Maréchal de Lorges, tous Neveux du Vicomte de Turenne.

pas entendre ce silence & demanda un signe plus formel d'acquiescement ou d'improbation ; il fit publier que tous ceux qui n'approuvoient pas sa proposition, n'avoient qu'à mettre les armes bas, comme étant désormais indignes de sa confiance ; mais bientôt effrayé de la multitude de ceux qui se disposoient à quitter le service : » Reprenez vos armes », dit-il, avec » aigreur », je ne vous ferai plus l'hon» neur de vous consulter.

Il ne trouva pas plus de docilité dans la Marine. L'Amiral Strickland ayant ordonné de célébrer la Messe sur son vaisseau, les Matelots voulurent jetter les Prêtres dans la mer.

Tous les cœurs se tournèrent vers le Prince d'Orange, c'étoit le défenseur naturel de la Réforme, c'étoit l'ennemi de Louis XIV. Héritier présomptif de la Couronne d'Angleterre par la Princesse Marie sa femme, il

étoit l'espérance & l'amour des Anglois Protestans.

Jacques II prévoyoit avec chagrin que son Successeur tenteroit peut-être un jour de détruire son ouvrage, il n'en étoit que plus ardent à le consommer, il espéroit avoir le temps de l'affermir de manière qu'il fût impossible d'y porter après lui la moindre atteinte. Il espéroit d'ailleurs avoir un héritier Catholique. Après la mort d'Anne Hyde sa première femme, fille du Chancelier Hyde, Comte de Clarendon, de laquelle il avoit eu la Princesse d'Orange & la Princesse de Dannemark, élevées toutes deux dans la Religion Réformée, il avoit épousé une Italienne, une Catholique, dont le zèle ne contribua pas médiocrement à échauffer le sien, c'étoit Marie d'Est, Princesse de Modène ; il lui naquit un fils, les Catholiques triomphèrent, le Ciel favorisoit leur

Burnet. Lett. & Négociations du Comte d'Avaux. M. Hume.

cause ; il avoit accordé ce fils à leurs prières & aux pélerinages que la Duchesse de Modène (*a*), Mère de la Reine d'Angleterre, avoit faits à Notre-Dame de Lorette.

Le Prince d'Orange & les Protestans Anglois, déchus de leurs espérances, eurent recours à une calomnie, reconnue pour telle par tous les Anglois justes & sensés ; ils publièrent que le nouveau Prince de Galles étoit un enfant supposé ; mais leurs allégations contradictoires les trahirent, le mensonge varie, la vérité est une. Les uns nioient en tout que la Reine eût été grosse ; les autres avouoient la grossesse & disoient que la Reine avoit fait une fausse couche ; d'autres avouoient & la grossesse & des couches faites à terme, mais ils soutenoient que l'enfant étoit mort

(*a*) Laure Martinozzi, Nièce du Cardinal Mazarin.

le même jour ; d'autres avoient vu introduire dans l'appartement de la Reine un enfant enfermé dans une bassinoire. Le Roi avoit peut-être un peu trop négligé de donner à la naissance du Prince de Galles toute la publicité nécessaire, mais Burnet fait des efforts, indignes de lui, pour accréditer la fable de la supposition.

C'étoit pour la seconde fois que les Protestans avoient recours à cette calomnie. Dans le temps de la première grossesse de la Reine, alors Duchesse d'Yorck, ils avoient répandu les mêmes bruits, mais ces bruits étoient tombés d'eux-mêmes, parce que la Duchesse accoucha pour lors d'une fille.

Jacques II pour confondre ses ennemis & pour assurer les droits de son fils, crut devoir constater après coup, par une enquête, la naissance du Prince de Galles ; mais comme

tout se tournoit alors contre Jacques, cette précaution tardive fut mal interprétée & nuisit encore au Prince de Galles. Ce Prince, pour qui la persécution commençoit avec la vie, alloit être renversé pour jamais avec son père, du trône sur les marches duquel il naissoit.

Le Prince d'Orange, de concert avec les Anglois, faisoit en silence ses préparatifs pour la conquête de l'Angleterre ; Jacques ignoroit tout ; Louis XIV dont la Politique étoit plus attentive & plus vigilante, l'avertit du danger qui le menaçoit & lui offrit des secours capables de préserver l'Angleterre de toute invasion. Jacques ne voulut rien croire, il rejetta ces offres, il mit même dans son refus une hauteur déplacée, il demanda s'il étoit donc réduit, comme le Cardinal de Furstemberg, à la condition d'un protégé de la

France. Louis XIV plaignit son aveuglement, & voulant le servir malgré lui, il fit déclarer à la Hollande qu'il prendroit pour une infraction de la paix & pour une insulte faite à lui-même, toute entreprise sur l'Angleterre. Cette déclaration ne fut pas plus mal reçue de Guillaume qu'elle le fut du Roi Jacques. Celui-ci rappella de France Skelton son Ambassadeur & le fit mettre à la tour de Londres pour avoir sollicité auprès de Louis XIV cette démarche. Il est vrai que Skelton n'avoit point de pouvoirs à cet égard, mais il avoit voulu servir son Prince & sa Patrie.

Il fallut enfin céder à l'évidence, l'armement de Guillaume ne fut plus un mystère, même pour le Roi son beau-père ; les dispositions du Peuple Anglois ne furent pas plus équivoques, & Jacques put voir d'un coup d'œil toute la profondeur de l'abîme

où il s'étoit jetté ; il acheva de se perdre dans l'esprit de sa Nation par une tergiversation pusillanime, qui parut n'annoncer que de la mauvaise foi. Au bruit bien confirmé du formidable armement de la Hollande, il sembla vouloir revenir sur ses pas, donner satisfaction à son peuple & se réconcilier avec l'Eglise Anglicane. Le bruit courut que la Flotte Hollandoise avoit été dispersée ou détruite (*a*) par les vents, il remit alors tout son zèle en liberté, protégea hautement les Catholiques, persécuta les Protestans ; on apprit que la nouvelle de la dispersion de la flotte

(*a*) Le Chevalier d'Alrymple dit que Jacques, en recevant cette nouvelle, remarqua qu'il ne falloit pas s'en étonner, attendu que le Saint Sacrement avoit été exposé tous ces jours-là. Plaisanterie Protestante, pour taxer Jacques de superstition ; mais dans toutes les Communions ne prie-t-on pas pour la prospérité de ses armes, & n'attribue-t-on pas de

étoit fausse, & que Guillaume alloit faire voile pour l'Angleterre, Jacques voulut en revenir à ménager & à flatter les Protestans, l'artifice étoit trop grossier; Guillaume arriva, la Nation le reçut comme un Libérateur, comme le vengeur des loix, le Doyen des Avocats, nommé Maynard, âgé de quatre-vingt-dix ans, étant venu le complimenter à la tête de ses confrères, le Prince lui dit: « Vous avez » survécu à tous les Gens de loi ». *Sans vôtre Altesse*, répliqua Maynard, *j'allois survivre aux loix mêmes.* Des

l'efficace aux prières? D'ailleurs, le Prince d'Orange, qui attachoit tant d'importance à prendre terre le 4 Novembre, parce que c'étoit le jour de sa naissance & de son mariage, & les Anglois révolutionnaires qui vouloient que le débarquement se fît le 5, parce que c'étoit l'anniversaire de la découverte de la Conjuration des poudres, qui ne pouvoit que porter bonheur à la cause Protestante, étoient-ils exempts de superstition? Mémoires du Chev. d'Alrymple, Part. 1, Liv. 5.

peuples, même Catholiques, avoient fait publiquement des vœux pour le Prince d'Orange. Lorſqu'il partit pour ſon expédition, l'Ambaſſadeur d'Eſpagne à la Haye fit dire des Meſſes dans ſa Chapelle pour l'heureux ſuccès de cette entrepriſe, c'eſt-à-dire pour qu'un Huguenot détrônât un Roi Catholique & pour que la Meſſe fût à jamais abolie en Angleterre. Tant les intérêts politiques l'emportoient alors ſur les intérêts de Religion, & tant les intérêts politiques même étoient changés !

Le Pape enfin fournit de l'argent pour cette même entrepriſe, il eſt vrai qu'il fut trompé, il crut l'armement de Hollande deſtiné à une expédition contre la France, dont il étoit l'ennemi, & ce fut à l'Empereur qu'il envoya cet argent.

L'illuſtre Auteur des Mémoires de Brandebourg, rapporte qu'un Juif

d'Amsterdam, nommé Schwartzaw, porta en cette occasion cent mille livres au Prince d'Orange. » Si vous êtes » heureux », lui dit-il, » je sais que » vous me les rendrez ; si vous ne réussissez pas, la perte de mon argent sera » ce que je regretterai le moins.

Tout abandonna (a) Jacques, jusqu'à Sunderland, son principal Ministre qui même, à ce qu'on croit, l'avoit

(a) Quelques Lords lui restèrent attachés par honneur, peu par affection. Le Lord Nottingham avoit d'abord donné sa parole de seconder la révolution; mais la réflexion l'ayant ramené à son devoir, il vint trouver les Révolutionnaires, qui étoient tous ses amis. » Je » ne puis, leur dit-il, vous offrir mon bras, » mais disposez de ma vie, vous y avez droit, » puisque vous m'avez rendu maître de la vô» tre. » Rassurés par cette franchise, ils le laissèrent vivre, il ne quitta point Jacques, & ne trahit point ses amis.

Le Lord Halifax à qui Sidney laissa entrevoir de loin le projet de la révolution, feignit de ne rien entendre.

toujours trahi (*a*), jusqu'à Churchill son Favori & frère de sa Maîtresse (*b*), jusqu'à sa fille chérie, Anne, Princesse de Dannemark. De ses deux filles,

---

Mulgrave, Lord Chambellan, resta fidèle, & ne le fut pas moins dans la suite à Guillaume III. Ce Prince étant parvenu au Trône, lui demandoit ce qu'il auroit fait, si on l'eût mis dans la confidence de la révolution, comme quelques personnes l'avoient proposé, Mulgrave répondit : *Je l'aurois dit au Maître que je servois alors. — Je ne vous en aurois pas moins estimé*, répliqua Guillaume.

Le Lord Balcarras, sollicité d'entrer au service de Guillaume, lui rendit compte de toutes les marques de confiance qu'il avoit reçues du Roi Jacques : » après cela, lui dit-il, jugez-» vous que je puisse entrer au service d'un » autre ? Puisque vous me prenez pour Juge, » répondit le Prince, je ne saurois vous dire » que vous le puissiez ».

(*a*) Sunderland publia une apologie qui persuada les uns, & nullement les autres.

(*b*) Arabelle Churchill, mère du Maréchal de Berwick, étoit sœur de Jean Churchill, qui fut dans la suite le fameux Lord Marlborough.

l'une le détrônoit, l'autre le trahiſſoit, tant l'intérêt de Religion mal entendu faiſoit violer les devoirs les plus ſaints !

A la nouvelle de la défection de Churchill, Jacques, qui n'avoit compté ſur aucun de ſes amis autant que ſur celui là, tomba dans le découragement & dans la conſternation, mais quand il apprit la fuite de ſa chère Anne, vaincu par la douleur, il fondit en larmes, & s'écria comme David: *Soutenez-moi, mon Dieu! mes propres enfans m'ont abandonné (a).*

Pendant que ce malheureux père étoit au déſeſpoir, la rage de ſes ennemis alloit juſqu'à l'accuſer d'avoir fait périr, par zèle de Religion, cette

(a) *Ecce filius meus, qui egreſſus eſt de utero meo, quærit animam meam.... Si fortè reſpiciat Dominus afflictionem meam & reddat mihi bonum, pro maledictione hâc hodiernâ.* Reg. Lib. 2. cap. 16, verſ. 11 & 12.

même fille dont l'ingratitude lui perçoit le cœur, & si cette abominable calomnie n'eût été promptement détruite par la connoissance certaine qu'on eut de l'existence de la Princesse Anne & du lieu de sa retraite, les couteaux étoient déjà tirés, on alloit faire un massacre général des Prêtres & des Moines, qu'on regardoit comme les Auteurs de sa mort. Apprenons encore un coup à craindre le fanatisme.

Une autre erreur mit encore les Catholiques dans le même danger. Quelques soldats pressés par la faim, avoient pillé une Maison à Uxbridge, petite ville assez voisine de Londres, le bruit courut que le Roi avoit fait venir à son secours une armée d'Irlandois Catholiques; l'infortuné Prince n'avoit pas même eu assez de prévoyance pour prendre une précaution si naturelle; cependant l'allarme fut universelle, on publioit que les Ir-

landois avoient déjà commencé un maſſacre général des Proteſtans ; on voyoit de Londres les flammes qui dévoroient toutes les villes voiſines, on entendoit les cris des malheureux que le feu conſumoit ou que le fer moiſſonnoit. Le ſecret même avec lequel cette armée avoit pu pénétrer juſqu'à Uxbridge, ſans qu'on eût vu aucune trace de ſon paſſage, étoit une circonſtance de merveilleux, qui n'en frappoit que mieux l'imagination. Toutes ces illuſions ſe diſſipèrent peu à peu, & les Catholiques échappèrent au maſſacre, quand on connut que les Proteſtans n'y étoient point expoſés comme on l'avoit crû, mais le Chancelier Jeffreys, étant tombé entre les mains des Proteſtans, expia ſes cruautés, il eſſuya les outrages de la Multitude, on le mit enſuite en priſon & il y mourut promptement, nouvel exemple qui confirme

Négociations du Comte d'Avaux. M. Hume.

la Moralité générale de cette histoire.

Jacques étoit réduit à implorer, en tremblant, le secours du peu de sujets qui sembloient encore lui être restés fidèles, soit par honneur, soit par compassion; la facilité qu'il avoit d'oublier le mal qu'il avoit fait, l'empêchoit de se défier de ceux mêmes qu'il avoit le plus cruellement outragés. Lorsqu'il gouvernoit sous Charles II son frère, il avoit fait trancher la tête pour le complot de la Maison de Rye, au Lord Russel, fils du vieux Comte de Bedford, & qui passoit pour le Seigneur de l'Angleterre le plus vertueux & le plus aimable. Le même Jacques, dans son malheur, conjuroit Bedford de ne le point quitter. » J'ai besoin de vos vertus & » de votre expérience », lui disoit-il, » vous pouvez m'être très-utile ». Sire, lui répondit Bedford, « que peut pour » vous un vieillard foible & privé d'ap-

» pui comme je suis » ? « Hélas » ! ajoûta-t'il en soupirant, » j'avois un fils qui » nous seroit aujourd'hui bien nécessaire & qui serviroit bien plus efficacement que moi Votre Majesté ». Jacques baissa les yeux & ne répondit rien.

Ce Prince se ressouvint enfin du sort de son père & il le craignit pour lui-même ; cette crainte eut été plus salutaire avant tant d'imprudences & de cruautés. La Reine sa femme, à qui l'exemple de Henriette Marie, femme de Charles I, apprenoit que les Reines d'Angleterre n'étoient point à l'abri des accusations Parlementaires, redoubloit les terreurs de son Mari par les siennes. Jacques fit partir pour la France sa femme (*a*)

(*a*) » Elle passa la Tamise le 6 Décembre » dans un bateau découvert, par une nuit très- » sombre, une pluie violente, un vent impétueux & très-froid. Un carrosse qu'elle » devoit trouver à l'autre bord, se fit attendre

& son fils, & toutes ses dispositions annoncèrent qu'il se préparoit à les suivre. On a beaucoup dit d'après l'événement, que cette fuite avoit été inconsidérée, que Jacques n'avoit rien à craindre, que les temps étoient changés, que les Anglois détestoient l'attentat commis contre Charles I & qu'ils n'auroient pas voulu se souiller de nouveau d'un pareil crime. Ce n'auroit pas été la première fois qu'a-

» une heure. La Reine se mit à l'abri sous les
» murs d'une vieille Église à Lambeth, tour-
» nant ses yeux baignés de larmes, tantôt sur
» le jeune Prince, qui ne pouvoit connoître
» ses malheurs, & qui n'en inspiroit que plus
» de compassion, tantôt sur les lumières in-
» nombrables de la Ville, à la lueur desquelles
» elle cherchoit envain le Palais où elle avoit
» laissé le Roi son mari, frémissant de crainte
» au moindre bruit qu'elle croyoit entendre
» de ce côté-là. (Mémoires du Chevalier
» d'Alrymple, Part. I[re]. Liv. *6.*)

près avoir détesté un crime, on y seroit retombé, & qu'on auroit trouvé des raisons pour justifier sa rechute. Dans les temps de trouble, dans la chaleur de l'esprit de guerre, nul principe constant, nulle conduite fixe; une Nation qui décidoit qu'un Roi fuyant la violence de ses Sujets rebelles & le pouvoir de l'Usurpateur, avoit renoncé au trône & perdu ses droits, & que dans ce cas le trône (*a*)

(*a*) On a remarqué que le Bill du détrônement de Jacques II fut porté à la Chambre des Lords par ce même Hambden, qui étoit entré dans le complot de la Maison de Rye, & qui n'avoit échappé au supplice que par l'insuffisance des preuves juridiques. Il y eut de violens débats pour savoir si l'on se contenteroit d'une Régence, ou si l'on donneroit la Couronne, & à qui l'on donneroit l'une ou l'autre. Les uns nommoient le Prince d'Orange seul, les autres la Princesse d'Orange seule; les autres tous les deux, pour mieux assurer l'exclusion de Jacques & de son fils,

n'appartenoit pas même à son fils, mais à l'Usurpateur; une Nation, qui, pour anéantir les droits de l'Héritier du trône, les attaquoit dans leur source, en calomniant sa naissance, une Nation ainsi disposée auroit aisément inventé des prétextes pour ôter la vie au Roi détrôné, après l'avoir ôtée à son père. Enfin, quand la vie du Roi Jacques auroit pu être respectée, sa Liberté l'auroit-elle été? Il est vrai que le Prince d'Orange regarda comme un bonheur pour lui que le Roi eût ainsi abandonné

Jacques avoit eu pour Maîtresse la fille du Chevalier Sedley, & l'avoit créé Comtesse de Dorchester; Sedley n'avoit jamais pardonné au Roi le déshonneur de sa fille. A la révolution, il donna sa voix pour la Couronne à la Princesse d'Orange, fille aînée de Jacques, en disant avec une plaisanterie amère: « Je veux faire sa fille Reine, en reconnois« sance de ce qu'il a fait la mienne Comtesse ».

l'Angleterre. Jacques lui épargnoit beaucoup d'embarras & peut-être la néceſſité d'un crime plus odieux encore que ne l'avoit été celui de Cromwel, puiſque Guillaume étoit le Gendre de Jacques. Les Catholiques comparoient déjà Guillaume à Tarquin & la Princeſſe Marie ſa femme à Tullie écraſant ſous les roues de ſon char le corps de Servius-Tullius ſon père.

Le célèbre Arnauld fit contre Guillaume un écrit intitulé : *Le vrai portrait de Guillaume-Henri de Naſſau, nouvel Abſalom, nouvel Hérode, nouveau Cromwel, nouveau Néron.* Cet écrit fut réfuté par Jurieu.

Pendant que Guillaume ſe livroit à la joie d'avoir achevé une ſi grande révolution, preſque ſans aucune effuſion de ſang, pendant qu'il s'applaudiſſoit de la fuite de ſon beau-père, qui concouroit ſi heureuſement avec ſes vues, on apprit que le Roi Jacques,

déguisé en Ecclésiastique, ayant été pris pour un de ses Aumôniers, avoit été maltraité par la populace, & qu'ayant ensuite été reconnu, cette même populace le ramenoit en triomphe à Londres. Ce triomphe fut court ; Jacques tomba bien-tôt entre les mains de ses ennemis ; Guillaume, en affectant de le faire garder avec soin, lui fit donner secrettement des facilités pour la fuite ; Jacques en profita : il aborda heureusement en France, où Louis XIV, oubliant le refus orgueilleux & désobligeant que Jacques avoit fait de ses secours, honora en lui l'humanité affligée & la Royauté humiliée.

On sait avec quelle grace & quelle grandeur il accueillit cette famille infortunée, lui donna un établissement à Saint-Germain, lui forma une Cour particulière, séparée de la sienne, & joignant la délicatesse de l'ami à la

magnificence

magnificence du protecteur, voulut que Jacques, entouré comme lui des ressources de l'abondance, fût aussi libre & aussi Roi à Saint-Germain, que Louis XIV l'étoit à Versailles. Les ennemis de Louis XIV le combattirent, mais ils l'admirèrent ; les Anglois, sur qui rien de ce qui est noble & grand ne manque son effet, sentirent combien le Roi, protecteur d'un Roi malheureux, étoit supérieur conquérant qui ravissoit la Couronne à son beau-père.

Lettres de Madame de Sévigné.

Jacques parut manquer de cette dignité qui sied à l'infortune. Vu de près, il perdit la considération que quelques talens & de grands malheurs lui attiroient de loin. Il avoit été haï en Angleterre : il fut méprisé en France. Sa résignation ne parut que de l'apathie. Son zèle Catholique n'obtint pas, même dans ce pays Ca-

tholique, les éloges qu'il avoit espérés. On attribue à l'Archevêque de Rheims, le Tellier, frère de Louvois, ce propos peu décent : *Voilà un bon homme qui a sacrifié trois Royaumes pour une Messe !* comme on attribue à Henri IV d'avoir dit : *Paris vaut bien une Messe.* Il n'y a point d'Empires qu'on ne doive sacrifier à sa foi, agir autrement seroit même une inconséquence manifeste ; mais il ne faut pas que cette foi soit intolérante, & celle de Jacques avoit pû mériter ce reproche. Cependant on ne sauroit faire trop d'attention à la protestation que ce Prince a toujours faite de n'avoir réclamé pour les Catholiques, que la tolérance & les avantages accordés aux autres Religions ; car, si cette protestation est sincère, elle justifie un Prince malheureux, & si elle est fausse, c'est un hommage que

l'intolérance même s'est crue obligée de rendre à la tolérance *(a)*.

Jacques II, à son arrivée en France, se vanta aux Jésuites d'être Jésuite lui-même : &, quoiqu'il ne fût plus Roi d'Angleterre que par la grace de Louis XIV, il sembla vouloir faire, en France même, un acte de Roi de France, en touchant solemnellement des écrouelles, en vertu du titre de Roi de France que portent les Rois d'Angleterre. Ces deux traits furent remarqués, peut-être plus qu'ils ne méritoient de l'être. Le second, dans le sens où on a voulu l'entendre, auroit pu être regardé comme une insulte, si Jacques II eût pu insulter alors, & s'il eût pu vouloir insulter le Protecteur, aux bienfaits duquel il devoit

(a) Il faut entendre par ce mot, la tolérance civile, c'est la seule dont on ait voulu parler dans tout cet Ouvrage.

tout; mais il paroît que les Rois d'Angleterre avoient, depuis très-long-temps, ce même usage de toucher des écrouelles, qu'ils prétendoient le tenir d'Edouard le Confesseur, & c'étoit au Couvent des Angloises que Jacques faisoit cette cérémonie.

Charles I l'avoit faite aussi dans sa prison, & Cromwel l'avoit laissé faire, en disant: « nous avons promis aux » Ecossois (*a*) de lui laisser les fonc- » tions de la Royauté ».

Le Duc de Monmouth avoit osé faire la même cérémonie dans la ville de Liverpool, à titre seulement d'héritier du trône, du vivant de Charles II, son père, auquel il préten-

(*a*) On se rappelle que c'étoient les Ecossois qui avoient livré Charles I aux Anglois, & ils avoient cru couvrir l'infamie de cette vente, en paroissant stipuler quelques frivoles conditions en faveur de ce Prince.

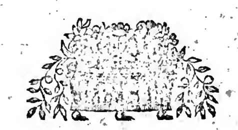
doit ſuccéder, au préjudice du Duc d'Yorck.

Quant à ce titre de Rois de France conſervé par les Rois d'Angleterre, un Auteur François a dit qu'il ſembleroit qu'ils euſſent été forcés par les Traités à le prendre toujours, en expiation du mal qu'ils ont fait autrefois à la France, ou en mémoire de leur expulſion. M. de Saint-Foix.

Moitié conquête, moitié élection, Guillaume & Marie furent couronnés Roi & Reine d'Angleterre.

L'Ecoſſe ſuivit cet exemple. Guillaume, en prononçant le ſerment ordinaire pour cette dernière Couronne, donna une grande leçon aux Rois & aux peuples. Par une clauſe de ce ſerment, le Souverain promet d'extirper l'héréſie, A ces mots Guillaume s'arrêta, & dit : « Je ne jurerai point » d'être perſécuteur ». Les Commiſſaires Ecoſſois l'aſſurèrent que ce

n'étoit point là le sens du serment : « Eh bien ! dit-il, je prête ce serment » dans le sens qui exclud toute idée » de persécution & qui contient même » l'engagement de n'en jamais per- » mettre aucune ». Cette délicatesse plut également à l'Ecosse & à l'Angleterre, & la tolérance fut établie. (*Mém. du Chev. d'Alrymple, Part. Ire. Liv. 8.*)



CHAPITRE QUATORZIEME.

GUILLAUME III & MARIE en Angleterre.

Et encore LOUIS XIV en France.

Depuis l'an 1688 jusqu'en l'an 1694.

LA Nation Angloise gagna quelques degrés de liberté à la révolution qui renversa du trône Jacques II. On prescrivit des bornes à l'autorité Royale. Guillaume III n'eut jamais en Angleterre qu'un pouvoir assez borné : on l'appeloit *Roi de Hollande & Stathouder d'Angleterre.*

Sa haine pour Louis XIV fut son titre de faveur auprès du peuple Anglois. Fidèle à cette haine & plus animé encore contre son Rival, par la protection que Louis accordoit au Roi Jacques, il venoit de rassembler

dans la ligue d'Ausbourg tous les mêmes ennemis que la France avoit eus à combattre sur la fin de la Guerre de 1672. Le ton de Maître que Louis XIV avoit pris à Nimègue, les Chambres de réunion qu'il avoit établies, les droits qu'il avoit exercés avec tant de hauteur en interprétation du Traité de Nimègue, avoient entretenu la guerre au sein de la Paix, & la trève de Ratisbonne n'arrêtoit point la fermentation sourde dont l'Europe étoit travaillée : l'orage éclata dans le temps & à l'occasion de la révolution d'Angleterre, la France eut à combattre une Puissance de plus que dans la guerre précédente, & cette Puissance étoit celle, qui, pendant tant de siècles, avoit suffi seule pour tourmenter & quelquefois pour accabler les François à la faveur des conjonctures.

Les Protestans chassés de France

par l'Edit de 1685, & répandus dans tous les Etats Proteſtans, formoient encore contre Louis XIV une Puiſſance nouvelle, qui animoit toutes les autres, & qui étoit toujours prête à ſe raſſembler ſous les drapeaux du Roi Guillaume.

On vit alors oppoſés l'un à l'autre deux Rois, dont l'un ne pouvoit ſouffrir d'égal, ni l'autre de ſupérieur, dont l'un vouloit faire la Loi à l'Europe, & l'autre la gouvernoit réellement par ſes négociations; dont l'un étoit flatté de réſiſter ſeul à un monde d'ennemis, & l'autre avoit le talent de lui faire des ennemis de tous ſes voiſins; dont l'un enfin avoit à reporter ſur le trône d'Angleterre un Roi rejetté par ſa Nation, l'autre avoit à défendre ſa conquête & à juſtifier le choix de cette même Nation. Tous deux trouvoient des reſſources infinies, Louis XIV dans

le zèle d'un peuple idolâtre de son Roi, Guillaume III dans la haine & la jalousie des étrangers contre ce même peuple. Sous Louis XIV & Guillaume III l'ancienne rivalité alloit renaître plus vive, plus animée que jamais, nourrie de plus d'intérêts, soutenue de plus de ressources, développée sur un plus grand théâtre. L'accroissement des Arts, les progrès de la navigation, les établissemens du nouveau monde, deviennent autant d'alimens de la guerre ; on se bat dans toutes les parties du Monde & sur toutes les (*a*) portions de l'élément qui les sépare.

(a) *Quis non, . . . sanguine pinguior*
Campus sepulchris impia prælia
Testatur ?
Qui gurges aut quæ flumina lugubris
Ignara belli ? quod mare. . . . .
Non decoloravêre cædes ?
Quæ caret ora cruore nostro ?
Horat. Ode 1re. du second Livre.

C'eſt encore ce qui diſtingue les guerres de Louis XIV de celles des règnes précédens, & tel étoit le fruit qu'on avoit tiré de la découverte de l'Amérique & de l'établiſſement des Européens dans les deux Indes. Cette époque, qui pouvoit tant ajouter au bonheur des humains par la communication des ſecours & des richeſſes réciproques, n'avoit fait que multiplier les principes de diſcorde & les ſources de haine parmi les Nations de l'Europe.

Nous ne parlons point des barbaries exercées ſur les malheureux Américains pour le ſeul plaiſir d'exterminer. Cette dévaſtation, monſtrueuſe parmi les dévaſtations mêmes, puiſqu'elle étoit ſans aucun objet d'intérêt, même du moment, appartient à l'eſprit de guerre plus qu'à la ſoif de l'or, qui pouvoit aiſément s'aſſouvir ſans cet inutile carnage. Si,

dans cette occasion, l'Espagne donna l'exemple & remporta le prix de la cruauté, les autres Nations Européennes eurent aussi des reproches à se faire : toutes ont successivement aggrandi l'horrible plaie qui fut faite alors à l'humanité. L'histoire de ces crimes n'appartiendroit à notre sujet que par l'horreur générale qu'elle inspireroit pour la violence & le fanatisme, & nous n'avons eu que trop d'objets de ce genre à retracer.

Pour nous borner à ce qui concerne les Européens, depuis que Vasquez de Gama eut trouvé une route par mer aux Indes Orientales, & que Christophe Colomb eut découvert l'Amérique (*a*), toutes les Nations

(a) *Eventu temeritatis ostenderunt nihil esse clausum piraticæ desperationi*, disoit le Panégyriste Euménius, en parlant d'expéditions bien moins importantes.

Européennes, au mépris des fameuſes ligues de marcation & de démarcation, qui ne regardoient que l'Eſpagne & le Portugal, coururent à l'envi chercher de l'or & former des établiſſemens dans les deux Indes (*a*): elles y portèrent leurs paſſions, leurs haines, leurs rivalités, enflammées encore par ces nouveaux objets qui venoient s'offrir à leur cupidité. François I, jaloux de l'accroiſſement de puiſſance que la découverte du Méxique & du Pérou paroiſſoit donner à Charles-Quint, ſon rival, demandoit *à voir l'article du Teſtament d'Adam*

(*a*) L'Amérique pouvoit dire des Peuples Européens ce que Mithridate dit des Romains:

Des biens des Nations raviſſeurs altérés,
Le bruit de nos tréſors les a tous attirés;
Ils y courent en foule, & jaloux l'un de
l'autre,
Déſertent leur Pays pour inonder le nôtre.

qui excluoit les autres Princes Européens du partage de l'Amérique. On a vu que le principal motif de Cromwel pour se liguer avec la France contre l'Espagne, avoit été le desir d'enlever à cette dernière Puissance les richesses qu'elle tiroit de l'Amérique; les Hollandois, dans le cours de leur longue guerre contre l'Espagne, portèrent le ravage dans les Colonies Espagnoles & Portugaises, réunies sous la même autorité depuis Philippe II; ils s'emparèrent du Brésil & du Pérou, qu'ils ne purent garder; mais ils ruinèrent le commerce de l'Espagne par les avantages qu'ils remportèrent sur les flottes Espagnoles. Réunis depuis avec l'Espagne contre la France, ils avoient nui à cette Puissance sans pouvoir l'entamer; le contre-coup de ces guerres se fit toujours sentir à l'Amérique & aux autres parties du monde. Dans les commencemens de la riva-

lité de la France & de l'Angleterre, la guerre n'étoit qu'entre ces deux Puiſſances; leurs plus proches voiſins y prirent part dans la ſuite: bien-tôt de proche en proche, l'Europe entière s'y crut intéreſſée, & l'étoit en effet, mais à éteindre l'incendie qu'elle allumoit au contraire par ſon intervention; aujourd'hui toute guerre d'Europe embraſe l'Univers entier. Voilà les progrès de notre politique & les fruits de nos découvertes (*a*).

(a) *Nequicquam Deus abſcidit*
Prudens, Oceano diſſociabili
Terras, ſi tamen impiæ
Non tangenda rates tranſiliunt vada.
Horat. Od. 3, Lib. 1.

Lorſqu'Horace donnoit à l'Océan l'épithète de *diſſociabilis*, il ne ſongeoit qu'au ſens phyſique, il regardoit l'Océan comme une barrière inſurmontable que la Nature avoit voulu poſer entre les diverſes contrées ſéparées par cet élément. Au ſens Phyſique a ſuccédé un

Dans cette guerre de 1688, où Louis XIV défendoit la cause Catholique, il n'avoit pas même pour lui le Pape ; l'affaire de la Régale, celle des franchises, les quatre fameuses propositions de 1682 l'avoient aliéné, la Saisie d'Avignon l'avoit irrité, Innocent XI étoit encore un ennemi de Louis XIV. Pour qu'il ne manquât rien à la réunion de l'Europe contre Louis XIV, le Roi de Suède,

Ann. 1688.

---

sens Moral, l'empire de l'Océan & des contrées dont il nous sépare, est devenu successivement une source inépuisable de guerres & de violences, d'abord entre les Européens & les Américains, ensuite entre les diverses Nations Européennes, divisées pour le partage de l'Amérique ; enfin entre les Colonies Européennes de l'Amérique, & leurs Métropoles Européennes. Tous les travaux, toutes les découvertes, tous les établissemens des hommes viennent aboutir à la guerre & à la destruction.

qui, dans la guerre précédente, avoit fait une diverſion utile en faveur de la France, entra dans la ligue d'Ausbourg.

Jacques II paſſe en Irlande ſous les auſpices de ſon protecteur; Louis XIV, en ſe ſéparant de ce Prince, lui donna ſa cuiraſſe, comme Charlemagne avoit donné ſon épée à Egbert, lorſque celui-ci étoit parti pour l'Angleterre dans l'intention de réunir les Royaumes de l'Heptarchie.

Tirconel, Viceroi d'Irlande, étoit reſté fidèle à Jacques, & la plupart des Irlandois étoient Catholiques, par conſéquent les alliés & les ſujets naturels de Jacques. Les flottes Françoiſes le menèrent en Irlande & lui portèrent tous les ſecours néceſſaires à travers les flottes Angloiſes & Hollandoiſes, qu'elles diſpersèrent ou qu'elles battirent. La marine Fran-

çoise avoit presque fait des progrès aussi rapides que celle des Romains sous le Consul Duillius. Du temps de Cromwel, l'Angleterre toute seule faisoit tête sur mer à la France & à la Hollande réunies. Sous Charles II & dans la guerre de 1672, la Hollande avoit fait face à son tour à la France & à l'Angleterre liguées contre elle. Dans cette guerre de la ligue d'Ausbourg, c'étoit la France qui combattoit sur la mer l'Angleterre & la Hollande, non-seulement réunies, mais conduites par un seul chef, & la France triomphoit de ces deux grandes Puissances maritimes, dont elle étoit l'élève. Ce fut alors qu'elle eut véritablement l'empire de la mer. Elle regnoit seule dans la Manche, les vaisseaux Anglois & Hollandois se
Ann. 1689. cachoient devant elle, & la commu-
1690.
1691. nication entre la France & l'Irlande

étoit aussi libre & aussi assurée qu'elle l'avoit été entre les Cours de Versailles & de Saint-Germain.

C'est dans cette guerre qu'on voit s'élever les Château Renaud, les Tourville, les d'Etrées, les Nesmond, les Pointis, les Jean Bart, les Du Gué Trouin. En 1689, Château Renaud, passant en Irlande, met en fuite Herbert, vice-Amiral d'Angleterre, & prend au retour sept vaisseaux Hollandois; en 1690, le 10 Juillet, le même Château Renaud & Tourville remportent, près de Dieppe, une victoire signalée sur les flottes Angloise & Hollandoise; le Comte d'Etrées fait une descente en Angleterre, le 5 Août, & brûle plusieurs vaisseaux. Si en 1692, au combat du 29 Mai entre Cherbourg & la Hougue, les François qui n'avoient que cinquante vaisseaux contre quatre-vingt huit, se retirèrent à la nuit, après avoir

combattu pendant la journée entière, & s'ils eurent treize vaisseaux brûlés, Tourville prit sa revanche le 27 Juin

Ann. 1693. 1693, entre Lagos & Cadix, sur le vice-Amiral Rook, qui eut quatre vaisseaux de guerre brûlés, & plus de quatre-vingt vaisseaux Marchands de la flotte de Smyrne, qu'il escortoit, pris, brûlés ou coulés à fond.

Ann. 1694. Le 19 Juin 1694, Jean Bart, avec six fregates, attaque, près du Texel, huit vaisseaux de guerre Hollandois, en prend trois, met les cinq autres en fuite, & leur reprend un grand convoi de bled qu'ils avoient enlevé aux François.

Ann. 1696. Le 18 Juin 1696, le même Jean Bart prend cinq vaisseaux de guerre Hollandois & cinquante vaisseaux Marchands.

Ann. 1697. Le 25 Avril 1697, Du Gué-Trouin enlève une flotte Hollandoise.

La même année, Pointis s'empare de Carthagène en Amérique, échappe, au retour, à une efcadre Angloife de vingt-quatre vaiffeaux, en défait une autre de fept vaiffeaux.

Nefmond remporte auffi, en 1696 & 1697, divers avantages; on en exagéra fort l'utilité; on ne parloit que des riches charges des navires qu'on avoit pris; on ne parloit que des millions trouvés par Pointis à Carthagène. « Il y a toujours, dit l'Auteur du Siècle de Louis XIV, » quelque chofe à rabattre de ces » calculs, mais rien des calamités ex» trêmes que caufent ces expéditions » glorieufes ».

Les Anglois & les Hollandois n'oppofèrent à ces fuccès foutenus, que quelques bombardemens & quelques ravages; en 1693, le 29 Novembre, la *Machine Infernale* des Anglois ne fit que du bruit: cet effrayant appa-

reil aboutit à endommager quelques Maisons à Saint-Malo.

En 1694, le 21 Sept. de deux machines semblables dirigées contre Dunkerque, l'une fut sans effet, l'autre n'en eut que sur elle-même.

Le Havre bombardé, le 24 Juillet, n'éprouva guères de dommage que dans la Ville, où il y eut plusieurs maisons & une rue entière de brûlées : cette rue s'appelle encore *la rue brûlée.*

Dieppe bombardé, le 22 Juillet, fut presque réduit en cendres.

Les ennemis ayant fait une descente à Brest, le 18 Juin, en furent chassés avec perte.

En 1696, Calais fut bombardé le 13 Avril : le Fort de l'île de Rhé, le 15 Juillet : les Sables d'Olonne le 16 ; le tout sans effet.

Le succès le plus solide des alliés fut la réduction de Pondichery, que

les Hollandois prirent, le 5 Octobre 1693, & qu'ils gardèrent jusqu'à la paix.

Les succès de Jacques en Irlande n'avoient pas répondu à ceux que Louis XIV avoit eus sur toutes les mers. Jacques avoit été forcé en 1689 de lever le siége de Londondery, où le Maréchal de Rosen, qui commandoit sous lui, exerça des cruautés inutiles, rendues à l'instant par les assiégés; Jacques avoit aussi été défait le 11 Juillet 1690 à la bataille de la Boyne, où le Maréchal de Schomberg, qui commandoit les troupes Angloises sous Guillaume III, dit aux réfugiés François qui servoient dans son armée, en leur montrant leurs compatriotes qui servoient dans l'armée Irlandoise : « *Amis, voilà vos persé-* » *cuteurs* » ; Il fut tué dans une décharge que ses propres soldats firent sur les Irlandois, ignorant qu'ils em-

menoient avec eux le Maréchal de Schomberg, qui venoit d'être blessé & pris ; Guillaume lui-même eut l'épaule effleurée d'un coup de canon, & le bruit se répandit en France qu'il avoit été tué. On y fit des réjouissances publiques. L'Auteur du Siècle de Louis XIV a, selon son usage, bien mieux vu que personne les véritables causes de cette indécente joie du peuple de Paris, à la fausse nouvelle de la mort de Guillaume. Ce n'étoit pas, comme on l'a dit, la crainte que ce Prince avoit inspirée : Guillaume, toujours battu, n'en inspiroit aucune à la France partout triomphante ; c'étoit la haine qu'excitoient son usurpation, sa Religion, son déchaînement contre Louis XIV, Prince sacré pour son peuple, qu'il avoit su pénétrer, sinon d'amour, du moins d'enthousiame & d'une sorte de respect religieux.

Le

Le même Auteur penſe que les caractères différens de Guillaume & de Jacques influèrent beaucoup ſur leurs différens ſuccès ; il obſerve que Guillaume, après ſa victoire, fit publier un pardon général, « que le Roi Jacques, vaincu, fit pendre, dans la » petite ville de Gallowai, quelques » habitans qui avoient été d'avis de » lui fermer les portes ». Rapporter de tels faits, c'eſt en indiquer aſſez la moralité.

Jacques ne ſavoit ni contenir ſon humeur ni diſſimuler ſon penchant au deſpotiſme & même à la cruauté. Le Parlement d'Irlande s'étant aſſemblé, & la Chambre des Communes lui ayant réſiſté ſur quelque objet : *Je vois bien*, dit-il, *que toutes les Communes ſe reſſemblent :* ſur quelques remontrances que la même Chambre lui fit contre un de ſes Miniſtres, il répondit aigrement : *Je ne ſerois pas*

venu parmi vous, si j'avais su qu'il ne me fût pas permis de choisir mes serviteurs. L'Irlande ayant voulu, pour prix de sa fidélité, obtenir d'être indépendante de l'Angleterre, Jacques s'y opposa par une générosité qui manquoit à la justice & à la reconnoissance : *Je ne ferai pas*, dit-il, *ce tort à mon Royaume, quoique je n'y regne pas.* Pendant qu'il aliénoit ainsi les esprits des Irlandois qui le suivoient, il publioit contre les autres un Edit de proscription cruel où il enveloppoit ceux mêmes qui étoient dans l'impossibité absolue de le joindre. Au contraire Guillaume III, toujours maître de lui, disoit & faisoit tout ce qui convenoit au bien de ses affaires, froid avec les Courtisans, affable avec les Soldats. Son Sommelier lui présentant un ordre à signer pour fournir sa table de vin à l'armée : « Je boirai, dit-il, de l'eau avec mes

» Soldats ». A la bataille de la Boyne, un de ses Dragons, apparemment yvre, le prenant pour un des partisans de Jacques, lui appuya son pistolet contre la tête : Guillaume détourne le pistolet, en disant tranquillement : *Eh bien ! tu ne reconnois plus tes amis ?*

Le 22 Juillet 1691, les Anglois gagnèrent encore en Irlande la bataille de Kilconnel. Saint-Ruth, qui commandoit les troupes Françoises, y fut tué. Cet événement décida la Capitulation de Limmerick, en vertu de laquelle Château-Renaud ramena en France, à la suite du Roi Jacques, tous les François qui servoient en Irlande, & quinze ou vingt mille Irlandois qui voulurent s'attacher à la fortune de ce Prince. Jacques retourna dans son asyle de Saint-Germain, & il ne lui fut plus donné de revoir ses Etats.

Quand il étoit parti pour cette expédition, Louis XIV lui avoit dit, en l'embrassant : *Tout ce que je peux vous souhaiter de mieux, est de ne vous jamais revoir* : il lui avoit offert des troupes Françoises, & Jacques avoit répondu : « *Je recouvrerai mes Royaumes avec mes seuls sujets, ou je périrai dans l'entreprise* » ; il ne recouvra ses Royaumes ni avec ses sujets, ni avec les secours de la France, qu'il fut obligé d'accepter & même de solliciter dans la suite ; il ne périt point dans l'entreprise, il ne se comporta pas même avec sa valeur ordinaire à la bataille de la Boyne. C'est ce qui lui fut reproché par des Irlandois, lorsque, dans le chagrin que lui causoit sa défaite, il eut l'imprudence de dire devant eux, en passant par Dublin, qu'il ne confieroit jamais sa destinée à une armée Irlandoise. « Changeons de Roi avec les Anglois,

dirent les Irlandois indignés, « & nous » voilà prêts à livrer une autre ba- » taille ».

Louis XIV ne déſeſpéroit point cependant de le rétablir. En 1692, Jacques s'avança vers les côtes de la Normandie avec le Maréchal de Bellefonds; mais ce ne fut que pour voir du rivage la défaite de la flotte Françoiſe à la Hougue, le 29 Mai. En 1606, il vint juſqu'à Calais avec le Marquis d'Harcourt, mais l'embarquement ne fut pas même tenté dans l'une ni dans l'autre occaſion.

Jacques II ſe rappelloit toujours avec intérêt le temps où il avoit commandé les flottes Angloiſes & les avantages qu'elles avoient remportés ſous lui. Il diſoit ſouvent avec un regret tendre : *mes braves Anglois*, lors même que leur valeur l'accabloit. Il ne pouvoit s'accoutumer à la ſupériorité qu'acquéroit alors la Marine

Françoise ; lorsque le Comte d'Avaux, qui l'accompagnoit en Irlande en qualité d'Ambassadeur, vint lui annoncer avec une effusion de joie que la flotte Angloise avoit été battue par la flotte Françoise, le premier Mai 1689, à la Baye de Bantry : Jacques reçut fort mal cette nouvelle & répondit avec aigreur : *C'est donc la première fois.* On assure qu'il montra de la joie de la défaite de la Hougue, qui ruinoit ses espérances, mais qui rendoit la supériorité à la Marine Angloise, & qu'ayant vu dans cette occasion les Anglois faire une manœuvre hardie, il s'écria : *Oh! il n'y a que mes braves Anglois qui soient capables d'une action si courageuse.* Sa prédilection pour les Anglois alloit jusqu'à excuser leur infidélité à son égard. Le Chevalier Littleton lui disoit : « je » suis honteux que mon fils soit dans » le parti du Prince d'Orange ». *Hélas!*

répondit Jacques, *mes filles y sont bien.*

Les Irlandois n'étoient pas les ſeuls qui euſſent pris les armes en faveur du Roi Jacques, les Montagnards d'Ecoſſe avoient ſuivi leur exemple. Raſſemblés ſous la conduite du Lord Dundée, eſpèce de héros ſauvage, pareil à ceux de la Fable, ils gagnèrent en 1689 (16 Juillet) la bataille de Killikrauki ; mais leurs ſuccès étoient dûs aux talens de Dundée & tenoient à ſa perſonne. Bleſſé d'un coup de fuſil dans cette bataille, il s'évanouit & tomba de cheval : il reprit ſes ſens & demanda comment les choſes alloient. Tout va bien, lui dit-on : « Eh bien, dit-il, & moi auſſi », & il expira vainqueur, comme Epaminondas à Mantinée (*a*). Les Anglois

(a) *Satis*, inquit, *vixi : invictus enim morior.* Corn. Nep. in Epamin.

étonnés de n'être point poursuivis, jugèrent que le Général Ecossois étoit mort. Guillaume apprenant que l'actif & rapide Dundée n'étoit pas dès le lendemain dans Edimbourg, dit: » Dundée est mort & la guerre d'Ecosse » est finie. Il avoit raison : les Montagnards se dispersèrent ; mais les Officiers, au nombre de cent cinquante, voulurent suivre la fortune du Roi Jacques, ils vinrent le trouver à Saint-Germain, & demandèrent seulement à le servir comme Soldats, sans autre distinction que le droit de choisir parmi eux leurs Officiers, puisqu'ils l'avoient tous été. Sans fortune, sans ressource, ils achetèrent ou empruntèrent de vieux habits-uniformes, & se trouvèrent sur le passage du Roi Jacques, au moment où il partoit pour la chasse. Jacques, plein d'attendrissement & de douleur, oublia sa partie de chasse, fit la revue

de cette troupe, passa dans les rangs, le chapeau à la main, écrivit sur ses tablettes le nom de chacun de ces Gentilshommes, les remercia tous en corps & chacun en particulier, & se retira tout pensif. Un moment après il crut n'en avoir pas assez fait, il revint, attiré par ce spectacle, salua chacun d'eux en particulier & fondit en larmes. Le Chevalier Dalrymple, qui ne le flatte point, avoue que le malheur l'avoit rendu sensible & humain. La troupe, attendrie comme lui, s'empressa de lui rendre tous les honneurs de la guerre. Jacques n'eut point d'amis plus fidèles; ni Louis de sujets plus utiles; ils étonnèrent leur siècle par une bravoure romanesque: objets de pitié par leur pauvreté, de vénération par leur générosité, d'admiration par leurs exploits: Soldats dociles lorsqu'on les envoyoit à des expéditions périlleuses,

héros indépendans, lorsqu'on vouloit enchaîner leur valeur. On appelle encore *Isle d'Écosse* une Isle du Rhin, où ils passèrent à la nage & d'où ils délogèrent les ennemis, pendant qu'on rassembloit des bateaux pour cette expédition.

Tel avoit été pour Jacques II & pour la France le résultat des opérations maritimes dans cette guerre de 1688.

Sur terre, le Maréchal de Luxembourg, si célèbre par les victoires de Cassel & de Saint-Denis près Mons, & si intéressant par la persécution qu'il avoit soufferte après tant de gloire, répondit aux persécuteurs & aux envieux par de nouveaux services & de nouveaux exploits; il marqua jusqu'à quatre années consécutives par quatre victoires éclatantes: Fleurus, le premier Juillet 1690: Leuze, le 18 Septembre 1691: Steinkerque,

le 4 Août 1692 : Nervinde, le 29 Juillet 1693 (*a*).

Le génie de Guillaume étoit forcé de céder au génie de Luxembourg : ce Général sembloit né pour le vaincre ; c'étoit sur Guillaume, alors Prince d'Orange, qu'il avoit gagné les batailles de Cassel & de Saint-Denis ; ce fut sur le même Guillaume, devenu Roi d'Angleterre, qu'il gagna les batailles de Leuze, de Steinkerque & de Nervinde, où ce Roi commandoit en personne les Anglois & les Hollandois ; ce fut sur le Prince de

---

(*a*) Ces quatre batailles ont donné au P. de la Rue, dans son Oraison Funèbre du Maréchal de Luxembourg, l'idée d'une application heureuse d'un passage du quatrième Livre des Rois : chap. 13, vers. 19. *Si percussisses quinquies .... percussisses Syriam usque ad consumptionem.* » Si vous eussiez frappé .... cinq... » fois, vous eussiez battu la Syrie jusqu'à l'ex- » terminer entièrement. »

Waldeck qu'il remporta la victoire de Fleurus, & ce même Prince de Waldeck, qui avoit battu le Maréchal d'Humières à Valcour, commandoit l'arrière-garde, qui fut battue au combat de Leuze. Chacune de ces batailles est accompagnée de circonstances qui montrent toutes les ressources du génie de Luxembourg; il dut la victoire de Fleurus à l'art qu'il eut de tirer parti de l'inégalité du terrein, pour dérober à la vue des ennemis un gros corps de Cavalerie, qui alla prendre leur aîle droite en flanc. A Leuze, les François n'avoient que vingt-huit escadrons contre soixante-quinze. A Steinkerque, le Maréchal de Luxembourg fut surpris: il avoit été trompé par une Lettre d'un de ses espions, qui, ayant été découvert & arrêté, fut contraint par les ennemis de lui donner de faux avis, d'après lesquels

Le 27 Août 1689.

tout autre que Luxembourg auroit été battu. A Nervinde, Luxembourg, par des mouvemens heureux, força au combat le Roi d'Angleterre qui vouloit l'éviter; mais si celui-ci étoit souvent battu, il avoit, comme l'Amiral de Coligny, le talent de rendre la victoire infructueuse à ses ennemis. Grace à cet art de réparer ses pertes, tous ces grands combats qui ont rendu le nom de Luxembourg immortel, n'avoient souvent d'autre fruit que les trophées dont le vainqueur ornoit la Cathédrale de Paris. Le Prince de Conty, qui avoit combattu avec beaucoup de valeur à Steinkerque & à Nervinde (ainsi que le Duc de Chartres, neveu de Louis XIV, le Duc de Bourbon, petit-fils du Grand Condé, & les Vendômes, petits-fils de Henri IV) appelloit le Maréchal de Luxembourg, *le Tapissier de Notre-Dame.*

Il faut compter à ce Général pour une victoire peut-être plus utile que les précédentes, la marche rapide & savante qu'il fit en 1694, de Vignamont au Pont-d'Espierres; l'effet de cette expédition fut de garantir les frontières depuis l'Escaut & la Lys jusqu'à l'Océan, & d'empêcher que Guillaume, avec une armée deux fois plus forte que celle du Maréchal, n'attaquât du côté de la terre les Places maritimes qui étoient menacées par la flotte ennemie. Le Dauphin, fils unique de Louis XIV, étoit à cette marche: il avoit ouvert la guerre en 1688, par le siège de Philisbourg & de quelques autres Places sur le Rhin.

Dans la même guerre, à l'extrémité opposée du Royaume, Catinat combattoit avec le même avantage un autre ennemi de Louis XIV, le Duc de Savoye, & gagnoit sur lui la ba-

taille de Stafarde, le 18 Août 1690, & celle de la Marsaille, le 4 Octobre 1693.

Vauban, déjà célèbre dès la guerre de 1667, continue de s'illustrer par l'attaque & la défense des Places & par la science du génie.

Voilà le côté avantageux de la guerre : les exploits de quelques Soldats, les talens de quelques Généraux, la gloire de quelques particuliers.

Pour en connoître l'horreur, il faut considérer le double embrasement du Palatinat en 1674 & en 1689; il faut en voir la description dans *le Siècle de Louis XIV*, & si, à ce tableau effrayant, on joint le tableau enchanteur de la félicité des Lorrains, sous le gouvernement pacifique du Duc Léopold, on verra tout ce qu'un Souverain foible peut faire de bien à la faveur de la paix, & tout le mal qu'a fait par

la guerre un grand Roi, qui ne manquoit cependant ni de justice ni d'humanité. Il n'est point de leçon plus instructive ni plus agréable sur la matière que nous traitons.

On dit que Louis XIV se repentit des ravages du Palatinat, & que le remords qu'il en eut, fut une des causes qui diminuèrent, sur la fin, la faveur du Ministre Louvois. En 1692, le Duc de Savoie ravagea le Dauphiné, comme Louis XIV avoit ravagé le Palatinat. En 1693, les Etats du Duc de Savoie furent ravagés à leur tour. Le mal produit le mal, & la guerre produit tous les maux.

La mort de la Princesse Marie (*a*)

(*a*) Un Prédicateur Jacobite insulta la mémoire de cette Reine, en prêchant sur ce texte, où Jéhu dit, en parlant de Jésabel : *Ite, & videte maledictam illam & sepelite eam, quia filia Regis est.* » Allez voir ce qu'est devenue

d'Angleterre, femme de Guillaume III, arrivée en 1694, pendant le cours de cette guerre, fembloit devoir amener quelque changement & n'en amena aucun. Les droits déjà si peu légitimes de Guillaume, étoient encore diminués par cette mort. Marie ne laissoit point d'enfans ; par conséquent Guillaume devenoit étranger au trône d'Angleterre. En supposant que la différence de Religion eût été une cause suffisante pour exclure Jacques II & son fils, ou que la retraite de Jacques & de son fils dans un Pays ennemi, pût être regardée comme une renonciation au trône, c'étoit à Marie, femme de Guillaume, &, après elle, à la Princesse Anne, sa sœur, femme de George, Prince de Dannemarck,

---

» cette malheureuse, ensevelissez-la, parce » qu'elle est fille de Roi. Rois, Liv. 4. chap. » 9, vers. 34.

que la Couronne appartenoit. Guillaume, devenu veuf, ne pouvoit plus y avoir de droit : ce qu'il avoit pu en avoir, passoit au même titre au Prince de Dannemarck. Mais les Anglois, par cette espèce de Parlement ou d'Assemblée des Etats, qu'ils nommèrent *Convention*, avoient déféré leur Couronne à Guillaume & à Marie conjointement, & les avoit appellés *Roi & Reine.* Ainsi chacun d'eux étoit censé posséder la Couronne pour toute sa vie : Marie par droit héréditaire, Guillaume par un droit de conquête, déguisé sous la forme d'une élection & consacré par le consentement national. A la mort de Marie, Anne étoit brouillée avec cette Princesse, & ne put obtenir de la voir (*a*) ; elle se réconcilia depuis

(*a*) Les Communes avoient toujours voulu que la Princesse Anne eût en Angleterre un état indépendant de Guillaume & de Marie,

avec Guillaume, & le laissa régner : il eût été difficile de l'en empêcher.

& ces projets faisoient ombrage au Roi & à la Reine ; Marie interrogea sa sœur, qui répondit qu'elle avoit entendu dire en effet que ses amis vouloient faire quelque chose pour elle. *Vos amis !* repliqua aigrement la Reine, *en avez-vous d'autres que le Roi & moi ?* Depuis ce temps il y eut entre les deux sœurs une froideur assez semblable à une rupture ouverte, & la Princesse Anne entretenoit avec son père des liaisons très-suspectes à Guillaume III ; Churchill, Lord Marlborough, qui avoit servi avec éclat contre Jacques II, dans la guerre d'Irlande, forma en faveur de ce même Jacques II une conspiration pour laquelle il fut mis à la Tour ; Lady Marlborough, sa femme, gouvernoit la Princesse Anne, on exigea que cette Princesse la renvoyât, Anne affecta de paroître par-tout avec elle ; la Reine arrivant à un Spectacle où la Duchesse de Marlborough étoit avec la Princesse, envoya ordre à la Duchesse de sortir, elle obéit, & la Princesse sortit avec elle ; on lui ôta ses Gardes, on défendit aux Dames de la Cour de la voir ; elle se retira dans la ville de Bath, & sa disgrace fut publique.

Le Roi Jacques, détrôné par sa fille Marie, avoit eu la foiblesse de recevoir d'elle en secret, tant qu'elle vécut, une pension de soixante-dix mille livres.



CHAPITRE QUINZIEME.

GUILLAUME III seul en Angleteterre. Et encore LOUIS XIV en France.

Depuis l'an 1694 jusqu'en 1702.

Louis XIV, épuisé par ses succès, fit enfin la paix en 1697. C'est la paix de Riswick. La France y fit des sacrifices auxquels elle n'étoit pas accoutumée; elle rendit une partie de ses conquêtes: les Chambres de réunion furent supprimées, & les réunions qu'elles avoient ordonnées, n'eurent point lieu.

Un article plus délicat étoit celui qui concernoit l'Angleterre; il s'agissoit de consacrer, par une reconnoissance formelle, l'usurpation de Guillaume & ce tissu d'irrégularités & d'in-

justices qu'offroit le systême de la succession Angloise, tel qu'il avoit été réglé par la Nation; il falloit que Louis XIV abandonnât les droits de Jacques II, qu'il avoit soutenus avec tant de grandeur. La paix étoit impossible sans cette condition. Louis XIV reconnut avec toute l'Europe Guillaume III pour Roi d'Angleterre, & Jacques II n'eut plus ce titre qu'à Saint-Germain.

La paix de Riswick prouva sur tous les points l'inutilité de la guerre qu'on venoit de faire.

Vainement avoit-on fait des conquêtes, puisqu'on les rendoit.

Vainement avoit-on irrité l'Europe & provoqué la Ligue d'Ausbourg par l'établissement des Chambres de réunion de Metz & de Brisac, puisqu'on étoit obligé de les supprimer & de renoncer aux avantages qu'on avoit prétendu en tirer.

Vainement avoit-on voulu reporter ſur le trône un Roi rejetté de ſes ſujets, puiſqu'on finiſſoit par l'abandonner.

On n'avoit pas moins manqué l'objet de la guerre de 1672. Cet objet étoit de ſe venger des Hollandois, ou, comme on diſoit alors, de les punir; les Hollandois ne furent point punis, & finirent par devenir une Puiſſance beaucoup plus importante qu'elle ne l'étoit avant la guerre.

Mais du moins Louis XIV avoit fait la loi à Nimègue, & il la recevoit à Riswick. Les François accoutumés ſous ce Monarque, à être le peuple dominateur de l'Europe, accueillirent mal cette dernière paix. Harlay de Celi, Créci & Callières, qui l'avoient négociée, n'oſoient ſe montrer; « On les accabloit, dit » l'Auteur du Siècle de Louis XIV,

» de reproches & de ridicules (*a*); » comme s'ils avoient fait un seul pas » qui n'eût été ordonné par le Mi- » nistère ». Ceux qui pensoient que s'il avoit été glorieux d'embrasser la cause de l'infortuné Jacques II, il devenoit humiliant de l'abandonner,

(*a*) De Harlai de Celi eut un ridicule plus réel, celui de s'arrêter en chemin, lorsqu'il apportoit au Roi la nouvelle de la paix, & de se trouver prévenu, lorsqu'il arriva. » Vrai- » semblablement vous avez pris des Mémoires » de M. de Céli pour avoir fait une course aussi » extraordinaire que celle que vous avez faite, écrivoit Racine, à son fils aîné, qui étant chargé l'année suivante de porter les dépêches du Roi à M. de Bonrepeaux, Ambassadeur de France en Hollande, s'étoit arrêté par curiosité à Bruxelles; mais la tendresse paternelle s'étoit allarmée trop tôt, M. de Torcy approuva ce séjour, qu'apparemment il avoit ordonné. Racine fait réparation à son fils dans les Lettres suivantes.

sembloient

ſembloient n'avoir pas tort ; ceux qui diſoient de Louis XIV :

Qu'il traite ſes Sujets comme ſes ennemis,
Qu'il rende ce qu'il leur a pris,
Il verra de beaux feux de joie,

diſoient peut-être une vérité forte. Un Roi doit plus à ſes ſujets qu'à ſes ennemis. Mais ceux qui jugeoient cette paix honteuſe, uniquement parce qu'on rendoit quelques Places, méritoient un Roi qui s'obſtinât à les accabler du poids de ſa gloire. On parle toujours de l'honneur de la Nation, & l'on ne parle point de ſon bonheur ; on parle de l'honneur de la Nation & on le fait conſiſter à prendre & à garder le bien d'autrui ! S'agit-il donc d'autre choſe que d'être heureux ? Quand les diverſes ſociétés ſe ſont formées, l'objet de chacune a-t-il dû être d'écraſer toutes les autres, ou de fixer chez elle la paix & le bonheur ?

La paix de Carlowits ſuivit de près

celle de Riswick ; elle termina ou du moins suspendit les querelles qui subsistoient depuis long-temps entre la Porte, d'un côté ; l'Empire, la Moscovie, la Pologne & Venise, de l'autre. Le Roi d'Angleterre, & les Hollandois furent les médiateurs de ce Traité. Ils eurent la gloire de donner au monde un spectacle dont il n'avoit peut-être pas joui depuis le temps, où Auguste avoit fermé le Temple de Janus, le spectacle d'une paix universelle. Vers la fin du dix-septième siècle toute l'Europe étoit en paix ; on n'entendoit pas même parler de guerre dans les autres parties du monde. Ce calme fut court. Charles XII, Roi de Suède, alloit paroître : Charles II, Roi d'Espagne, alloit mourir.

Il faut l'avouer ; ce n'étoit point le pur amour de la paix qui avoit arraché à Louis XIV les sacrifices dont son peuple s'étonnoit ; c'étoit par

ambition qu'il étoit modéré : c'étoit par intérêt qu'il paroissoit désintéressé ; il songeoit à recueillir, du moins en partie, la succession d'Espagne.

« S. M., dit le Marquis de Torci, » avoit pris le parti (par le Traité » de Riswick) de préférer le repos » de ses peuples & la gloire d'affermir celui de l'Europe, à celle de » faire entrer dans sa famille Royale une » Couronne (celle d'Espagne), son » ennemie, depuis qu'elle étoit possédée par la Maison d'Autriche. Le » Roi aimoit mieux se contenter de » quelque partie de la Monarchie d'Espagne, pour tenir lieu à M. le Dauphin de ses droits légitimes, que » de s'engager à maintenir dans la » même union les différens états dépendans de ce Royaume.

» La paix de Riswick, dit-il ailleurs, » qu'on peut dire avoir été » précipitée par le seul motif de sou-

» lager le Royaume, & de récom- » penser le zèle & l'inviolable fidélité » des peuples ».

De ces passages & de quelques autres semblables, il résulte :

1°. Que le Roi fit la paix à Riswick, parce que l'épuisement de la France ne lui permettoit plus de faire la guerre.

2°. Qu'en tournant ses vues vers la succession d'Espagne, il sentoit l'impossibilité de la réunir, sans renouveller la guerre, & qu'il se bornoit alors à un partage.

Ce projet même demandoit dans l'Europe des dispositions favorables pour la France, & ces dispositions dépendoient principalement de Guillaume III. Il commandoit à l'Angleterre & à la Hollande : la balance de l'Europe étoit dans ses mains ; rival de Louis XIV, il devenoit le juge

de ſes droits : il étoit arbitre né entre la France & l'Autriche.

Au moment où on étoit prêt à ſigner les Traités de Riswick, le Maréchal de Boufflers & le Comte de Portland, Confident de Guillaume, avoient eu, à la tête des deux armées, une conférence, dans laquelle le Comte de Portland avoit demandé que Jacques II ſortît de France ; après la paix, Portland ayant été nommé Ambaſſadeur en France, parut fort ſurpris de trouver encore le Roi Jacques à Saint-Germain ; il réclama la promeſſe qu'il diſoit avoir reçue du Maréchal de Boufflers ſur ce ſujet : il vouloit même que le ſacrifice, qu'il exigeoit relativement à Jacques, s'étendît juſqu'au Duc de Barwick ſon fils naturel, à plus forte raiſon juſqu'au Prince de Galles. Guillaume n'approuva point cet excès de zèle : il ſentit qu'il ne lui convenoit Mémoires de Torci. t. 1.

ni de craindre le Roi Jacques ni de persécuter son beau-père, qui n'étoit plus à craindre : il jugea, qu'arracher ces infortunés de leur asyle, ce seroit, en voulant avilir gratuitement Louis XIV aux yeux des Nations, s'avilir lui-même ; il désavoua Portland & le chargea de suivre la négociation qui concernoit l'Espagne.

La Race de Charles-Quint alloit périr. Charles II, le dernier de ses fils, étoit né mourant & achevoit d'expirer. La mauvaise santé de ce Prince avoit fourni un prétexte plausible à sa mère, à son frère (*a*), à ses femmes, à ses Ministres, de l'éloigner des affaires, pour conserver l'autorité. L'application lui étoit insupportable ; aussi fut-il distingué entre tous les Rois par l'ignorance : il ne connoissoit ni l'é-

(*a*) Dom Juan d'Autriche, fils naturel de Philippe IV.

tendue ni la ſituation de ſes Etats. En 1691, Louis XIV ayant pris Mons, Charles II plaignoit ce pauvre Roi d'Angleterre, qui perdoit ainſi toutes ſes Places ; il ignoroit que Mons fît partie des Pays-bas Eſpagnols, & vraiſemblablement on ne le lui dit pas. La priſe de Barcelone en 1697, l'affligea pour ſon propre compte, car il avoit entendu dire que cette Place étoit dans le continent de l'Eſpagne.

Charles II avoit eu deux femmes: Marie-Louiſe, nièce de Louis XIV, fille de Monſieur & de Henriette-Anne d'Angleterre, & Marie-Anne de Bavière, fille du Duc de Neubourg & ſœur de l'Impératrice. Tant que la première femme avoit vécu, Charles avoit été favorable à la France ; elle mourut à peu-près au même âge que ſa mère : on la crut empoiſonnée comme elle ; on ſoupçonna de

ce crime le Comte de Mansfeld, Ambassadeur de l'Empereur auprès du Roi d'Espagne & le Comte d'Oropéza, Ministre d'Espagne, qui étoient dans les intérêts de l'Autriche; « ils prirent peu de soin de s'en justifier », dit le Marquis de Torci.

Mémoires de Torci, t. 1.

La seconde femme de Charles II l'attira au parti de l'Autriche.

Il n'eut d'enfans ni de l'une ni de l'autre. Voici quels étoient ses héritiers.

Philippe IV, son père, s'étoit aussi marié deux fois; il avoit eu du premier lit Marie-Thérèse, femme de Louis XIV, mère du Dauphin.

Les enfans du second lit (*a*) étoient

(*a*) On a remarqué que Marie-Anne d'Autriche, seconde femme de Philippe IV, étoit tout à la fois sa Nièce & la fiancée de son fils. En effet, elle étoit fille d'une autre Marie-Anne d'Autriche, propre sœur de Philippe

Charles II & Marguerite-Thérèse, première femme de l'Empereur Léopold.

Du mariage de Marguerite-Thérèse avec l'Empereur, étoit née Marie-Anne, Archiducheſſe d'Autriche, qui avoit épouſé l'Electeur de Bavière Maximilien.

Il étoit né de ce mariage un fils, âgé d'environ cinq ans, au temps de la paix de Riſwick: il étoit né le 28 Octobre 1692; ſa mère étoit morte le 24 Décembre ſuivant.

Ainſi le véritable héritier de Charles II étoit le Dauphin, &, après lui, le Prince Electoral de Bavière (*a*), encore dans l'enfance.

IV, & elle avoit été fiancée en 1648 à Philippe-Balthaſar, Infant d'Eſpagne, fils du premier lit de Philippe IV. L'Infant étant mort peu de temps après, Philippe IV épouſa cette Princeſſe.

(*a*) Ce Prince avoit douze noms de Bap-

Philippe III, père de Philippe IV, avoit aussi eu deux filles : Anne, femme de Louis XIII, mère de Louis XIV & de Monsieur, Duc d'Orléans, & Marie-Anne, femme de l'Empereur Ferdinand III, & mère de l'Empereur Léopold.

Ainsi, au défaut du Dauphin & du Prince Electoral de Bavière, & en supposant la postérité de Philippe IV éteinte, les héritiers de Charles II étoient Louis XIV & sa postérité, puis, Monsieur & sa postérité. Les droits de la Maison d'Autriche ne venoient qu'après tous ces autres droits.

Enfin, en supposant encore la postérité de Philippe III éteinte, le Duc de Savoie auroit eu droit du chef

tême ; il se nommoit Joseph-Ferdinand-Léopold-Antoine-Caietan-Jean-Adam-Simon-Thadée-Ignace-Joachim-Gabriel.

de sa bisaïeule, Catherine, fille de Philippe II & femme de Charles-Emmanuel, Duc de Savoie.

La Branche Allemande d'Autriche, à titre de proximité ne venoit donc qu'au quatrième rang, mais elle fondoit ses espérances sur l'union qui avoit toujours regné entre elle & la Branche Espagnole, & sur leur commune haine pour la France.

Si la Loi Salique avoit eu lieu en Espagne, il semble d'abord qu'elle auroit assuré la préférence à un Prince Autrichien sur tous ces Concurrens. Cependant il seroit resté contre l'Autriche une objection bien forte, tirée de l'esprit même de la Loi Salique & de son objet, qui est l'exclusion de l'Etranger. Charles-Quint en partageant ses Etats entre son fils & son frère, avoit rendu les deux branches de sa maison étrangères l'une à l'autre. L'Empereur Léopold, ou l'un de

ses fils, venant regner à Madrid, auroit toujours été un Prince étranger, apportant des loix & des moeurs différentes, pouvant même être disposé ou forcé à reduire l'Espagne en Province de l'Empire, tous inconvéniens que la Loi Salique a voulu prévenir.

Nous avons exposé ailleurs (*a*) les avantages de cette loi, & nous ne pouvons trop répéter, que si elle étoit établie par-tout, elle pourroit assurer le bonheur des Nations en tarissant la source de guerres la plus féconde & la plus funeste. En effet les guerres & les plus fréquentes & les plus opiniâtres sont les guerres de succession; presque toutes les grandes Ri-

(*a*) Voir le Chapitre de la Loi Salique à la tête du premier volume de la querelle de Philippe de Valois & d'Edouard III, formant le quatrième volume de l'Ouvrage entier.

valités ne ſont que des guerres de ſucceſſion prolongées; la querelle de Philippe de Valois & d'Edouard III; la Rivalité des Maiſons de France & d'Arragon ; celle des Maiſons de France & d'Autriche ; la querelle de l'Eſpagne & du Portugal depuis la mort du Roi Dom Sébaſtien ; celle des Maiſons de Brus & de Bailleul en Ecoſſe après la mort d'Aléxandre III , étoient des guerres de ſucceſſion , & la Loi Salique peut ſeule prévenir cette eſpèce de guerre.

Ajoutons même que cette loi, ſeule & ſans l'établiſſement du Conſeil Amphictionique, pourroit être plus utile que le Conſeil Amphictionique ſans cette loi (*a*).

(*a*) Dans l'article de la Reine Marguerite, femme de Henri IV (Dam. Illuſtr.) Brantôme fait contre la Loi Salique une déclamation, dans laquelle on ſent qu'il n'a pas ſeulement

En effet, outre l'avantage de désigner l'Héritier d'une manière infaillible, invariable, non susceptible d'équivoque & d'interprétation, la Loi Salique auroit encore celui d'empêcher l'aggrandissement respectif des différentes Puissances, puisque chaque Royaume rejetteroit constamment un Maître étranger, & qu'on ne verroit plus les femmes transmettre la Couronne à d'au-

---

entrevu le vrai motif de cette Loi. Il croit que ce motif est la foiblesse des femmes, & sur cela il cite avec avantage l'exemple des Régences des femmes, & il ne s'apperçoit pas de la force de l'argument qu'il employe, argument qui prouve avec évidence que le motif de la Loi Salique n'est point la foiblesse des femmes, & que son seul objet est l'exclusion de l'étranger. Au reste, un des argumens de Brantôme contre cette Loi est qu'elle nous vient de Pharamond, *qui étoit Payen, & que d'aller si étroitement garder parmi nous autres Chrétiens les Loix d'un Payen, c'est offenser grandement Dieu.*

tres Maisons, ni les Sceptres s'accumuler dans une même main par les mariages, comme on l'avoit vû dans la Maison d'Autriche. Or, circonscrire ainsi de toute part l'ambition de chaque Souverain, la renfermer dans les bornes de chaque Royaume, n'est-ce pas couper la racine des guerres, ou du moins borner toute guerre à quelque contestation sur les limites, tout au plus à des prétentions sur quelques provinces frontières ? voilà donc un avantage inestimable que la Loi Salique procureroit seule & même sans le secours d'un Conseil Amphictionique.

Supposons maintenant le Conseil Amphictionique établi sans la Loi Salique ; alors chaque Souverain conservera le pouvoir de s'aggrandir par des mariages ; il pourra donc toujours arriver qu'un d'entr'eux parvienne à un dégré de force & de puissance,

qui l'affranchisse de l'autorité du Conseil Amphictionique.

Le Conseil Amphictionique ne pourroit du moins prévenir cet inconvénient que par des inconvéniens presque aussi grands. Il faudroit, de deux choses l'une :

Ou que le Conseil Amphictionique prît soin de veiller sur les Alliances de tous les Souverains & d'interdire les mariages qui pourroient entraîner un trop grand accroissement de puissance ; moyen violent, inique, contraire à la liberté naturelle, & qui mettroit la condition des Rois trop au dessous de celle du dernier des Sujets.

Ou que par des arrangemens particuliers on contrariât sans cesse la loi générale & le droit héréditaire pour empêcher les Etats de s'accumuler dans une même main par succession, ce qui feroit une contradiction

perpétuelle. On n'auroit conservé la loi des successions & de la propriété que pour la violer sans cesse.

Ce qu'auroit fait le Conseil Amphictionique, s'il eût été établi sans la Loi Salique, les Convenances générales de l'Europe & l'action constante de la Politique le faisoient sous un autre nom. La Loi Salique ne régissant que la France, & toutes les autres Couronnes pouvant être transmises par les femmes, on traversoit, autant qu'il étoit possible, les mariages entre les grandes Puissances; mais l'intérêt qu'elles avoient de s'unir triomphoit de tous les obstacles, & la Rivalité même qui s'élevoit entr'elles, n'étoit souvent qu'un moyen d'accélérer cette réunion, parce que la plûpart des guerres finissoient par des mariages entre les Puissances Rivales, & de ces mariages même naissoient d'autres sujets de guerre. C'est ce qui étoit ar-

rivé entre les François & les Anglois; le mariage d'Isabelle de France avec Edouard II, en suspendant une querelle passagère entre Edouard II & Philippe-le-Bel, avoit occasionné la grande querelle d'Edouard III & de Philippe de Valois; observons cependant que cette querelle n'auroit pas dû naître à l'égard de la France qui possédoit la Loi Salique, & qu'elle ne nâquit en effet que par l'injustice qu'eut Edouard III de méconnoître cette loi, à laquelle il avoit d'abord rendu hommage, ou de vouloir y donner une interprétation bizarre & nouvelle; mais par-tout où la Loi Salique n'étoit point admise, c'est-à-dire par-tout ailleurs qu'en France, une pareille querelle étoit inévitable. En effet la même chose étoit arrivée entre les Maisons de France & d'Autriche; leurs longues guerres avoient été suspendues par les mariages d'Anne

d'Autriche avec Louis XIII & de Marie-Thérèse avec Louis XIV. Ces mariages avoient déjà donné lieu à la guerre de 1667 & alloient donner lieu encore à la grande guerre de 1701, connue sous le nom de *Guerre de la Succession d'Espagne.*

Comme la mauvaise santé de Charles II avoit fait prévoir cette guerre, on avoit cherché à la prévenir. On n'avoit pas le secours de la Loi Salique, qui eût tout prévenu, on ne put trouver, pour y suppléer, d'autre moyen que de porter atteinte au droit héréditaire; mais encore un coup, quand ce droit, conforme par lui-même au vœu de la Nature, est encore établi par la loi, il est difficile de l'anéantir par les arrangemens particuliers. En mariant Marie-Thérèse avec Louis XIV on avoit, comme nous l'avons dit, exigé la rénonciation de cette Princesse à la succes-

fion du Roi fon père, & Philippe IV par fon Teftament avoit confirmé cette rénonciation & appellé à fa fucceffion, au défaut de Charles II, les Defcendans de Marguerite-Thérèfe fa fille du fecond lit, au préjudice des Defcendans de Marie-Thérèfe, fa fille unique du premier lit. Ne difons point, comme le Cardinal Mazarin, qu'une rénonciation n'eft rien, ce difcours feroit trop contraire à la bonne foi; ne difons pas non plus qu'on peut bien renoncer pour foi-même, mais non pas pour fes enfans nés & à naître, ce qui ne nous paroît encore qu'un fubterfuge, trop contraire à l'intention manifefte de ceux qui demandent & à qui on accorde cette rénonciation; mais comme enfin tous les efforts pour rentrer dans le droit naturel & dans le cas de la loi générale, font toujours favorables, Louis XIV propofa dans la

fuite un moyen plaufible d'éluder cette rénonciation, en paroiffant y fatisfaire. » Quel eft », difoit-il, » le motif qui » a fait exiger cette rénonciation ? » c'eft la crainte de voir réunir dans » une même main la France & les Etats » Efpagnols. Je fais ceffer cette crainte, » je ne demande la Couronne d'Efpa- » gne que pour un Cadet, qui ne » fuccédera point à la Couronne de » France.

Il eft vrai qu'on pouvoit lui répondre : » Le motif dont vous parlez, a » été le principal, pour exiger cette » rénonciation, mais il n'a pas été le » feul ; on a voulu empêcher la réu- » nion ; non feulement dans une feule » main, mais encore dans une feule » Maifon. La Maifon d'Autriche a fû » réparer en partie par la concorde » qui a toujours regné entre fes deux » branches, l'inconvénient qui eût pu » réfulter pour elle du partage des

» Etats Autrichiens entre ces deux » mêmes branches ; la Maison de France » peut avoir la même politique ; en » un mot la proposition d'un Cadet » pour succèder à la Couronne d'Es- » pagne, diminue l'inconvénient de la » réunion, mais ne le fait pas dispa- » roître ». On put dire la même chose à la Maison d'Autriche, qui proposa aussi un cadet pour succéder au trône d'Espagne.

Telles étoient les difficultés générales de cette affaire. La France étant le seul Royaume gouverné par la Loi Salique, a un avantage inestimable sur tous les autres Royaumes de l'Europe, qui peuvent se transmettre par les femmes. Les Princesses Françoises ne donnent par leurs mariages aucun droit aux Etrangers, tandis que les Rois de France peuvent acquérir toutes les Couronnes étrangères. Mais tout se compense dans la Politique.

Cet avantage même de la France engageoit à prendre plus de précautions contre elle, & c'est ce qui avoit fait éxiger la rénonciation de Marie-Thérèse. La seule précaution efficace eût été d'adopter la Loi Salique.

Louis XIV alléguoit donc la loi générale de l'Espagne, qui transmet cette couronne par les femmes. On lui opposoit la loi particulière résultante de la rénonciation de Marie-Thérèse.

Il pouvoit bien en substituant un puiné au véritable Héritier, remplir l'objet principal de cette rénonciation & lui donner une partie de son effet, mais il ne satisfaisoit point à tout. Le reste devoit être l'ouvrage de la politique & des négociations.

Louis XIV avoit à choisir ou de réclamer la succession entière de Charles II, & en ce cas il devoit avoir contre lui toute l'Europe, ou de par-

tager cette succession entre les divers Prétendans, ce qui n'étoit pas sans de grandes difficultés.

Le plus considérable de ces Prétendans, & le seul à craindre étoit l'Empereur, qui réclamoit cette succession pour ses enfans, comme Louis XIV pour les siens, & qui, pour déférer, comme Louis XIV, aux vues générales de l'Europe & ne la point allarmer par une trop grande réunion de Puissance, demandoit cette succession pour l'Archiduc Charles, le second de ses fils, comme Louis XIV pour le Duc d'Anjou le second de ses petits fils.

La foible santé de Charles II, ayant fait prévoir de bonne heure qu'il mourroit sans enfans, ses deux beaux-frères, Louis XIV & l'Empereur Léopold avoient fait entr'eux dès 1668, un traité secret de partage de la succession d'Espagne; mais l'Em-

pereur s'étant déclaré ennemi de la France dans la guerre de 1672 & dans celle de 1688, il n'avoit plus été question de ce partage. Dans le temps de la paix de Riswick, tout étoit changé. Louis XIV & Léopold ne disposoient plus pour eux-mêmes ou pour leurs femmes de la succession d'Espagne, ils en répondoient à leurs enfans, ils en répondoient à l'Europe entière dont Guillaume III défendoit les intérêts; Guillaume, qui en 1668, n'étoit qu'un enfant & presque qu'un particulier, en 1697 étoit Roi d'Angleterre, Chef de la Hollande, Rival de Louis XIV, Auteur de la Ligue d'Ausbourg, Président-né de la Confédération de l'Europe, qui étoit son ouvrage. Ce fut principalement avec lui qu'il fallut traiter l'affaire de la succession d'Espagne.

La Monarchie Espagnole se faisoit

un point d'honneur de n'être pas démembrée ; mais le point d'honneur n'est souvent qu'un préjugé. Le véritable intérêt des différens Etats qui la composoient, étoit d'avoir des Souverains particuliers ; chacun des Prétendans aspiroit à réunir cette vaste succession, mais chacun d'eux sentoit aussi qu'il ne pouvoit en obtenir même une partie, que du consentement de l'Europe, c'est-à-dire du consentement de Guillaume III. L'intérêt de l'Europe étoit que tant d'Etats ne fussent point réunis dans une même main, & sur-tout qu'ils ne fussent point ajoutés à d'autres grands Etats.

De ces divers intérêts & des négociations où il furent discutés, il résulta un traité de partage signé le 11 Octobre 1698, qui donnoit au Prince Electoral de Bavière l'Espagne, les Indes & les Pays-Bas ; au Dau-

phin, (*a*) les Royaumes de Naples & de Sicile, quelques places de la Toſcane dépendantes de la Monarchie d'Eſpagne & dans le continent même de l'Eſpagne la Province de Guipuſcoa; à l'Archiduc Charles d'Autriche, ſecond fils de l'Empereur Léopold, le Duché de Milan.

Cet arrangement rempliſſoit le vœu qu'avoit toujours formé l'Italie, celui d'empêcher que les deux extrémités de cette contrée, le Milanès & le Royaume de Naples, ne fuſſent réunis dans une ſeule main & dans une main puiſſante. L'Italie avoit toujours regardé cette réunion comme la ruine de ſa liberté : elle avoit toujours fait, du ſoin de la prévenir, ſa principale politique. Dès le temps de Charles-

(*a*) On n'avoit point encore ſongé alors à propoſer, au lieu du Dauphin, le ſecond de ſes fils.

Quint & de François I, obligée de se partager entre ces deux grandes Puissances, elle avoit toujours voulu donner le Royaume de Naples à l'une & le Milanès à l'autre.

En ne joignant au corps de la Monarchie Espagnole que les Pays-bas, séparés de l'Espagne par la France, & que les Indes, séparées de l'Europe par de vastes mers, on empêchoit cette Puissance de redevenir formidable.

En ne donnant au Dauphin que des Etats séparés les uns des autres, on affoiblissoit l'inconvénient & le danger de la réunion de ces Etats à la Monarchie Françoise, & en donnant au même Dauphin la Province de Guipuscoa dans le continent de l'Espagne, on gênoit & on resserroit encore la Puissance Espagnole.

Enfin, en donnant le Milanès,

non à l'Empereur Léopold, ni à son fils aîné, l'Archiduc Joseph, mais au second Archiduc Charles, on diminuoit aussi l'inconvénient d'ajouter cet Etat aux autres Etats de la Maison d'Autriche.

Mais, il sembloit que la Puissance Autrichienne causât plus d'alarmes à l'Europe que la Puissance Françoise, puisqu'on ne donnoit le Milanès qu'à un Cadet de la Maison d'Autriche, au lieu qu'on donnoit à l'héritier direct du trône de la France, la portion qu'on assignoit à la Maison de France dans la succession d'Espagne. La raison de cette différence étoit que le Milanès confinant aux Etats héréditaires d'Autriche, auroit trop aggrandi la Puissance de cette Maison, s'il eût été réuni avec ces Etats dans une même main. D'ailleurs la Maison d'Autriche n'ayant pris aucune part à l'acte de partage, il étoit na-

turel qu'elle fût moins favorablement traitée que la France qui avoit négocié directement avec Guillaume.

Qu'importoit à Charles II que l'Europe, jouissant à peine de la paix, voulût l'assurer & la fixer par un partage qui ne devoit avoir lieu qu'après la mort de ce Prince? que lui importoit que des successeurs collatéraux, dont l'existence seule lui étoit connue, fussent moins riches & moins puissans que lui, & que des Etats, dont il n'avoit jamais bien su la consistance, fussent séparés les uns des autres, quand il ne seroit plus? Mais cette précaution lui annonçoit sa fin prochaine, & Charles II avoit toute la peur de la mort, que peut donner la foiblesse de corps & d'esprit.

Indigné que, de son vivant, on prît des arrangemens pour sa succession, il n'imagina pas d'autre moyen de s'en venger que de donner cette

ſucceſſion entière à ce même Prince Electoral de Bavière, auquel on s'étoit contenté d'en donner la meilleure partie.

Charles avoit déjà fait deux autres teſtamens ; on ignore quelle étoit la teneur du premier, parce que le Cardinal Portocarréro, Archevêque de Tolède, Primat d'Eſpagne & Conſeiller d'Etat, qui en avoit été ſeul dépoſitaire, avoit cru devoir garder inviolablement le ſecret de ſon Maître ; mais on préſume que ce teſtament étoit en faveur du Prince de Bavière, parce qu'il avoit été fait du vivant de la Reine, mère de Charles II, laquelle n'avoit ceſſé de ſolliciter pour ce Prince de Bavière, ſon arrière petit-fils, qu'elle préféroit hautement aux Archiducs ſes neveux (*a*).

(*a*) Elle ſe nommoit Marie-Anne d'Autriche ; elle étoit ſœur de l'Empereur Léopold.

Mais après la mort de la Reine-mère, la seconde femme de Charles II, dévouée aux intérêts de l'Autriche, avoit fait brûler ce premier testament, & avoit fait appeller l'Archiduc Charles, le second des fils de l'Empereur, à la succession entière de l'Espagne, du moins le Cardinal Portocarréro le dit ainsi au Marquis d'Harcourt, Ambassadeur de France à Madrid.

Mémoires de Torci, t. 1.

Si le Roi d'Espagne étoit mécontent des Puissances qui avoient signé l'acte de partage, s'il vouloit se venger d'elles, il n'avoit qu'à laisser subsister ce second testament, ou le faire, s'il n'étoit pas fait. En renouvellant le premier par le troisième, en instituant pour héritier le Prince de Bavière, qui punissoit-il ? la Maison d'Autriche, sa propre Maison, qui seule n'étoit point entrée dans le Traité de partage. Telle étoit l'in-

conséquence qui présidoit aux Conseils d'Espagne.

L'événement déconcerta également toutes ces mesures contraires. Le Prince Electoral mourut le 6 Février 1699. On accusa les divers concurrens, & ils s'accusèrent les uns les autres de l'avoir empoisonné, comme on avoit dit que l'Electeur de Bavière avoit fait suggérer le Testament de Charles II, en gagnant à prix d'argent la Comtesse de Berleps ou de Perlits, Allemande, qui gouvernoit la Reine d'Espagne. Cette femme avoit, disoit-on, persuadé à la Reine qu'il étoit de son intérêt de faire instituer le Prince Electoral, qui n'ayant que six ou sept ans, la laisseroit plus long-temps en possession de la Régence qu'elle se faisoit donner par le même Testament.

Les Puissances qui avoient fait le traité de partage, en firent un nou-

veau ; qui fut signé les 13 & 25 Mars 1700.

Dans ce nouvel acte, l'Autriche étoit mieux traitée que dans le premier ; c'étoit l'Archiduc Charles qui étoit Roi d'Espagne, Souverain des Indes & des Pays-bas ; le Milanès, qui lui avoit d'abord été donné, passoit au Duc de Lorraine Léopold, & la Lorraine étoit ajoutée au partage du Dauphin.

Mais l'Empereur ne souscrivit pas plus à ce second Traité de partage qu'au premier.

Le testament du Roi d'Espagne, étant devenu caduc comme le premier acte de partage, par la mort du Prince Electoral, Charles II, après avoir consulté les Jurisconsultes & les Théologiens les plus fameux, tant de l'Espagne que des autres pays Catholiques, & le Pape lui-même, nomma, le 2 Octobre 1700, pour

son seul héritier le Duc d'Anjou, second fils du Dauphin.

Par là il crut satisfaire :

Au voeu de la nature, en appellant le fils de son héritier légitime.

Au vœu général de l'Europe, en appellant un puîné, qui n'auroit point d'autres Etats que ceux qu'il lui laissoit.

Au voeu particulier de l'Espagne, en réunissant sur une seule tête toute la Monarchie Espagnole, sans aucun démembrement.

Au défaut, ou sur le refus de la France, l'Archiduc Charles étoit appellé aux mêmes conditions & pour remplir le même objet.

Charles II, Roi d'Espagne, mourut le premier Novembre 1700. Son Testament ayant été apporté en France, on y délibéra sur l'acceptation ou sur le refus.

Si la Maison d'Autriche eût souf-

crit au Traité de partage, ce Traité faisoit la loi commune, aucun des deux concurrens ne pouvoit s'y soustraire; ils avoient transigé sur tous les hazards; dans la crainte que le Testament ne fût contraire, ils avoient renoncé à en profiter, s'il étoit favorable.

Mais l'Autriche n'ayant pas voulu entrer dans le Traité de partage, & s'étant réservé de faire valoir ses prétentions, l'engagement de la France étoit caduc, les Concurrens n'avoient point contracté, ils étoient libres, le Traité de partage n'étoit qu'un simple projet, resté sans exécution; la succession entière d'Espagne alloit passer à l'Archiduc, si le Duc d'Anjou la refusoit.

La guerre étoit inévitable, soit que la France acceptât, soit qu'elle refusât: car, dans ce second cas, l'Archiduc réclamant la succession en-

tière, il faudroit conquérir ſur lui le partage que le Traité laiſſoit au Dauphin.

Et la Monarchie Eſpagnole ne voulant point ſouffrir de démembrement, ſur le refus du Duc d'Anjou, qui étoit celui qu'elle ſouhaitoit pour Maître par préférence, elle ſe donneroit à l'Archiduc; ce ſeroit donc ſur elle qu'il faudroit conquérir le partage du Dauphin; ce ſeroit à elle qu'il faudroit faire la guerre. Or ce ſeroit le comble de l'ingratitude. Car, enfin, qu'avoit-on à lui reprocher? Son dernier Roi avoit appellé le Duc d'Anjou: elle ſe donnoit au Duc d'Anjou; elle exécutoit les dernières volontés de Charles II, non-ſeulement avec ſoumiſſion, mais avec joie; elle avoit toujours montré, elle montroit encore plus que jamais pour la Maiſon de France, une prédilection qui méritoit de la reconnoiſſance, & pour

prix de son zèle, on alloit lui faire la guerre. Elle se donnoit toute entière, librement, volontairement; mais on n'en vouloit qu'une partie, & on alloit arracher cette partie avec violence, pour le plaisir de démembrer une si belle Monarchie qu'on pouvoit réunir, ou par un respect superstitieux pour un engagement qu'on avoit voulu prendre, qu'on n'avoit point pris, & qui n'étoit rien, puisqu'il n'étoit pas réciproque.

Quels étoient encore les garants de ce Traité? les Anglois, les Hollandois, Guillaume III, les ennemis essentiels de Louis XIV, qui n'avoient eu d'autre objet, dans cet arrangement, que d'empêcher l'aggrandissement de la Maison de France, peu inquiets de celui de la Maison d'Autriche. On étoit instruit des intelligences secretes qu'ils entretenoient avec l'Empereur, & des avis qu'ils

lui avoient fait donner, avis qui n'avoient pas peu contribué à la persévérance, avec laquelle l'Empereur s'étoit refusé à l'acte de partage. Les voyoit-on en effet s'armer pour procurer l'exécution du Traité, pour forcer la Maison d'Autriche d'y souscrire? Lorsqu'on auroit mécontenté l'Espagne par un refus, lorsqu'on l'auroit irritée par des hostilités, & qu'on réclameroit ces garants infidèles, ne les verroit-on pas, comme dans les guerres précédentes, s'unir contre la France avec la Maison d'Autriche?

S'il falloit rentrer en guerre, s'il falloit de nouveau combattre l'Europe entière, ne valoit-il pas mieux que ce fût pour défendre les droits du sang, le droit héréditaire, le vœu de l'Espagne, le Testament de Charles II enfin, qui couvroit les rénonciations précédentes & détruisoit le Testament de Philippe IV?

Mémoires de Torci, t. 1.

Telles furent en substance les raisons alléguées par le Marquis de Torci dans le Conseil de Louis XIV : on peut en voir le développement dans les Mémoires de ce Ministre.

Ce Conseil étoit composé du Roi, du Dauphin, du Chancelier de Pontchartrain, du Duc de Beauvilliers, du Marquis de Torci.

Ce dernier opina, comme on vient de le voir, pour l'acceptation.

Le Duc de Beauvilliers vouloit que l'on s'en tînt au Traité de partage.

Le Chancelier ne voyoit que des inconvéniens dans les deux partis.

Le Dauphin étoit pour l'acceptation du Testament, & sacrifioit sans regret, à son second fils, les avantages personnels qu'il trouvoit dans l'acte de partage.

Louis XIV se décida pour l'acceptation.

Cette résolution, prise le 11 Novem-

bre 1700, fut déclarée le 16 à l'Ambaſſadeur d'Eſpagne. Le Duc d'Anjou fut proclamé le 24 à Madrid, ſous le nom de Philippe V (*a*), & partit le 4 Décembre pour l'Eſpagne.

Cette proclamation & l'attachement conſtant des Eſpagnols pour Philippe V ajoutoient un titre ſacré à ſes titres légitimes; la rénonciation de Marie-Thérèſe, ſa mère, ſeule objection qu'on pût lui faire, étoit entièrement couverte par le Teſtament de Charles II & par le conſentement des peuples. Nous l'avons déjà dit; nous ne voyons pas de quel principe le Conſeil Amphictionique, en le ſuppoſant

(*a*) On dit qu'un François, qui croyoit que l'uſage du Sacre étoit commun à toutes les Monarchies, demandant à un Eſpagnol quand ſe feroit la cérémonie du Sacre de Philippe V, l'Eſpagnol répondit : *Monſieur, nous ne ſacrons ni ne maſſacrons nos Rois.*

établi alors dans l'Europe; auroit pu partir pour donner l'exclusion à Philippe V, relativement à un Pays qui n'étoit point régi par la loi Salique.

On a cru long-temps sur la foi des ennemis de la France, que le Testament de Charles II avoit été fait à Versailles, & que le Marquis d'Harcourt l'avoit fait signer à Madrid, après avoir gagné le Conseil d'Espagne à prix d'argent. C'est une erreur que les Mémoires de Torci ont absolument détruite. La vérité est que ce grand objet de politique fut réduit à un cas de conscience, & que les Théologiens consultés par Charles II, dictèrent seuls son Testament. Le Marquis d'Harcourt n'eut d'autre part à cette affaire, que d'avoir disposé favorablement les esprits pour la France, en se faisant autant aimer des Espagnols, que les deux Harrach, père & fils, Ambassadeurs de l'Empereur,

& en général tous les Ministres de Vienne (*a*), se faisoient, par leurs imprudentes hauteurs, haïr des partisans même de la Maison d'Autriche.

Le Marquis d'Harcourt eut la gloire d'opérer la plus heureuse révolution, de changer entièrement les cœurs des Espagnols à l'égard de la France, & d'éteindre cette haine que des guerres continuelles entretenoient depuis si long-temps entre les deux Nations; par là il rendit à son Prince un des plus grands services qu'un sujet puisse rendre. On veut, avec raison, des Ambassadeurs qui fassent respecter leur Nation: ayons-en sur-tout qui la

(*a*) On sait ce que mandoit un Evêque de Lérida, Ambassadeur d'Espagne à Vienne: » Les Ministres de Léopold ont l'esprit fait » comme les cornes des chèvres de mon pays, » petit, dur & tortu ».

faſſent aimer ; c'eſt lui donner l'Empire du monde, ſans guerre & ſans conquête.

Les Anglois & les Hollandois, qui repréſentoient en quelque ſorte dans cette affaire le Conſeil Amphictionique, & qui étoient les arbitres naturels des droits des Concurrens, reconnurent eux-mêmes les titres de Philippe V, mais entraînés par l'ancienne jalouſie, ce fut ſon rival qu'ils ſervirent.

Ce furent eux qui tranſportèrent l'Archiduc en Eſpagne & qui le firent proclamer par ſon parti. On frappa pour lors une Médaille avec cette Inſcription : *Charles III, par la grace des Hérétiques, Roi Catholique.* Les intérêts religieux n'étoient plus rien.

Le Pape Clément XI, Albani (*a*),

(*a*) Albani jouiſſoit de la plus grande réputation étant Cardinal ; lorſqu'il fut élu Pape,

faisoit des vœux pour le succès d'un choix qu'il avoit conseillé, lorsque sur la fin du Pontificat d'Innocent XII, il avoit été de la Congrégation, où l'on avoit délibéré sur la Consultation de Charles II, au sujet de son Testament.

Si les Anglois & les Hollandois avoient eu, dans l'affaire du partage, toute l'impartialité convenable à des arbitres, si leur objet véritable eût été d'empêcher la réunion de la Monarchie Espagnole, soit dans la Maison de France, soit dans la Maison d'Autriche, ils devoient être également mécontens, également ennemis

---

on frappa en son honneur une médaille avec cette inscription :

Albanum coluêre Patres, nunc maxima rerum Roma colit.

On a de lui des œuvres recueillies en plusieurs volumes *in-folio*; mais c'est par la Bulle *Unigenitus* qu'il est le plus connu.

des deux Concurrens, puisque chaçun d'eux réclamoit la succession entière, & ils pouvoient, en se déclarant contre tous les deux à-la-fois, les forcer peut-être encore au partage ; mais ils ne virent que Louis XIV gouvernant la France de son chef, l'Espagne sous le nom de son petit-fils, & donnant des loix à l'Europe. L'Autriche avoit perdu le droit d'alarmer les Nations : ce funeste avantage appartenoit depuis long-temps à Louis XIV. C'étoit toujours contre lui que la balance se tournoit ; il l'avoit mérité. Même en entreprenant une guerre juste, il étoit justement puni de la guerre de 1667, qu'il eût pu se dispenser d'entreprendre ; de la guerre de 1672, qu'il n'eût pas dû se permettre ; de la guerre de 1688, qu'il n'auroit pas dû exciter par les Chambres de Réunion & par les conquêtes faites en temps de paix.

La première année, on laissa l'Empereur préluder seul à cette grande guerre de la succession d'Espagne. La seconde année, on vint à son secours. Dès le 7 Septembre 1701, l'Angleterre & la Hollande avoient conclu avec l'Empereur le Traité nommé *la Grande Alliance.*

Jacques II mourut le 16 Septembre. Le Traité de la grande Alliance, ayant fait connoître à Louis XIV ce qu'il devoit attendre de Guillaume III, il reconnut pour Roi d'Angleterre le Prince de Galles, qu'on nommoit le Chevalier de Saint-George. C'étoit sans doute le parti le plus noble & le plus juste; mais, par le Traité de Riswick, Louis XIV avoit reconnu Guillaume III. L'Angleterre, qui avoit exclu pour jamais la branche masculine & Catholique des Stuarts & fixé la Couronne dans la ligne Protestante, se crut insultée avec son Roi. Elle

jugea que Louis XIV prétendoit lui nommer les Monarques auxquels elle devoit obéir. Guillaume III qui eût pu trouver quelque difficulté à la rengager dans une guerre ruineuse, dont elle s'applaudissoit d'avoir été délivrée par le Traité de Riswick, profita de ces nouvelles dispositions avec son habileté ordinaire, & tira de sa Nation des secours qu'il n'osoit en attendre.

Ces inconvéniens avoient été prévus dans le Conseil de Louis XIV, & on y avoit opiné unanimement contre l'avis de reconnoître Jacques III. Louis XIV, contre son penchant qui le portoit toujours à ce qu'il y avoit de plus grand, s'étoit rendu à l'avis de son Conseil. Les larmes de la veuve de Jacques II & les instances de la Marquise de Maintenon, le ramenèrent aisément à un avis qui étoit le sien. Jacques III fut reconnu. « C'est

un

» un problême à résoudre, dit l'Auteur du Siècle de Louis XIV, » si Madame de Maintenon ne pensa pas » mieux que tout le Conseil, & si » Louis XIV n'eut pas raison de laisser agir la hauteur & la sensibilité » de son ame ». Si ce parti eût réellement déterminé la guerre avec l'Angleterre, Louis XIV en devoit le sacrifice à son peuple; mais il est très-palpable que cette guerre n'en auroit pas moins eu lieu, & que Guillaume III y étoit déterminé en tout événement.

Il ne vit que déclarer la guerre; il mourut le 19 Mars 1702.

Grand Prince, grand Général, plus grand politique, qui, dans sa rivalité avec Louis XIV, parut le défenseur de la liberté de l'Europe, & qui, dans sa rivalité avec Jacques II, parut le sauveur de l'Angleterre. La bataille de Saint-Denis, près Mons,

livrée après la signature de la paix de Nimègue, fut un attentat conrre l'humanité; la révolution de 1688 fut un grand outrage fait à la nature & à la justice; mais cette guerre que Guillaume vouloit prolonger à Saint-Denis, c'étoit Louis XIV qui l'avoit fait naître, & cette révolution de 1688, c'étoit Jacques II qui l'avoit préparée par toute sa conduite. Guillaume effaça Jacques II & balança Louis XIV; tempérament foible, ame forte, esprit étendu, pénétrant & sage, caractère froid, mélancolique & sévère; ambition démésurée, sous les apparences de la modération, activité sourde & couverte, qui s'annonçoit par de grands effets, Machiavellisme secret, qu'il ne s'avouoit peut-être pas à lui-même, mais qu'il pratiquoit sans scrupule dans l'occasion; plus de talens que de succès, plus de succès que d'éclat,

plus de gloire que de vertu, voilà Guillaume. Sa réputation a augmenté depuis sa mort ; il semble qu'on ait voulu l'élever sur les ruines de celle de Louis XIV, qu'on a trop puni d'avoir été trop flatté. Il faudra en revenir, sur le Monarque François, à une opinion également éloignée des deux excès dans lesquels on s'est jetté tour-à-tour.

On apprend sur-tout à estimer ce grand Roi dans la dernière partie de son règne, dans ce temps où, d'une main fatiguée, il soutenoit seul le double fardeau du Gouvernement de la France accablée, & de l'Espagne déchirée.

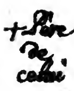
Nous ne jetterons ici qu'un coup-d'oeil en passant sur les fermentations intérieures de l'Espagne & sur les agitations de la Cour de Madrid, où régnoient, un Roi de dix-huit ans, (qui, suivant l'expression du Mar-

quis de Louville, chef de sa Maison Françoise, avoit reçu de la nature *un esprit subjugué*), & une Reine de douze ans, fille du Duc de Savoie, ennemi couvert, puis déclaré de ses deux filles (*a*) & de ses deux gendres. Cette Princesse avoit un esprit au-dessus de son âge & un courage au-dessus de son sexe; mais tout n'en étoit pas moins en combustion autour d'elle; le chaos des intérêts & des intrigues subalternes, n'en étoit pas moins impossible à débrouiller. Les haines nationales que la sagesse du Marquis d'Harcourt sembloit avoir éteintes, se ranimoient avec plus de fureur; la lenteur Espagnole, la légèreté Françoise étoient

(*a*) Marie-Adelaïde de Savoye, mariée le 7 Décembre 1697 au Duc de Bourgogne, & Marie-Louise Gabrielle, mariée le 11 Septembre 1701 au Roi d'Espagne, Philippe V.

toujours en contraſte : le choc du parti d'Autriche & du parti de Bourbon devenoit toujours plus fort ; les François même étoient diviſés entr'eux. L'Ambaſſadeur de France en Eſpagne étoit le Miniſtre naturel de Philippe V : cependant aucun Ambaſſadeur ne vouloit ou ne pouvoit reſter en Eſpagne, par la difficulté de s'accorder, ſoit avec les Grands du Royaume, ſoit avec la Princeſſe des Urſins, *Camarèra-mayor* ou Dame d'honneur de la jeune Reine, & qui gouvernoit par elle Philippe V. En moins de quatre ans, depuis 1701 juſqu'en 1705, le Marquis, alors Duc & depuis Maréchal d'Harcourt ; le Comte, depuis Maréchal de Marſin, le Cardinal d'Etrées, l'Abbé d'Etrées, ſon neveu, le Duc de Grammont, enfin Amelot de Gournay furent ſucceſſivement Ambaſſadeurs de France en Eſpagne ; le dernier fut le ſeul

qui sut plaire au Roi & à la Reine, ne pas déplaire aux Espagnols & vivre en bonne intelligence avec la Princesse des Ursins. Ainsi, au lieu de suivre un plan fixe pour la restauration de l'Espagne, on tournoit sans cesse dans un cercle de projets & de systêmes contradictoires. Louis XIV & son Ministre Torci ne recevoient, au lieu de Mémoires instructifs, que des libelles réciproques. Orri, que nous avons vu depuis gouverner les Finances de France avec une économie si heureuse, avoit été choisi pour rétablir celles d'Espagne. Ses travaux, entamés, traversés, rejettés, repris, ne produisirent enfin quelque effet, qu'après avoir triomphé des plus fortes oppositions. Le Ministère François se crut obligé de rappeller tour-à-tour, d'un côté, le Cardinal & l'Abbé d'Etrées, & le Duc de Grammont ; de l'autre, la



Princesse des Ursins & Orri; on renvoyoit d'abord la Princesse des Ursins à Rome, d'où on l'avoit tirée; on ne vouloit pas même entendre sa justification: la Reine d'Espagne obtint qu'elle fût entendue : elle vint à Versailles, & on s'empressa de la renvoyer triomphante en Espagne, aussi-bien qu'Orri. Louville fut aussi rappellé, ainsi que le P. d'Aubenton, Confesseur de Philippe V, qui intriguoit avec tous les partis. Tous les Moines en faisoient autant, tous, jusqu'aux Capucins, étoient devenus dangereux & redoutables, parce qu'on l'avoit voulu, & que depuis Philippe II l'on n'avoit cessé de les rendre importans & de les croire nécessaires à tout. Les Grands cabaloient & entr'eux, & avec les Autrichiens & les Anglois. L'Amirante de Castille Cabréra, nommé à l'Ambassade de

France, paroît vouloir prendre la route de ce pays : tout-à-coup il tourne vers le Portugal & va s'unir aux ennemis de Philippe V. On fut forcé d'arrêter le Marquis de Léganez, suspect aussi de trahison : il fut enfermé dans la Citadelle de Pampelune, d'où on le transféra en France, à Vincennes. On arrêta aussi, dans la suite, le Duc de Médina-Céli, Ministre d'Espagne, & qui la trahissoit ; on le conduisit au Château de Ségovie, puis à Fontarabie, où il mourut. On fut prêt encore d'arrêter pour trahison le Duc d'Uzéda, chargé des affaires de l'Italie pour Philippe V. Cependant un orage général dissipoit tous les troubles particuliers ; l'Archiduc Charles, conduit par les Anglois & les Hollandois, avoit pénétré en Espagne par le Portugal : la guerre, en éclatant, mit dans tout son jour la

fidélité Caſtillane, & développa toutes les reſſources du zèle Eſpagnol; la France & l'Eſpagne ne formèrent qu'un peuple, comme leurs Princes n'étoient qu'une famille. Rien de plus modéré, de plus ſage, de plus utile, que toutes les inſtructions données par Louis XIV au Roi d'Eſpagne, ſon petit-fils, ſoit ſur ſes affaires générales, ſoit ſur tant d'épines domeſtiques. On fut ſeulement fâché de voir ce grand Roi mêler à ces ſoins politiques & paternels, un zèle ſi ardent contre le Janſéniſme, annoncer cette affaire comme très-importante, & la rendre telle par l'attention qu'il vouloit bien y donner. On fut médiocrement édifié encore de voir Philippe V, au milieu de tant d'occupations capitales, auxquelles il ſe prêtoit à peine, aſſiſter deux fois à Naples à la cérémonie

Mémoires de Noailles.

de la liquéfaction du sang de S. Janvier, déclarer solemnellement ce Saint, second Patron d'Espagne, & solliciter sérieusement auprès du Pape une Bulle pour cette affaire.



CHAPITRE SEIZIEME.

La Reine ANNE *en Angleterre.*

Et encore LOUIS XIV *en France.*

Depuis l'an 1702 jufqu'en 1714-1715.

GUILLAUME III, ne laiffant point d'enfans de la Princeffe Marie d'Angleterre fa femme, Anne d'Angleterre Princeffe de Dannemarck, fœur de Marie, monta fur le trône, mais le Prince de Dannemarck ne fut point affocié à la Couronne, comme Guillaume l'avoit été.

Il n'y eut rien de changé dans les difpofitions de l'Angleterre à l'égard de la France : la nation Angloife avoit pris pour elle l'infulte que Louis XIV avoit faite à Guillaume, en reconnoiffant le Chevalier de Saint-Georges pour Roi d'Angleterre, & la Reine

Anne n'en étoit pas moins bleſſée que ne l'avoit été Guillaume.

La guerre remplit preſque tout le nouveau règne. Il exiſte encore des témoins de cette guerre, & la génération préſente a vu les acteurs de cette ſanglante ſcène. Nos pères nous ont aſſez entretenus de tant d'expéditions brillantes & funeſtes, de tant d'horribles combats livrés en Flandre, en Allemagne, en Italie, en Eſpagne, dans les Indes, & ſur toutes les mers. Carpy (*a*), Chiari (*b*), Vigo (*c*),

(*a*) Combat de Carpi en Italie, le 15 Juillet 1701, où Saint-Frémont fut battu par le Prince Eugene.

(*b*) Combat de Chiari, le 1er. Septembre 1701, où le Duc de Savoye, le Maréchal de Villeroi, & le Maréchal de Catinat furent vaincus par le Prince Eugène.

(*c*) Combat naval devant Vigo en Eſpagne, le 22 Octobre 1702, où le Comte de Château-Renaud fut battu par le Duc d'Ormond.

Hochſtet (*a*), fameux d'abord par la victoire de Villars, plus fameux enſuite par la défaite de Marſin & de Tallard; Ramillies (*b*), Turin (*c*), Oudenarde (*d*), Malplaquet

---

(*a*) Bataille d'Hochſtet, en Allemagne, le 13 Août 1704, où l'Electeur de Bavière, les Maréchaux de Tallard & de Marſin, furent défaits par le Prince Eugène & par le Duc de Marlborough. Le 20 Septembre de l'année précédente, le Maréchal de Villars avoit défait au même lieu le Comte de Stirum.

(*b*) Bataille de Ramillies en Flandres, le 23 Mai 1706, où l'Electeur de Bavière & le Maréchal de Villeroi furent défaits par le Duc de Marlborough, le Duc de Virtemberg & le Maréchal d'Owerkerque.

(*c*) Affaire de Turin en Piémont, le 7 Septembre 1706, où le Duc d'Orléans fut bleſſé, le Maréchal de Marſin tué, & dont l'effet fut que le Prince Eugène vainqueur chaſſa les François de l'Italie.

(*d*) Bataille d'Oudenarde en Flandres, le 11 Juillet 1708, où le Prince Eugène & le Duc

(*a*) Sarragosse (*b*), &c. Ces noms nous rappellent des désastres inconnus jusqu'alors & la fin de ce grand ascen-

---

de Marlboroug eurent l'avantage sur le Duc de Vendôme.

(*a*) Bataille de Malplaquet en Flandres, le 11 Septembre 1709, où le Prince Eugène & le Duc de Marlborough eurent l'avantage sur le Maréchal de Villars, qui fut blessé dans cette affaire.

(*b*) Bataille de Sarragosse en Espagne, le 20 Août 1710, où le Comte de Staremberg battit le Marquis de Bai.

Nous ne parlons ici que de ces grandes défaites qui ébranlèrent l'Etat, & qui sembloient devoir renverser pour jamais la fortune de la France, nous omettons une multitude de petits échecs sans nom & sans suite, mais qui minoient & affoiblissoient de plus en plus le Royaume. Nous nous engagerons encore moins dans l'énumération de ces innombrables Sièges, dont les principaux donnèrent lieu à ces batailles.

Il faut mettre immédiatement au-dessous de

dant que Louis XIV avoit eu si long-temps sur l'Europe. Le temps étoit venu où ce Roi des Rois, qui don-

---

ces grands échecs, les affaires indécises, où l'on eut le malheur de pouvoir s'attribuer la victoire de part & d'autre.

Telles furent la bataille de Luzara en Italie, le 15 Août 1702, entre le Prince Eugène & le Duc de Vendôme. Le Roi d'Espagne, Philippe V, étoit à cette bataille.

Le combat naval donné devant Malaga en Espagne, le 24 Août 1704, entre le Comte de Toulouse, ayant sous ses ordres le Maréchal d'Etrées, & l'Amiral Rooke, qui avoit pris Gibraltar. On convient assez généralement que le Comte de Toulouse eut l'avantage dans ce combat, mais il s'agissoit de reprendre Gibraltar, & Gibraltar ne fut point repris.

La bataille de Cassano en Italie, le 16 Août 1705, entre le Prince Eugène, qui fut blessé, & le Duc de Vendôme, qui eût un cheval tué sous lui.

La bataille de Villa-Viciosa en Espagne,

noit à l'Angleterre des Rois réprouvés par elle, qui *châtioit la Nation méconnoissante des Bataves*, humilié aux pieds de ces mêmes Bataves & de ces mêmes Anglois, alloit reconnoître la vérité de cette maxime de Solon : que *nul homme, avant sa mort, ne doit être appellé grand ni heureux.*

Une vérité politique, non moins

---

le 10 Décembre 1710, entre le Duc de Vendôme & le Comte de Staremberg. Le Roi d'Espagne, Philippe V, étoit encore à cette bataille, que l'avantage fut de son côté.

La singulière affaire de Crémone, prise & reperdue par le Prince Eugène en un même jour (1er. Février 1702) peut encore être regardée comme une de ces expéditions dont les deux Partis s'attribuent l'honneur, puisque si le Prince Eugène fut chassé de la Place, il emmena prisonnier le Maréchal de Villeroi, Général de l'Armée Françoise, & plusieurs Officiers Généraux.

importante que cette vérité morale, c'eſt le malheur & le danger d'être redoutable; c'eſt que, ſi une guerre injuſte eſt un crime, une guerre même juſte eſt un fléau.

Une autre vérité, qu'il ne faut jamais ſe laſſer de redire, c'eſt que le mal ſe rend avec uſure, que l'abus de la victoire eſt un arrêt que le vainqueur porte contre lui-même, & qui s'exécute toujours avec le temps. Dans la guerre de 1672 & dans celle de 1688, Louis XIV avoit embraſé le Palatinat pour punir l'Electeur Palatin de ſon attachement aux ennemis de la France; le Duc de Marlborough, en 1704, embraſa la Bavière juſqu'à Munich pour punir l'Electeur de Bavière de ſon attachement à la France.

Pluſieurs de ces grands échecs de la France ont été imputés à des diviſions, à des imprudences, dont le temps & l'expérience ne nous ont

pas affez corrigés ; mais on a crû en trouver une caufe plus générale dans la vie retirée & religieufe que Louis XIV menoit alors avec une femme plus propre peut-être au Gouvernement de Saint-Cyr qu'à l'Adminiftration d'un grand Royaume. Plus éloigné des hommes, Louis XIV les connoiffoit moins ; les Condés, les Turennes, ces ornemens de fon regne & leurs éléves immédiats, les Créquis, les Luxembourgs n'étoient plus ; Catinat difgracié pour avoir trop bien fervi, étoit caché dans la Solitude de Saint-Gratien ; des Courtifans plus affidus, des hommes réputés plus pieux, étoient à la tête des armées ; Chamillard remplaçoit à-la-fois dans le Miniftère, Colbert & Louvois ; Chamillard, auquel il ne faut pas du moins refufer l'éloge d'avoir connu & avoué fon infuffifance, & d'avoir enfin dépofé un fardeau qu'il

avoit toujours trouvé trop pesant.

Les nouveaux Mémoires de Noailles lui imputent pourtant la foiblesse d'avoir regretté des Places, dans lesquelles, malgré toute sa probité, son incapacité seule avoit fait tant de mal.

Cependant on aimoit l'Etat: on faisoit des efforts, des succès se mêloient aux disgraces, des exploits nous consoloient de nos pertes; les Villars, les Vendômes, les Berwick, les du Gué-Trouin soutenoient la gloire des armes Françoises. Santa Vittoria (*a*), Frédelingue (*b*), Spire (*c*), Cal-

(*a*) Combat de Santa-Vittoria en Italie, le 26 Juillet 1702, où le Général Viscomti fut défait par le Duc de Vendôme.

(*b*) Bataille de Fredelingue en Allemagne, le 14 Octobre 1702, où le Prince Louis de Bade fut vaincu par le Marquis de Villars, à qui sa victoire valut le bâton de Maréchal de France.

(*c*) Bataille de Spire, le 15 Novembre 1703,

cinato (*a*), Almanza (*b*), Stolophen (*c*), Rumersheim (*d*), Rio-Janeiro (*e*), &c. interrompoient le

---

où le Maréchal de Tallard battit le Prince de Hesse, qui fut depuis Roi de Suède & Successeur de Charles XII.

(*a*) Bataille de Calcinato en Italie, le 19 Avril 1706, où le Duc de Vendôme défit le Comte de Reventlau, Général Danois.

(*b*) Bataille d'Almanza en Espagne, le 25 Avril 1705, où le Maréchal de Berwick défit les Anglois & les Portugais, commandés par Milord Galowai & le Marquis de Las-Minas.

(*c*) Le 22 Mai 1707, le Maréchal de Villars force les lignes de Stolophen en Allemagne & bat les Impériaux, commandés alors par le Margrave de Bareith.

(*d*) Combat de Rumersheim en Allemagne, le 26 Août 1709, où le Comte de Merci fut battu par le Comte du Bourg, depuis Maréchal de France.

(*e*) Expédition de Rio-Janeiro au Brésil en 1711, c'est la plus brillante & la plus impor-

cours de nos malheurs; mais les victoires étoient devenues presque aussi funestes que les défaites: l'épuisement étoit au comble, & l'affreux hyver de 1709 ayant consommé l'ouvrage

---

tante des expéditions du célèbre du Gué-Trouin. Elle valut, dit-on, plus de sept millions à nos Armateurs, mais elle causa un dommage de plus de vingt-cinq millions aux Portugais. Jamais le gain que le Vainqueur peut faire à la guerre, n'est en proportion avec les pertes du Vaincu, il est bien rare même qu'il soit en proportion avec les pertes du Vainqueur. Aussi est-on convenu de regarder comme un avantage le mal qu'on fait à son ennemi, même sans aucun profit pour soi. S'il y a quelque Génie qui préside à la ruine & à la destruction, il n'y a de gain assuré que pour lui à la guerre. L'Auteur du Siècle de Louis XIV, en exposant & en calculant les dépenses faites pour ce siége de Turin, dont le succès fut si déplorable, conclud que les frais de ces préparatifs de destruction suffiroient pour fonder & faire fleurir la plus nombreuse Colonie.

de la guerre, en amenant la famine, on crut voir les élemens conspirer avec nos ennemis; la France découragée douta quelque temps de ses ressources.

Les Alliés s'exagéroient encore son accablement, & c'étoit pour s'animer à en profiter. Le souvenir du passé leur suggéroit des précautions excessives pour l'avenir; ils vouloient, non-seulement mettre la France hors d'état d'alarmer jamais l'Europe, mais encore la punir de l'avoir alarmée, & ils croyoient en avoir trouvé le moment; ils portoient dans les délibérations de la politique, le même esprit de haine & de vengeance que dans les opérations de la Guerre.

Les véritables rivaux de Louis XIV dans cette guerre, n'étoient ni la Reine Anne, ni les Empereurs Léopold, Joseph & Charles; c'étoient Eugène & Marlborough; Eugène de-

venu l'irréconciliable ennemi de Louis XIV pour en avoir été méconnu & méprisé ; Marlborough, qui, à l'esprit de Guillaume III dont il étoit animé, joignoit de plus grands talens Militaires, ou du moins plus de bonheur à la guerre. On a observé qu'il n'avoit jamais assiégé de Place qu'il n'eût prise, ni livré de bataille qu'il n'eût gagnée. L'union, le concert qui regnoient entre ces deux grands Généraux, leur donnoient une force invincible, augmentée encore par les divisions des Généraux François.

Eugène & Marlborough étoient moins des sujets que de véritables Puissances. Eugène gouvernoit l'Empire qu'il rendoit victorieux. Marlborough gouvernoit l'Angleterre par sa renommée, & la Reine Anne par la Duchesse de Marlborough, sa femme, favorite de cette Princesse. Le Marquis de Torci dit qu'Eugène, Marl-

borough, Héinsius, Pensionnaire de Hollande étoient comme les Triumvirs de la ligue contre la France. Marlborough gouvernoit Héinsius. La paix & la guerre étoient entre les mains de deux Généraux, dont la gloire & la puissance étoient fondées sur la guerre. Louis XIV demandoit la paix & ne pouvoit l'obtenir, on s'adressoit aux Hollandois, peuple négociant, & que par cette raison l'on croyoit le moins disposé à la guerre, on flattoit Héinsius, on recherchoit un Wanderdussen, Pensionnaire de Tergaw, un Hannequin, Echevin de Rotterdam. Pettekum, résident du Duc de Holstein-Gottorp, étant venu à Versailles sans mission & sans caractère, offrir quelques facilités pour des correspondances secrettes avec la Hollande, fut regardé comme un ange de paix, descendu du Ciel, « L'opinion com-
» mune étoit alors, dit le Marquis de
» Torci,

Torci, qu'on ne pouvoit parvenir » à la paix que par les offices & l'in- » tervention des Hollandois. On eût » dit qu'ils étoient les gardiens de son » temple, que la clef en étoit entre » leurs mains, & que l'entrée en se- » roit interdite à ceux qu'ils refuse- » roient d'y introduire ». Ils n'étoient pas disposés à y admettre facilement les François.

La commission d'aller traiter secrettement en Hollande avec des pouvoirs & toute la confiance de Louis XIV, paroissoit alors assez désagréable pour qu'on craignît d'en être honoré. Voisin, Conseiller d'Etat, qui fut dans la suite Secrétaire d'Etat de la guerre & Chancelier, la refusa : le Président Rouillé en fut chargé à sa place ; il vint, avec tout le mystère qui fut exigé, jusqu'à un village de Hollande, nommé Streydensaas, vis-à-vis du Moërdick, sans savoir même

le nom des Députés avec lesquels il alloit conférer. Ces Députés se trouvèrent être Buys, Pensionnaire d'Amsterdam, pédant obscur dans ses longs discours & fécond en difficultés; Wanderdussen, mieux disposé, plus pacifique, mais qui sembloit n'être là que pour applaudir à Buys.

« Le nom de paix, dit encore le Marquis de Torci, » présente l'idée » d'un état si heureux, que quiconque s'y oppose directement, est » regardé comme ennemi du bonheur » & de la tranquillité publique. Ceux » qui se plaisent le plus aux horreurs » de la guerre, dissimulent leurs sentimens & veulent qu'on les croie » pacifiques ». Buys & Wanderdussen affectoient les dispositions les plus favorables; ils paroissoient flattés, & ils l'étoient sans doute de voir chez eux un Plénipotentiaire du Roi de France; ils louèrent & remercièrent

le Préfident Rouillé de fon empreffement à fe rendre en Hollande, du courage qu'il avoit d'y venir en temps de guerre, fur la fimple fauve-garde d'un paffe-port expédié fous un autre nom que le fien: en effet le paffeport étoit fous le nom de Voifin, qui avoit été choifi d'abord pour cette commiffion; ils lui apprirent le danger qu'il avoit couru d'être enlevé par un parti que le Comte d'Albermale, Commandant à Bruxelles, avoit difpofé, fur fa route, dans cette vue. Un homme fage, qu'on ne nommoit pas, avoit fait révoquer cet ordre. Le fouvenir de 1672 perçoit à travers ces démonftrations de zèle & d'amitié. Ces éloges couvroient une exagération perfide du defir & du befoin qu'on fuppofoit aux François de faire la paix, & le projet de mefurer la rigueur des conditions fur ce befoin qu'on jugeoit extrême.

L'inégalité des contractans & l'ascendant des vainqueurs étoient marqués dans toutes les circonstances de la négociation. Rouillé montroit ses pouvoirs : on n'en avoit point à lui montrer, parce que, pour en obtenir, il eût fallu, disoit-on, révéler aux Députés de toutes les Provinces, le secret des Conférences ; on exigeoit de Rouillé le plus profond secret, tandis qu'Eugène & Marlborough étoient instruits de tout par Héinsius. Il étoit aisé de s'en appercevoir à la dureté toujours croissante des conditions ; les incidens renaissoient sans cesse. A peine avoit-on arraché un sacrifice, qu'on en exigeoit un autre ; à peine avoit-on donné une espérance qu'on la retiroit sous prétexte de nouvelles instructions ; il falloit des sûretés pour tout ce que la France promettoit : la simple parole devoit suffire pour tout ce que pro-

mettoit la Hollande : il falloit des barrières à tous les Confédérés pour les mettre en sûreté contre cette énorme puissance de Louis XIV, qu'on croyoit cependant épuisée & sans ressource ; il en falloit d'immenses à la Hollande : elle les poussoit jusqu'au milieu de la Flandre, & il lui falloit aussi des Places de sûreté pour son commerce dans les Indes ; il falloit une barrière pour l'Empire le long du Rhin ; il falloit que la démolition du Port & des fortifications de Dunkerque servît de barrière à l'Angleterre en France même. Enfin, l'abus de cette théorie de barrières fut poussé à un tel excès, qu'on alla jusqu'à dire que les Royaumes de Naples & de Sicile étoient une barrière nécessaire pour le Tirol. Cette proposition, qui n'auroit paru qu'une plaisanterie outrée dans une parodie, où l'on auroit voulu tourner en ridicule le systême

Mémoires de Torci.

des barrières, fut avancée sérieusement par le Pensionnaire Héinsius.

Les Conférences furent transférées, sans objet comme sans succès, du Moërdick à Voërden, puis à Boëdgrave, où elles se tenoient sur l'eau dans un Yacht, toujours pour mieux garder ce secret, qu'Héinsius révéloit toujours à Marlborough.

Rouillé avoit ordre de ne s'offenser de rien, de ne jâmais se rebuter, sur-tout de ne point rompre les Conférences & de ne point quitter la Hollande. Le Roi le lui recommandoit expressément dans ses instructions & dans ses lettres : il l'exhortoit lui-même à la douceur & à la patience. Etoit-ce là ce Roi si fier & si redoutable ? Oui, & c'étoit le fruit de l'avoir trop été ; c'étoit pour avoir autrefois rejetté les soumissions des Bourguemestres de Hollande, qu'il étoit obligé alors de dévorer

leurs hauteurs & d'implorer leur indulgence.

Tandis que les Alliés, par l'énormité de leurs prétentions, mettoient un obſtacle invincible à la paix, tantôt ils inſinuoient que les offres du Roi n'avoient rien de ſincère, & que Rouillé n'avoit été envoyé en Hollande que pour les amuſer & les tromper, tantôt ils publioient que c'étoit Louis XIV lui-même qui ſe refuſoit à la paix, par la frivole vanité de conſerver quelques Places dont il avoit fait la conquête en perſonne. Ces imputations n'étoient que trop accueillies en France, où le peuple, ſuccombant ſous le fardeau des impôts, croyoit aiſément qu'on ne faiſoit pas ce qu'il falloit pour avoir la paix, puiſqu'on ne l'obtenoit pas.

Sur le compte que le Préſident Rouillé avoit rendu au Roi, des conférences, il ſe tint en France un grand

Conseil, dans lequel le Chancelier de Pontchartrain & le Duc de Beauvilliers, après avoir peint l'état déplorable où la Nation étoit réduite, & avoir opiné pour la paix, à quelque prix qu'il fallût l'obtenir, pressèrent Chamillard, qui étoit encore Ministre de la Guerre, & Desmarêts, qui étoit dès-lors Ministre des Finances, de déclarer au Roi en vrais Citoyens, en Ministres fidèles, si, d'après la connoissance qu'ils avoient de l'état des Troupes & de celui des Finances, ils croyoient qu'il fût possible de soutenir les dépenses, & prudent de s'exposer au hasard d'une campagne. On étoit alors au Printemps de 1709, & la campagne alloit s'ouvrir.

Mémoires de Torci, t. 1, p. 338-339.

» Une scène si triste, dit le Marquis de Torci, » seroit difficile à décrire, » quand même il seroit permis de révéler le secret de ce qu'elle eut de » plus touchant ».

Il nous cache donc ici quelque chose de plus fort & de plus touchant encore.

Il ajoûte ensuite cette réflexion :

» Le Roi éprouva pour lors que l'é-
» tat d'un Monarque, Maître absolu
» d'un grand Royaume, n'est pas tou-
» jours l'état le plus heureux & le plus
» à souhaiter. Il sentit que s'il étoit au-
» dessus des autres hommes, il étoit
» aussi exposé à de plus grands revers ;
» que plus on est élevé, plus l'infor-
» tune est sensible, & que c'est pour
» un Prince le sujet d'une douleur aussi
» vive que légitime, de se voir attaqué
» de tous côtés, sans avoir les moyens
» ni de soutenir la guerre, ni de faire
» la paix. »

Voilà donc quelle étoit la situation de Louis XIV. Il étoit attaqué de tous côtés, & n'avoit les moyens ni de soutenir la guerre, ni de faire la paix. C'est son Ministre qui nous l'apprend,

C'eſt donc bien injuſtement qu'on cite Louis XIV comme un exemple d'un Prince à qui la guerre a été utile. Il eſt aiſé de voir que la guerre ne lui avoit procuré que ce qu'elle procure aux Guerriers les plus heureux, des avantages d'un moment, renverſés par les plus affreux revers ; ce qu'il a eu d'avantages réels & ſolides, s'explique naturellement par d'autres cauſes, & l'on n'en peut rien attribuer à la guerre.

Le Roi, pour ſe juſtifier envers ſes peuples de la continuation de la guerre, prit le parti de leur faire connoître & les propoſitions qui lui avoient été faites & les ſacrifices qu'il avoit offerts.

Torci, Miniſtre zèlé, vertueux & intelligent, touché de la ſcène dont il ne nous a décrit qu'une partie, offrit au Roi d'aller lui-même négocier en Hollande avec le Penſionnaire Héinſius, il crut que le Miniſtre du

Roi pourroit lever des difficultés, épargner des longueurs, dissiper des nuages. Mais tout se tourne contre les malheureux. Une démarche si forte ne fit que confirmer l'opinion que la France étoit réduite aux dernières extrémités; il arriva pour lors à Torci, la même chose qui étoit arrivée à la Marquise de Maintenon, lorsqu'elle avoit voulu guérir une Religieuse de Moret de l'orgueil qu'elle avoit de se croire fille de Louis XIV. On sait la réponse de la Religieuse: » Madame, » la peine que prend une personne de » votre rang de venir exprès ici dire » que je ne suis pas fille du Roi, me » persuade que je le suis ». De même, la peine que prenoit le Ministre de Louis XIV d'aller, au péril de sa personne, jusqu'à la Haye, dire au Pensionnaire Heinsius que les Alliés devoient s'en tenir aux offres du Roi; leur persuada qu'ils pouvoient exiger

davantage, & que la France ne pouvoit plus se passer de la paix.

Héinsius, créature de Guillaume III, & qui lui devoit sa place de pensionnaire de Hollande, avoit autrefois été envoyé en France par ce Prince, après la paix de Nimégue, pour traiter d'affaires concernant la Principauté d'Orange. Son zèle pour les intérêts de Guillaume avoit déplu à Louvois, qui, regardant tous les Européens comme des sujets de son Maître, s'étoit emporté jusqu'à menacer Héinsius de la Bastille. Guillaume & Louvois n'étoient plus, mais Héinsius n'avoit oublié ni les bienfaits de l'un ni les menaces de l'autre, & quoiqu'il fût naturellement doux & modéré, Torci eut quelquefois à expier les violences de Louvois. Héinsius d'ailleurs ne faisoit qu'annoncer les volontés d'Eugène & de Marlborough.

Les conférences qui n'étoient d'abord qu'entre Héinsius & Torci, devinrent plus générales. Eugène & Marlborough vinrent à la Haye, le Président Rouillé étoit toujours resté en Hollande. Torci & Rouillé d'un côté; Eugène, Marlborough, Héinsius, Buys & Wanderdussen de l'autre, traitèrent à fond tous les objets. Parmi les demandes nouvelles que les Alliés formoient tous les jours & qui passoient les pouvoirs, non seulement du Plénipotentiaire, mais même du Ministre, le Prince Eugène redemanda l'Alsace pour l'Empereur; on lui opposa le traité de Munster, devenu depuis plus de soixante ans la base de tous les traités entre la France & l'Empire. » M. le Prince Eugène s'échauffant, dit le Marquis de Torci, » avança que l'Empereur avoit un juste » titre de prétendre présentement une » province qu'il avoit été obligé de

Mémoires de Torci, Lettre au Roi du 22 Mai 1709.

» céder par le traité de Munster, &
» que la force & le bon état des af-
» faires étoient des raisons suffisantes
» pour revenir contre les traités oné-
» reux. Je demandai au Pensionnaire
» & à ceux dont l'assemblée étoit
» composée, s'ils convenoient de cette
» maxime, & si nous devions l'établir
» pour fondement de la paix dont il
» étoit question. M. le Prince Eugène
» voulut expliquer ce qu'il avoit
» avancé, & quoiqu'il en parlât bien,
» ses raisons furent très foibles.

Dans le systême de guerre, la maxime du Prince Eugène n'étoit qu'un trait de sincérité, qui ne demandoit ni désaveu ni explication. Dans ce systême, le fort fait la loi, le foible la reçoit, le vainqueur profite du moment, le vaincu attend un moment favorable, toute paix n'est qu'une trève, & les traités ne sont rien. Cependant la Nature réclame si puissamment con-

tre la force, que ce qu'on fait toujours dans le systême de guerre, on n'ose jamais l'avouer ; en exerçant l'Empire de la force, on parle de droit & de justice. Voilà ce qui faisoit paroître la maxime du Prince Eugène hardie & dure, quoiqu'elle ne fût que vraie. C'est dans le systême de paix seulement qu'une telle maxime a droit de scandaliser, c'est le systême de paix qui peut seul réconcilier les actions des hommes avec leurs paroles.

Héinsius étoit incorruptible, le Prince Eugène étoit trop au dessus de la corruption, mais on savoit que Marlborough aimoit l'argent, on l'attaqua de ce côté. Louis XIV lui avoit fait faire des propositions par le Duc de Berwick son neveu *(a)* &

(*a*) Le Duc, depuis Maréchal de Berwick, étoit fils de Jacques II, & d'Arabelle Churchil, sœur de Marlborough.

par le Marquis d'Alègre. Torci dans ſa première conférence avec Marlborough, crut s'appercevoir qu'il faiſoit ſouvent revenir avec art dans la converſation les noms de ces deux perſonnes, & qu'il ſembloit vouloir pénétrer ſi Torci étoit inſtruit de leur négociation avec lui, il fit connoître qu'il ne l'ignoroit pas, il l'aſſura que les diſpoſitions du Roi n'étoient point changées à cet égard; Marlborough rougit, & parla d'autre choſe. Torci eſſaya plus d'une fois de le ramener des intérêts généraux à ſes intérêts particuliers, chaque fois Marlborough rougiſſoit, & paroiſſoit vouloir détourner la converſation; » cependant, continue Torci, » Marlborough n'o» mettoit aucune occaſion de parler » de ſon reſpect pour Louis XIV, » même de ſon attachement à la per» ſonne de S. M. C'étoit en France » & ſous M. de Turenne qu'il avoit

Mémoires de Torci, t. 2, pag. 142 & 143.

» appris le métier de la guerre. Il vou-» loit persuader qu'il en conservoit une » éternelle reconnoissance. Ses expres-» sions étoient accompagnées de pro-» testations de sincérité démenties par » les effets, de probité appuyée de » sermens sur son honneur, sa con-» science, & nommant souvent le » nom de Dieu, il l'appelloit à témoin » de la vérité de ses intentions. On » étoit tenté de lui dire : *Pourquoi ta » bouche profane ose-t'elle citer ma loi ?*

Cette négociation fut suivie. On voit dans une instruction de Louis XIV au Marquis de Torci, le prix qu'il mettoit aux différens avantages que Marlborough lui feroit obtenir :

» Deux millions ..... pour la réserve » de Naples & de la Sicile pour le » Roi mon petit-fils, ou enfin pour la » réserve de Naples seule à toute ex-» trêmité ».

« Je lui ferois la même gratification

» pour Dunkerque, conservé sous mon
» obéissance, avec son port & ses for-
» tifications, sans la réserve de Na-
» ples ni de la Sicile ».

» Même gratification pour la simple
» conservation de Strasbourg »......

» Mais de tous ces différens partis,
» la réserve de Naples est celui que
» je préférerois ».

» Je consentirois à porter cette gra-
» tification à trois millions, s'il con-
» tribuoit à la réserve de Naples, & à
» me faire conserver Dunkerque aussi
» fortifié & avec son port »......

» Même somme, en procurant la
» réserve de Naples & la conservation
» de Strasbourg ».....

» Ou la conservation de Strasbourg
» & de Dunkerque »......

» En dernier lieu, je veux bien
» que vous offriez au Duc de Marl-
» borough jusqu'à quatre millions, s'il
» me facilitoit les moyens d'obtenir

» Naples & la Sicile pour le Roi mon » petit-fils, & de conſerver Dunker- » que fortifié & ſon port, & Stras- » bourg & Landau »......

» Ou encore la même ſomme, » quand la Sicile feroit exceptée de » ce dernier article ».

C'étoit au Miniſtre Négociateur à ménager habilement la gradation des objets & la proportion des offres aux demandes, enfin à obtenir le plus, & à donner le moins qu'il feroit poſſible.

Voilà les extrémités où la France étoit réduite ; voilà le fruit des guerres de Louis XIV.

Ces offres ne produiſirent aucun effet, & Torci revint ſans avoir rien obtenu.

La Campagne de 1709 ajouta aux pertes de la France, ſans ajouter beaucoup aux avantages des Alliés. Le Pape Clément XI qui s'étoit dé-

claré si hautement pour Philippe V, forcé de reconnoître l'Archiduc, chercha, selon le génie de la Politique Italienne, des titres & des expressions qui pussent ne le pas compromettre; il écrivit à l'Archiduc, *à notre très-cher fils, Roi Catholique en Espagne*, il triomphoit de ce détour, c'étoit avoir parlé exactement & n'avoir point appellé l'Archiduc *Roi d'Espagne*. Une flotte Angloise dans la Méditerranée, des troupes Allemandes sur les terres de l'Eglise, firent abandonner tous ces subterfuges; il fallut écrire: *à notre très-cher fils, Roi des Espagnes*. Tout ce que put faire Clément XI, ce fut de s'excuser auprès de Philippe V, en disant que cette reconnoissance ne donnoit point un nouveau droit à l'Archiduc, mot qui a paru remarquable dans la bouche d'un Pape.

Cependant la France entretenoit

toujours quelques correſpondances ſecrettes en Hollande ; Pettekum s'agitoit pour ne pas perdre la récompenſe qu'on lui avoit promiſe ſi la paix ſe faiſoit par ſon moyen ; c'étoit là le vrai motif de ſon zèle. Enfin en 1710 le Roi envoya en Hollande le Maréchal d'Huxelles & l'Abbé de Polignac pour conférer de nouveau avec Buys & Wanderduſſen. Les conférences ſe tinrent d'abord dans un Yacht près du Moërdik, enſuite à Gertruydenberg. Le nom de ce dernier lieu rappelle le dernier dégré d'abaiſſement & d'humiliation pour la France.

Aux conférences de la Haye les Alliés avoient donné par écrit les conditions qu'ils preſcrivoient comme articles préliminaires de la paix, & dont la dureté avoit fait abandonner la négociation. Accablé des maux de ſon peuple, Louis XIV s'étoit enfin

déterminé à tous les sacrifices éxigés par ses ennemis; il se bornoit à demander une modification ou du moins une explication des articles 4me. & 37me. de ces Préliminaires, qui concernoient la cession que Philippe V devoit faire de toute la Monarchie d'Espagne à l'Archiduc Charles, sous la garantie de toutes les Puissances contractantes. Il étoit dit expressément qu'en cas de résistance de la part de Philippe V, *le Roi très-Chrétien & les Princes & Etats Stipulans prendroient de concert les mesures convenables pour assurer l'entier effet de cette clause.*

Louis XIV retiroit ses troupes de l'Espagne, défendoit à ses sujets de donner aucuns secours directs ou indirects à son petit-fils, offroit d'employer auprès de ce Prince toutes les voies de conseil, tous les moyens de persuasion; mais il demandoit d'être

dispensé d'employer les moyens de contrainte ; en un mot, il demandoit qu'on n'obligeât pas un ayeul à faire la guerre à son petit-fils pour le détrôner. En effet, cette proposition hazardée l'année précédente aux conférences de la Haye, avoit paru si révoltante, que sur les plaintes des Plénipotentiaires François le Prince Eugène & le Duc de Marlborough niérent qu'elle eût jamais été faite. Cependant elle se trouvoit contenue en substance dans les deux articles sur lesquels la France demandoit une explication nécessaire, & lorsqu'il avoit été question de rédiger ces articles, Marlborough qui convenoit de la dureté de cette proposition, avoit fourni des idées pour l'adoucir, & l'exprimer de manière que Louis XIV exigeât la cession, sans s'engager à faire la guerre à Philippe V, en cas de refus; mais lorsque Torci

vouloit écrire, & rédiger les articles conformément aux idées de Marlborough & presque sous sa dictée, Marlborough désavouoit toujours ces articles comme trop foibles & n'engageant pas assez Louis XIV, Buys alla plus loin à Gerdruydenberg, il entreprit de justifier les articles tels qu'ils étoient, & trouvant une si belle occasion d'étaler sa confuse éloquence, il se mit à prouver longuement qu'il s'agissoit de la part de Philippe V, non d'une cession, mais d'une véritable restitution; que toute la Monarchie d'Espagne appartenoit à l'Archiduc seul; qu'un Monarque équitable pouvoit employer son autorité paternelle pour empêcher ses enfans de retenir le bien d'autrui, & s'ils manquoient de déférence pour ses ordres, employer la contrainte pour les forcer d'obéir.

Mémoires de Torci.

Les Plénipotentiaires François détruisoient

truisoient tout ce système, en observant que Guillaume III & les Hollandois avoient reconnu les droits de Philippe V & que la guerre qu'ils faisoient à la Maison de France étoit de leur part une variation manifeste; mais il ne s'agissoit pas d'avoir raison, il s'agissoit d'obtenir la paix.

Louis XIV ne se rebutoit de rien, il alla jusqu'à offrir de l'argent aux Alliés pour la guerre d'Espagne, & demanda seulement qu'on lui épargnât les hostilités directes, contre son petit-fils. Sa proposition fut écoutée, mais elle fut rejettée, & les ennemis devenant plus exigeans à mesure qu'il se montroit plus facile, ne se bornèrent plus à demander, suivant l'article IV des Préliminaires, que Louis XIV joignît ses forces à celles des Alliés pour la guerre d'Espagne, ils allèrent jusqu'à exiger qu'il se chargeât seul de détrôner son petit-fils & de remettre

dans deux mois à l'Archiduc Charles toute la Monarchie Espagnole. Ce fut là leur dernière demande & leur loi suprême.

Puisqu'il falloit faire la guerre, le Roi préféra de la faire à de tels ennemis, & la France resta encore pendant quelques années écrasée sous le double poids des défaites & des victoires.

Les côtes de la France étoient insultées, ses frontières étoient entamées; elles l'étoient au Nord par la prise de Lille, elles l'étoient au Midi par une descente des Anglois au Port de Cette en Languedoc, ils avoient surpris ce port, ils s'étoient emparés d'Agde, ils menaçoient Besiers; on les voyoit déjà prêts à donner la main aux fanatiques du Vivarais & des Cévennes; le Duc de Noailles, accouru du Roussillon, par une attaque vigoureuse, précédée d'une marche

forcée, chassa les Anglois, sauva le Languedoc & les Provinces voisines ; mais tout restoit toujours ou attaqué, ou menacé.

Tant de violence devoit avoir un terme, & ce terme approchoit. Un Ecclésiastique, fils d'un Marchand de S. Germain en Laye, nommé l'Abbé Gautier, simple Aumônier, qui avoit suivi le Maréchal de Tallard en Angleterre, & qui disoit la Messe dans les Chapelles des Ambassadeurs Catholiques à Londres, arrive à Paris, va trouver le Marquis de Torci. » Voulez-vous la paix ? » lui dit-il, » *c'étoit*, » dit Torci, » *demander à un malade* » *s'il desiroit la santé !* — Eh bien, » cessez d'implorer la Hollande, qui » vous amuse & vous insulte, adressez-vous à l'Angleterre, c'est de là » que viendra vôtre salut ». Il avoit raison. Tout étoit changé dans ce païs de révolutions. La Reine Anne

s'étoit dégoutée de la personne & lassée de l'Empire de Sara Jennings, Duchesse de Marlborough. Une nouvelle favorite la gouvernoit, l'imprudente Marlborough s'étoit donné une Rivale, en faisant entrer au service de la Reine une de ses parentes, nommée Hill, qui fut depuis Milady Masham. Plus imprudente encore, la même Duchesse de Marlborough, voyant ce crédit naissant ébranler le sien, acheva de se perdre par des hauteurs & des traits d'aigreur, qui aliénèrent entièrement le cœur de la Reine. Une jatte d'eau que la Duchesse, par une maladresse réelle ou feinte, répandit sur la robe de la nouvelle favorite, dans un moment où la Reine & ses femmes prenoient plaisir à considérer la beauté de cette robe, fut le dernier écueil où vint se briser cet énorme crédit des Marlboroughs, la Duchesse fut entièrement disgraciée, le Minis-

tère fut changé ; de Wigh qu'il étoit, il devint Tory ; on attaqua par dégrés la puissance du Duc de Marlborough lui-même ; on commença par borner son autorité ; on rechercha ensuite son administration ; on osa lui faire son procès, dans le même lieu, dit le Marquis de Torci, où, depuis dix ans, il recevoit au nom de la Nation des remerciemens & des éloges au retour de chaque campagne. Mémoires de Torci, t. 3.

Mais la politique intérieure avoit fait quelques progrès ; on commençoit à comprendre que dans un païs si sujet aux révolutions & où les différens partis avoient tour-à-tour l'avantage, le mal qu'on faisoit à ses ennemis dans le temps de la faveur étoit la mesure de celui qu'on devoit en attendre dans le temps de la disgrace (*a*). On se contenta d'abaisser

(*a*) Voilà ce que les particuliers conçoivent quelquefois, & ce que les Nations n'ont en-

& d'humilier Marlborough, on ne voulut pas le perdre parce qu'on craignit les représailles; son avidité, ses extorsions fournirent des raisons ou des prétextes de le dépouiller de ses emplois, & on prétendit montrer assez de respect pour sa gloire en lui laissant la vie.

Le nouveau Ministère fit aisément connoître à la Reine une vérité que tout le monde sentoit depuis longtemps & qu'on n'osoit lui dire, c'est que Marlborough seul avoit intérêt à la continuation d'une guerre qui augmentoit tous les jours sa gloire & sa puissance, mais qui ruinoit la Nation, sans qu'elle en tirât ou même

---

core pu parvenir à concevoir, parce que les particuliers ont un sentiment de leur foiblesse qui les éclaire, au lieu que les Nations ont un sentiment exagéré de leur force, qui les trompe & les enhardit au mal.

qu'elle s'en promît aucun avantage; toutes les vûes se tournèrent vers la paix, l'Angleterre sentit ses forces en connoissant ses vrais intérêts, elle jugea, que soit que l'Espagne restât à la Maison de France ou à la Maison d'Autriche, ce qui étoit peut-être assez indifférent pour l'Europe en général & pour l'Angleterre en particulier, il s'agissoit d'assurer aux Anglois par un traité solide tous les avantages qu'ils pouvoient espérer pour leur commerce, soit dans la Méditerranée, soit dans les Indes; elle commença donc à rechercher sous main la France; l'Abbé Gautier n'étoit pas venu sans instructions ni sans mission, il en avoit assez pour pouvoir agir, assez peu pour pouvoir être désavoué; ce fut aussi sur ce pied que la France l'employa. Son voyage en occasionna un autre que fit en France le célèbre

Mémoires de Torci.

Prior, qui connoissoit déjà ce païs, où il avoit été long-temps Sécrétaire d'Ambassade.

Quand la Hollande vit que la France n'étoit pas sans ressource, elle montra quelque regret de lui avoir ôté toute espérance & elle lui fit aussi des avances secrettes par l'entremise de Pettekum ; ainsi la France, dans le moment où ses affaires paroissoient déséspérées, étoit recherchée par les deux Puissances les plus redoutables pour elle & qui l'avoient le plus cruellement humiliée ; elle se vit dans le cas de choisir entre ces deux Puissances, & elle préféra de traiter directement avec l'Angleterre.

Elle fit partir pour Londres Ménager, Député pour la ville de Rouen au Conseil du Commerce, l'homme de l'Europe le mieux instruit de ce qui concernoit le Commerce des In-

des Occidentales ; il avoit formé le projet, si important pour la pacification générale & perpétuelle, de laisser le commerce libre dans le nouveau Monde, à toutes les Nations de l'Europe, sans que l'Espagne en reçût aucun préjudice & même de concert avec cette Puissance. Il est rare que des projets utiles à l'humanité entière réussissent, l'Europe n'étoit pas encore en état de l'entendre, mais il suivit avec Prior la négociation particulière dont il étoit chargé. Tous deux agissant de bonne foi, tous deux étant amis de la paix & se voyant élevés par leur mérite personnel à ce noble emploi de Pacificateurs de l'Europe, ils eurent bien tôt avancé ce difficile ouvrage, & ils se piquèrent de le consommer. Ann. 1711.

D'un autre côté Philippe V abandonné par Louis XIV son ayeul, lui avoit demandé pour dernière grace

un homme, un seul homme (*a*); c'étoit le Duc de Vendôme; ce Général n'avoit point alors de commandement, il étoit assez négligé en France; mais Philippe V qui, en 1702 avoit fait la guerre avec lui en Lombardie, le jugeoit seul capable de rétablir ses affaires. C'est ainsi que Charles V avoit confié le commandement de ses armées & donné l'épée

(a) *Ex quo intelligi potest unum hominem pluris quàm civitatem fuisse*, dit Cornélius Nepos, en parlant d'Epaminondas. Le Roi d'Espagne jugeoit bien plus sainement du Duc de Vendôme que le Duc de Bourgogne, qui ne le trouvoit *nullement Général*. (Lettre du Duc de Bourgogne à Madame de Maintenon, après le combat d'Oudenarde en 1708.) Il faut pourtant avouer que les nouveaux Mémoires de Noailles font appercevoir sensiblement beaucoup de fautes & de négligences du Duc de Vendôme, même dans cette dernière expédition d'Espagne, mais il lui reste la bataille de Villa-Viciosa, qui fit époque & révolution.

de connétable à Du Guesclin pour l'avoir vu se comporter en Héros & en grand Capitaine au siège de Melun. Tant il importe aux Rois de voir par eux-mêmes! Le Duc de Vendôme surpassa les espérances de la France & de l'Espagne, & changea tellement l'état des affaires générales, que, dans les conférences entre Ménager & Prior, non seulement il ne fut plus parlé de ces odieux préliminaires de 1709, ni de l'idée barbare d'obliger un père à faire la guerre à son fils, mais même on partit constamment de la supposition que l'Espagne & les Indes resteroient à Philippe V & que c'étoit avec lui qu'il falloit régler les intérêts du commerce de l'Angleterre.

Un de ces événemens qui changent tout-à-coup le système Politique, vint encore assurer la Couronne d'Espagne à Philippe V, l'Empereur Joseph

mourut le 17. Avril 1711 & il ne resta plus de mâle de la Maison d'Autriche, que l'Archiduc Charles, qui fut Empereur sous le nom de Charles VI. En joignant la Monarchie Espagnole à l'Empire & aux Etats héréditaires de la Maison d'Autriche en Allemagne, ce Prince alloit réunir toute la Puissance de Charles-Quint. Ce n'étoit plus un cadet d'Autriche qui réclamoit la succession d'Espagne; c'étoit l'Empereur, c'étoit l'unique héritier de cette puissante Maison. Depuis dix ans on faisoit la guerre pour empêcher l'aggrandissement de la Maison de France, & c'étoit la Maison d'Autriche qui devenoit redoutable à l'Europe. L'inconvénient qu'on avoit voulu prévenir par les traités de partage, l'inconvénient de la réunion, ne se trouvoit que dans la Maison d'Autriche. La France du moins ne présentoit qu'un puîné pour

recueillir la succession d'Espagne, & si la crainte d'une réunion simplement éventuelle & possible, avoit armé l'Angleterre & la Hollande contre la France, le même intérêt devoit les armer à plus forte raison contre l'Autriche où cette réunion étoit réelle & actuelle. Ce fut là le vrai motif qui engagea les Alliés à se séparer de l'Autriche & à reconnoître Philippe V.

L'Angleterre fut la première Puissance qui entra dans ces vues, & si la Hollande s'y refusa encore quelque temps, ce fut moins par des motifs politiques que par un reste de ressentiment contre la France, au souvenir de 1672.

Les Préliminaires avoient été signés à Londres au mois d'Octobre 1711, il ne s'agissoit plus que de les faire adopter par les autres Puissances. Les ennemis de la paix vouloient toujours faire prévaloir les Préliminaires de 1709. Buys vint à Londres pour empêcher

Mémoires de Torci.

ou du moins retarder la pacification; il comptoit sur son éloquence, & ses amis comptoient sur ses intrigues; il s'unit avec Marlborough & les Wighs, & avec le Comte de Gallas, Ambassadeur de l'Empereur à Londres, pour renverser, s'il se pouvoit, le nouveau Ministère; ils s'attachèrent sur-tout à corrompre le Parlement pour qu'il s'opposât à la paix. Ils parvinrent à peine à l'emporter d'une voix dans la Chambre Haute, que le regne de Guillaume & celui de Marlborough avoient remplie de Wighs, & où huit domestiques de la Reine, gagnés à prix d'argent, votèrent contre les intentions connues de cette Princesse; mais le parti de la paix l'emporta de cent vingt-six voix dans la Chambre Basse. L'animosité augmentoit tous les jours entre les Wighs & les Torris; les Wighs, zélateurs de la République, du Presbytéranisme & de la guerre; les Torris

partisans de l'autorité royale, de la Religion Anglicane, & de la paix.

La succession d'Angleterre n'étoit pas un article moins délicat, ni moins litigieux que la succession d'Espagne. Dans les Monarchies ordinaires on veut que le peuple soit de la Religion du Prince; en Angleterre, on vouloit que le Prince fût de la Religion du peuple; en conséquence on avoit exclu du trône Jacques II & son fils.

Des deux filles de Jacques II, Marie, l'aînée, étoit morte en 1695 sans laisser d'enfans de son mariage avec Guillaume III.

Anne, d'un très-grand nombre d'enfans qu'elle avoit eus de son mariage avec le Prince George de Danemarck, n'avoit pu élever qu'un fils, qu'on nommoit le Duc de Glocester. Il mourut en 1700 à l'âge de neuf ans. L'année suivante & encore du vivant de Guillaume, la nation fit un régle-

ment pour fixer la Couronne dans la ligne Protestante, & renverser les espérances que les Jacobites commençoient à fonder sur le défaut d'enfans nés de Marie & d'Anne. On décida que si Guillaume III & Anne sa belle-sœur venoient à mourir sans enfans, la Couronne passeroit à la Maison d'Hanovre par la Princesse Sophie, fille d'Elisabeth d'Angleterre, fille de Jacques I.

C'étoit déclarer bien hautement sur tous les points, qu'il n'y avoit aucun principe fixe par rapport à la succession d'Angleterre, & que la Nation donnoit la Couronne à qui elle vouloit. En effet, par cet arrangement, une Maison étrangère, la Maison d'Orange, étoit d'abord préférée même aux branches Protestantes de la Maison regnante, puisque la préférence étoit donnée aux enfans que Guillaume III pourroit avoir, même après la mort de

Marie, & par conséquent à des enfans qui auroient pu être étrangers à la Maison Stuart, disposition bien étrange, & qui prouvoit bien que le titre de Guillaume III à la Courônne étoit le droit de conquête. N'étoit-ce donc pas assez de lui laisser la Couronne en usufruit, après la mort de Marie, sans lui donner encore la faculté de la transmettre à des enfans étrangers à Marie & à la Maison Stuart? Il est vrai cependant que Guillaume III étoit petit-fils de Charles I, par la Princesse Marie sa mère, mais ses droits ne pouvoient venir qu'après ceux des enfans de Jacques II.

Après les enfans de Guillaume, venoient ceux de la Princesse Anne, qui fut la Reine Anne.

Jacques II & son fils étant proscrits, Guillaume III, Marie & Anne étant morts sans enfans, la postérité de Jacques II étoit censée éteinte; Char-

les II son frere n'en avoit point laissé; à qui la Couronne devoit-elle passer suivant l'ordre naturel de succession? A la postérité féminine de Charles I, puisque sa postérité masculine étoit éteinte ou censée l'être.

Outre Charles II, Jacques II & un Duc de Glocester, mort sans enfans, le 13 Septembre 1660, peu de temps après le rétablissement de Charles II, Charles I avoit laissé plusieurs filles; mais ou elles n'avoient point laissé de postérité, ou leur postérité étoit éteinte, à l'exception de la dernière de toutes ces filles, la célebre Henriette-Anne, qui de son mariage avec Monsieur, Duc d'Orléans, frere de Louis XIV, avoit eu deux filles; savoir:

Marie-Louise, femme de Charles II, Roi d'Espagne, morte sans enfans en 1689.

Et Anne-Marie, qui avoit épousé

Victor-Amédée, Duc de Savoye, & dont la postérité subsiste.

Cette Princesse, au défaut de Jacques II & de son fils, devenoit l'héritière légitime de la Couronne d'Angleterre, mais elle étoit Catholique, & c'étoit un titre d'exclusion.

La postérité, tant masculine que féminine de Charles I, étoit donc encore censée éteinte, & il falloit remonter jusqu'à celle de Jacques I.

Ce Prince, outre Charles I, avoit laissé une fille, nommée Elisabeth, mariée à cet Electeur Palatin, Frédéric V, à qui l'ambition d'être Roi de Bohême avoit coûté ses Etats.

Il étoit né de ce mariage treize enfans, huit fils & cinq filles.

La dernière de ces filles, nommée Sophie, mariée dans la Maison d'Hanovre, est celle qui a été appellée à la succession d'Angleterre avec ses descendans Protestans, quoique plusieurs

de ses frères & de ses sœurs aînées eussent laissé des enfans.

On conçoit comment, dans les principes des Anglois, la Couronne passoit à la Maison de Bavière-Palatine, mais on ne conçoit pas d'abord aussi-bien comment de treize enfans, dont douze mâles, c'est la dernière des filles qu'on va choisir ; il semble qu'il faille abandonner ici toute idée d'ordre successif & de droit héréditaire, & s'en tenir au droit d'élection.

Ce choix avoit cependant un motif ou un prétexte, & ce prétexte étoit celui dont la Ligue s'étoit servie en France pour préférer le Cardinal de Bourbon à Henri IV. C'étoit la grande question de la prééminence entre le droit de primogéniture, & le droit de proximité, qu'on décidoit en faveur de la proximité, ce qui est arrivé plus d'une fois dans les Etats qui n'ont point la loi Salique. Lorsqu'on fit ce

Réglement pour la succession d'Angleterre, il ne restoit des treize enfans de l'Electeur Palatin & de la Princesse Elisabeth, que la Princesse Sophie. Née la dernière & parvenue à l'âge de soixante-onze ans (*a*) en 1701, elle avoit survécu à tous ses frères & sœurs; il ne restoit avant elle que des neveux & des nièces sur lesquels elle avoit un ou plusieurs degrés de proximité relativement au Prince d'Orange & à la Princesse Anne, auxquels il s'agissoit de succéder.

Ainsi, tant pour assurer le trône dans une ligne Protestante, que pour faire prévaloir la proximité sur la primogéniture, on excluoit:

(*a*) Elle étoit née le 13 Octobre 1630, & mourut deux mois avant la Reine Anne, le 8 Juin 1714, âgée de près de 84 ans. Ce fut George-Louis, son fils, Duc & Electeur d'Hanôvre, qui succéda au Trône d'Angleterre.

1°. Jacques II & son fils & toute leur postérité.

2°. La Duchesse de Savoye & sa postérité.

3°. La Maison d'Orléans, dans laquelle Elisabeth-Charlotte de Bavière (la seconde Madame), avoit porté les droits de l'Electeur Palatin son père, fils aîné de Frédéric V & d'Elisabeth d'Angleterre.

4°. La postérité du Prince Palatin Edouard, qui subsistoit dans la Maison de Salm, dans la Princesse de Condé, femme du Prince Henri-Jules, & dans sa sœur la Duchesse d'Hanovre, laquelle avoit épousé le frère de cet Electeur d'Hanovre à qui la Princesse Sophie porta ses droits.

La Duchesse de Savoye protesta contre ce Réglement.

Dans l'intervalle du Réglement de 1701, aux négociations de 1711, Jac-

ques II étoit mort, & Louis XIV avoit reconnu Jacques III son fils.

Guillaume III étoit mort sans enfans, & la Reine Anne, devenue veuve, infirme & âgée, avoit perdu l'espérance d'en avoir.

La nécessité de reconnoître la Reine Anne pour Reine légitime d'Angleterre, n'étoit pas de la part de la France un obstacle à la paix. Puisqu'on traitoit avec cette Princesse, on la reconnoissoit pour Reine, & on abandonnoit Jacques III, comme on avoit abandonné Jacques II après l'avoir reconnu.

Mais les Anglois exigeoient de plus qu'on reconnût le droit héréditaire de la Princesse Sophie & de la Maison d'Hanovre, & ce qu'ils appelloient la succession dans la ligne Protestante. Les Wighs sur-tout étoient fortement attachés à cet ordre de succession, & l'intérêt de la Religion le rendoit si

cher au peuple Anglois, que les Torris même n'osoient pas s'y opposer; cependant on les soupçonnoit, &, pour les rendre odieux à la Nation, on les accusoit d'incliner pour la succession Catholique. Il étoit naturel en effet que la Reine Anne, se voyant sans enfans, fît des vœux pour son frère, plus que pour des parens aussi éloignés que les Princes d'Hanovre commençoient à l'être à son égard. D'après ses dispositions, les Jacobites reprirent un peu courage. On frappa une médaille représentant d'un côté Jacques III, de l'autre les isles Britanniques, avec ce mot : *Reddite.* En 1708, Louis XIV avoit fait en faveur de Jacques III une tentative qui fut la dernière de ce regne en faveur de cette branche infortunée de la Maison Stuart; le Comte de Forbin commandoit l'armement, le Comte de Gacé, qui fut déclaré Maréchal de

France

France en pleine mer, & qui prit le nom de Maréchal de Matignon, commandoit les troupes de débarquement; mais il n'y eut point de débarquement; l'Escadre ayant paru le 23 Mars à l'embouchure de la riviere d'Edimbourg, & personne n'ayant répondu aux signaux, la flotte revint à Dunkerque le 7 Avril, ayant seulement causé quelques alarmes où elle n'étoit pas. On avoit pris la flotte Angloise qui étoit à l'embouchure du détroit de Forth, pour la flotte Françoise qui portoit Jacques III. Les Ecossois du parti de la Reine Anne, s'enfuyoient déjà en Angleterre; on fut surpris de voir un homme bien connu pour avoir fait le Manifeste du Prince d'Orange au temps de la révolution, rester fort tranquille à considérer les mouvemens de la flotte; ses amis lui conseilloient de fuir « : Eh! pourquoi » fuirois-je? dit-il, l'homme qui ar-

» rive n'a-t-il pas aussi un Manifeste à » publier ? C'est le mot de Catherine de Medicis : *Nous prierons Dieu en François*. L'année suivante, Jacques montra de la valeur à la bataille de Malplaquet ; il chargea jusqu'à douze fois à la tête de la Maison du Roi, & reçut un coup d'épée dans le bras.

Les autres tentatives faites par Jacques III, ou par le Prince Charles Edouard son fils, appartiennent au regne de Louis XV. Quelques-unes furent brillantes, toutes sont restées sans succès.

La Reine & les Torris n'ayant osé se déclarer pour Jacques III, il fallut reconnoître la succession dans la ligne Protestante, & ce fut un des articles préliminaires signés entre l'Angleterre & la France. D'un autre côté, Buys n'ayant pu, ni persuader à la Reine de continuer la guerre, ni soulever l'Angleterre par ses intrigues & celles des

Wighs, les conférences pour la paix générale s'ouvrirent à Utrecht le 29 Janvier 1712.

Le Prince Eugène espérant être plus heureux que Buys, vint aussi à Londres faire un dernier effort contre la paix; il arriva au moment où Marlborough venoit d'être dépouillé de ses emplois, & il eut d'abord à essuyer des reproches de la part de Marlborough & des Wighs, de ce qu'il étoit arrivé trop tard, & de ce que sa lenteur rendoit infructueux un voyage, qui, un mois plutôt auroit pu produire quelque effet. La Reine reçut le Prince avec politesse, mais avec froideur. Les Ministres lui rendirent les respects dûs à sa naissance, à son rang, au caractère public dont il étoit revêtu, à sa gloire personnelle; mais on réfuta tous ses Mémoires, on éclaira toutes ses démarches, on arrêta toutes ses intrigues, & on venoit souvent l'avertir

Mémoires de Torci.

que l'Yacht qui devoit le reporter en Hollande attendoit ses ordres pour mettre à la voile. Eugène s'obstinoit à rester, il tenoit souvent conseil avec Marlborough & avec les principaux Wighs ; dans ces conférences on méditoit les projets les plus violens, on rappelloit la révolution de 1688 ; on disoit qu'il en falloit une pareille, & on proposoit d'appeller dès-lors en Angleterre le Duc d'Hanovre, fils de la Princesse Sophie ; d'autres fois on vouloit exciter des mouvemens parmi le peuple ; & disposer dans Londres des assassins qui, à la faveur de ces mouvemens, porteroient leurs coups jusques sur les Ministres Torris. On dit que c'étoit l'avis de Marlborough, & que celui du Prince Eugène étoit qu'on mît le feu aux différens quartiers de Londres, que Marlborough arrivant au milieu du tumulte à la tête d'une troupe de gens armés, s'em-

parât de la Tour, & se rendit maître de la personne de la Reine. Le Marquis de Torci, qui rapporte ces bruits, ne les garantit pas ; mais il est certain que le Gouvernement prit les plus grandes précautions, que la garde de la Reine fut redoublée, & qu'on en donna une au Prince Eugène, sous prétexte de le garantir des insultes du peuple. Les faits suivans ont été attestés en France par le Lord Bolingbroke, à des personnes dignes de foi. Il ne s'agissoit pas de moins, selon lui, dans ces complots, que de détrôner & d'emprisonner la Reine. Bolingbroke alarmé du danger de cette Princesse, entra dans sa chambre au milieu de la nuit, lui fit part des avis qu'il avoit reçus, & lui proposa de faire arrêter sur le champ le Prince Eugène & le Duc de Marlborough ; la Reine effrayée d'un parti si violent & toujours portée à la modération, lui demanda

s'il n'imaginoit pas de moyen plus doux ? Oui, Madame, dit Bolingbroke, & il propofa de remplir de Gardes le Palais & les environs, & les poftes les plus importans de Londres. En effet, les mal-intentionnés voyant leurs projets découverts & prévenus, reftèrent tranquilles & fe cachèrent. Le Prince Eugène partit enfin.

Les conférences pour la paix générale continuoient à Utrecht, mais de nouveaux malheurs de Louis XIV, plus fenfibles, plus perfonnels que ceux de la guerre, apportèrent un nouvel obftacle à la paix. Le Dauphin fon fils unique, père tendre, dit Torci, & fils obeiffant, étoit mort le 14 Avril 1711. Le Duc de Bourgogne, fils aîné du Dauphin, & Dauphin après lui, étoit mort auffi le 18 Février 1712, fix jours après la Dauphine fa femme, morte le 12. De deux

fils qu'ils laiſſoient, l'aîné, nommé le Duc de Bretagne, mourut le 8 Mars; le père, la mère & le fils furent portés enſemble au tombeau. Le Duc d'Anjou, qui a été depuis le Roi Louis XV, reſtoit ſeul, plus malade en apparence que celui qui venoit de mourir, dit le Marquis de Torci. Louis XIV écrivoit au Roi d'Eſpagne : « La compléxion » foible de cet enfant ne donne que » trop de ſujet de croire qu'il mourra » ainſi que ſon frère.

Si ce malheur arrivoit, Philippe V devenoit l'aîné de la Maiſon de France, & cet inconvénient de la réunion, qui, à la mort de l'Empereur Joſeph, venoit de détacher les Alliés des intérêts de l'Empereur Charles VI, alloit ſe retrouver dans la Maiſon de France comme dans la Maiſon d'Autriche.

Les Miniſtres Anglois déclarèrent qu'il n'y avoit point de paix à eſpérer ſans une rénonciation expreſſe de Phi-

lippe V à la Couronne de France, rénonciation que les Anglois se chargeoient de faire valoir. On peut voir dans les Mémoires de Torci, ce qui fut allégué sur cette proposition par ce Ministre, & ce qui fut répliqué par Saint-Jean, Secrétaire d'Etat d'Angleterre, qui fut depuis le fameux Lord Bolingbroke; on peut y voir aussi avec quelle bonne foi Louis XIV traita cet article délicat & important, & combien il étoit éloigné de cette petite finesse imbécille qu'affectent tant de faux politiques, & qui consiste à tout promettre pour ne rien tenir. L'option de Philippe V fut pour l'Espagne, il fit la rénonciation qu'on exigeoit, & pour rassurer de plus en plus l'Europe sur la crainte de la réunion, le Duc de Berry & le Duc d'Orléans renoncèrent de leur côté à la Couronne d'Espagne.

Mémoires de Torci, t. 3. p. 290 & suiv.

Alors il n'y eut plus d'obstacle à la paix du côté de l'Angleterre.

La Hollande murmura, résista encore quelque temps, mais se voyant destituée de l'appui de l'Angleterre, elle sentit sa foiblesse, & s'humilia tellement à son tour, que l'Abbé, depuis Cardinal de Polignac, Plénipotentiaire pour la France à Utrecht avec le Maréchal d'Huxelles, & Ménager, écrivit : « Nous prenons la figure que » les Hollandois avoient à Gertruy- » demberg, & ils prennent la nôtre. » C'est une revanche complette.

Un Député de la Province d'Over-Yssel, que l'Empereur avoit fait Comte de Rechteren, & qui s'opposoit de tout son pouvoir à la paix, parce qu'il avoit un petit intérêt personnel à la guerre, imagina un moyen assez puéril de rompre ou de suspendre au moins les Conférences; il prétendit qu'un jour lorsqu'il passoit en carrosse devant la porte de Ménager, les laquais de ce Plénipotentiaire avoient

fait des grimaces aux siens ; en conséquence il pria Ménager de trouver bon qu'on vînt faire des perquisitions dans sa maison, pour reconnoître ceux de ses domestiques dont on croyoit avoir à se plaindre. Ménager représenta que ce seroit rendre les accusateurs juges des accusés, & que cette querelle de valets ne méritoit guères d'occuper leurs Maîtres : « En ce cas, dit Rechteren, le Maître & les valets se feront justice eux-mêmes. En effet, il fit faire aux domestiques de Ménager une insulte moins équivoque que des grimaces. Sur le compte que Ménager en rendit à Louis XIV, ce Monarque exigea que Rechteren fût désavoué & révoqué ; ce qui fut fait sans difficulté.

Les Hollandois qui avoient irrité les Anglois par l'amertume de leurs plaintes, implorèrent leur protection pour obtenir de la France des conditions plus

avantageuses, & cette protection ne leur fut pas inutile.

La paix fut enfin signée à Utrecht. L'Espagne & les Indes restèrent à Philippe V. Le Milanez, le Royaume de Naples, la Sardaigne, & les Pays-Bas Espagnols étoient reservés pour l'Empereur. Ann. 1713.

Ainsi la guerre finissoit par un partage entre les Concurrens. Ainsi cette guerre si longue, si funeste, si ruineuse pour toutes les Puissances, avoit été inutile, & on eût pu épargner bien du sang & bien des trésors, en s'en tenant aux traités de partage qui avoient été faits précédemment, ou à celui qui fut adopté à Utrecht.

L'Angleterre eut Gibraltar dans le continent de l'Espagne, & l'isle Minorque dans la Méditerranée; Terre-Neuve, la Baye d'Hudson & l'isle de Saint Christophe en Amérique, & dans cette même Amérique, cette Acadie,

dont les limites mal fixées alors, ont depuis servi de prétexte à la dernière guerre. L'Angleterre eut de plus, le privilège de l'Assiento pour fournir de Nègres pendant trente ans les possessions Espagnoles en Amérique, elle eut en général les plus grands avantages pour le commerce.

La France conserva dans le nord de l'Amérique le Cap-Breton, elle conserva aussi le droit de pêcher & de sécher les morrues à Terre-Neuve, mais Dunkerque fut démoli & son port comblé.

L'Empire & la Hollande eurent l'un & l'autre, par l'entremise de l'Angleterre, la barriere qu'ils avoient désirée.

Le Duc de Savoye, allié de l'Angleterre, fut fait Roi de Sicile, & obtint quelque aggrandissement du côté de la France, & aux dépens de cette Couronne.

L'Electeur de Brandebourg, aussi allié de l'Angleterre, fut Roi de Prusse.

Le Duc d'Hanovre, appellé à la Couronne d'Angleterre, fut reconnu pour Electeur.

Jacques III fut abandonné de la France & de l'Espagne, & ne put que faire des protestations.

L'Electeur de Bavière, allié fidèle de la France, devoit être rétabli dans ses Etats, & l'Electeur de Cologne, son frère, dans les siens.

A Aix-la-Chapelle, Louis XIV avoit fait la loi, mais l'Angleterre & la Hollande, en s'unissant avec l'Espagne, avoient forcé le vainqueur à cette paix. Ann. 1668.

A Nimègue, il avoit fait la loi encore, & l'avoit faite à presque toute l'Europe, mais les Anglois, en menaçant de s'unir aux Alliés, l'avoient encore forcé de faire la paix. Ann. 1678.

Ann. 1697. A Riswick, il avoit traité d'égal à égal avec ses ennemis.

Ann. 1713. A Utrecht, les Anglois lui firent la loi, mais du moins ils dictèrent des conditions raisonnables, l'Espagne enfin restoit à la Maison de France.

Cette paix, qui fut principalement l'ouvrage du Marquis de Torci & du Vicomte de Bolingbroke, ne termina cependant point encore la querelle de l'Espagne; l'Empereur, mécontent de son partage, resta seul en guerre avec la France depuis la paix d'Utrecht, jusqu'à la paix de Radstad, comme autrefois l'Espagne étoit restée seule en guerre avec la même Puissance depuis la paix de Munster jusqu'à la paix des Pyrenées. Mais l'Espagne alors avoit compté sur les divisions de la France, & sur le ressentiment du Grand Condé; l'Empereur Charles VI n'avoit pas les mêmes ressources, la France, dans ses malheurs, étoit soumise, fidelle & unie.

Eugène paſſoit pour le premier Capitaine de l'Europe, & les Anglois, quoiqu'ils euſſent Marlborough, diſoient que depuis Jules-Céſar, on n'avoit point vu d'auſſi grand Général qu'Eugène; un des Miniſtres Torris, qui avoient le plus contribué à faire priver Marlborough du commandement des armées, donnant à dîner au Prince Eugène, pendant le ſéjour de ce Prince en Angleterre, dit qu'il regardoit comme le plus beau jour de ſa vie, celui où il avoit l'honneur de recevoir chez lui le plus grand Capitaine du ſiècle; le Prince Eugène lui répondit: *Si je le ſuis, c'eſt depuis peu, & c'eſt ſur-tout à vous que j'en ai l'obligation.* Malgré cette juſte admiration qu'Eugène inſpiroit même à ſes ennemis, quand le Maréchal de Villars n'eut plus que ce ſeul Général à combattre, il parut avoir de l'aſcendant ſur lui. Dès 1712, il avoit remporté l'importante

14 Juillet. victoire de Denain, qui avoit entraîné la réduction de plusieurs places perdues par les François les années précédentes.

En 1713, Villars eut encore d'autres avantages qui déterminèrent enfin l'Empereur à la paix : Eugène & Villars en furent les arbitres, ils la signèrent à Radstad le 6 Mars 1714, & elle fut aussi conclue avec l'Empire à Bade, le 7 Septembre suivant.

La paix de Radstad & celle de Bade furent un acquiescement à celle d'Utrecht sur presque tous les articles, ainsi cette prolongation de guerre avoit encore été entiérement inutile.

On a beaucoup cité cette paix d'Utrecht & celles de Radstad & de Bade qui en furent la suite, comme un exemple des grands événemens opérés par de petites causes. L'Europe étoit en feu, la France accablée & humiliée ; on exigeoit de Louis XIV qu'il détrô-

nât son petit-fils, & qu'il remît lui-même à l'Archiduc toute la Monarchie Espagnole; & voilà que l'Espagne reste à la Maison de France; que l'Autriche est obligée de se contenter d'un foible partage; que la Hollande obtient avec peine & à titre de grace une foible partie de ce qu'elle exigeoit impérieusement à Gertruydenberg. Quelle cause a produit ces grands changemens? Une jatte d'eau qu'une femme aigre & jalouse répand sur la robe de sa rivale. La chûte de la Duchesse de Marlborough entraîne celle de son mari, & celle-ci celle des Wighs; les Torris font la paix, parce que les Wighs vouloient la guerre, & ils l'accordent à des conditions douces, parce que les Wighs vouloient du moins imposer des conditions dures. Tout cela part de la jatte d'eau répandue.

En général cette idée des grands

effets produits par de petites causes, a eu le succès d'un paradoxe brillant, & n'est peut-être pas autre chose; peut-être doit-on penser au contraire qu'il y a toujours une relation nécessaire & une proportion juste entre les causes & les effets, quoique cette relation & cette proportion ne soient pas toujours saisies; peut-être ces petites causes auxquelles on aime à attribuer les grands événemens ne sont-elles le plus souvent que l'occasion qui fait éclore un effet préparé depuis longtemps par des causes plus générales & plus efficaces; tout paroît arriver brusquement & subitement, tandis que dans l'ordre politique & moral comme dans l'ordre physique, tout arrive par des gradations insensibles & en vertu de dispositions que le temps a formées & mûries; tout est le produit de combinaisons quelquefois cachées, qui échappent à l'œil & au calcul.

Mais les véritables causes du changement dont il s'agit, ne sont pas difficiles à connoître ; ces causes sont l'insolence des Wighs ; le despotisme de la Duchesse de Marlborough ; l'énorme puissance du Duc qui ne convenoit, ni à une Monarchie, ni à une République ; l'évidence des droits de la Maison de France, qui ne laissoit pas de faire impression sur ceux que la haine & la vengeance n'aveugloient point ; l'indécence & la dureté des Hollandois au Congrès de Gertruydenberg, leurs propositions qui révoltoient toutes les ames honnêtes & humaines.

La plus efficace de toutes ces causes fut le changement d'intérêts arrivé par la mort de l'Empereur Joseph, & la nécessité de changer le systême politique pour empêcher une réunion de Puissance non moins redoutable, que celle à laquelle on avoit voulu s'opposer.

Une autre cause qui avoit beaucoup influé sur la pacification générale, c'est que Louis XIV étoit âgé, la Reine Anne infirme; que tous deux vouloient mourir en paix, & ne pas laisser exposés aux hazards de la guerre deux Empires, dont l'un alloit passer sous la domination d'un Prince étranger, l'autre alloit tomber dans une minorité.

Une cause plus générale & plus efficace encore, c'est que toutes les Nations étoient épuisées par une si longue guerre, & qu'elles avoient un besoin pressant de la paix.

De toutes les conditions de cette paix la plus dure pour Louis XIV, étoit la démolition de Dunkerque; il sembla vouloir en diminuer le désagrément, & en éluder l'objet par les travaux qu'il fit faire au port de Mardik; le Lord Stairs, Ambassadeur d'Angleterre s'en plaignit; on sait la réponse de Louis XIV: *Monsieur l'Am-*

baſſadeur, j'ai toujours été le Maître chez moi, quelquefois chez les autres; ne m'en faites pas ſouvenir.

L'Auteur du ſiècle de Louis XIV, dont les opinions ſi ſouvent combattues, ont ſi ſouvent fini par être adoptées, nie que cette réponſe ait été faite, & prouve très-bien au moins qu'elle n'a pas dû l'être. On interrompit les travaux de Mardik; mais ces travaux pourroient avoir été interrompus, & la réponſe avoit été faite; on a quelquefois égard à des demandes & à des plaintes qu'on a mal accueillies; plus on eſt forcé de mettre de foibleſſe dans ſa conduite, plus on met quelquefois de faſte & de hauteur dans ſes diſcours.

La Reine Anne mourut peu de temps après la concluſion de la paix, on l'appelloit *la bonne Reine Anne*, & ce titre peut ſuffire à ſon éloge; elle aima ſes peuples; elle eut dans Le 12 Août 1714.

un degré distingué ce mérite de la Reine Elisabeth, dont elle n'eut d'ailleurs, ni les talens, ni les vices. Son règne, quoique rempli presque entiérement par la guerre, fut réputé heureux, parce que sous ce règne l'Angleterre eut l'honneur d'être ruinée par des victoires éclatantes, & d'acquérir à prix d'or & de sang des avantages pour son commerce, qu'elle eût pu également s'assurer par la négociation, & par le consentement de l'Europe, en procurant l'exécution des traités de partage.

Ann. 1706. 1707. Un des événemens les plus considérables du règne de la Princesse Anne, dans la politique intérieure, fut l'union de l'Angleterre & de l'Ecosse en un seul Royaume, & sous un seul Parlement. Cette réunion ne fut agréable à aucune des deux Nations, elle avoit quelque chose de forcé entre deux Etats de Religion différente, dont l'un étoit

de la Secte des Episcopaux, & l'autre de la Secte Presbytérienne.

On ne put ou on ne voulut pas faire la même opération à l'égard de l'Irlande, soit parce que la différence des Religions & l'opposition des caractères étoient encore plus fortes, soit par un reste de ce mépris injuste que l'Angleterre avoit toujours affecté pour l'Irlande.

Louis XIV devoit, avant de mourir, avoir encore le chagrin de perdre le Duc de Berry, le dernier de ses trois petits-fils; mais il conserva ce dernier rejetton, qu'il avoit cru perdre, je veux dire le puîné de ses deux arrière-petits-fils; ce fut le Roi Louis XV, successeur de Louis XIV. 1er. Septembre 1715. Le 4 Mai 1714.

Louis XV eut un fils, qui eut, avec le Dauphin, fils de Louis XIV, une conformité remarquable; il fut comme lui, fils unique; comme lui, père de trois Princes; il mourut comme lui du

vivant de son père ; il fut, comme lui, *Fils de Roi*, *Père de Roi*, *jamais Roi* ; il mérita comme lui, entr'autres éloges, celui de fils obéissant & de père tendre.

Le règne de Louis XV n'est pas encore mûr pour l'Histoire ; il faut que les Mémoires des Contemporains aient paru, qu'on ait pu les comparer les uns aux autres, qu'ils aient passé par le creuset du temps & de la critique, pour qu'il soit possible & permis d'écrire l'Histoire. Les Contemporains sont des témoins nécessaires, mais ce ne sont pas toujours des témoins fidèles ; trop près des objets, les préjugés les aveuglent, les passions les égarent ; ils ne peuvent que fournir des matériaux pour l'Histoire ; il sera bon que l'Historien qui voudra discuter leurs témoignages & tirer la vérité du sein de leurs contradictions mêmes, soit placé à quelque distance.

Tous les reproches qu'on a faits à

Louis XIV,

Louis XIV, ou qu'on pourra lui faire, peuvent se réduire à ce seul reproche qu'il s'est fait lui-même : *J'ai trop aimé la guerre.* Si toutes les injustices renfermées dans ce seul mot, ne sont pas effacées par l'aveu qu'en a fait ce grand Roi, sachons lui gré au moins d'avoir reconnu ses torts, & d'en avoir fait une leçon pour son Successeur. Mais dans cet aveu même, Louis XIV se faisoit encore illusion ; il n'aimoit point la guerre, il n'avoit ni les goûts ni les talens d'un Guerrier ; il devoit dire : *J'ai trop fait la guerre*, & non pas, *je l'ai trop aimée.* C'étoit Henri IV qui aimoit la guerre, & cependant il ne la fit que quand il y fut forcé, du moins si l'on excepte cette guerre de la succession de Clèves qu'il entreprenoit, lorsqu'il mourut. Il nous manque sur les motifs de cette guerre des éclaircissemens nécessaires, puisque les uns l'attribuent au desir qu'avoit Henri IV

de reconquérir une Maîtresse, & que les autres font dépendre de cette guerre même, l'exécution de son grand projet de la paix générale & perpétuelle. Pour Louis XIV, ce n'étoit point la guerre qu'il aimoit, c'étoit la gloire ; & comme il ne sut pas s'élever au-dessus des idées de son siècle, il la chercha où tous les Rois l'avoient cherchée jusqu'alors, dans l'éclat des victoires, & dans le faste d'une Cour pompeuse. Ces mots dangereux, & dont on a tant abusé par une interprétation funeste : *la grandeur du Roi*, *l'honneur de la Nation*, *la splendeur du Trône* ; ces titres de Vainqueur, de Protecteur des Rois, d'Arbitre de l'Europe, &c. si Louis XIV n'est pas au rang des meilleurs Princes, voilà ce qui l'a empêché d'y être. Livré à lui-même, aux mouvemens naturels de son ame, il avoit de la justice & de l'humanité, il méritoit de con-

noître la véritable gloire. Ce caractère de grandeur qui nous frappe dans tous les monumens de ce regne & que nous n'avons pas retrouvé depuis, c'eſt Louis XIV qui l'a imprimé à ſa Nation & à ſon Siècle. C'eſt de lui que Racine a dit, ſans le flatter, en parlant de Titus:

Qu'en quelque obſcurité que le ſort l'eût fait naître,
Le monde, en le voyant, eût reconnu ſon Maître.

Et ce trait étoit vrai, non ſeulement parce que Louis XIV avoit dans l'extérieur une majeſté imposante, mais encore parce qu'on ſentoit qu'il étoit né pour commander, qu'il étoit né Roi, comme Racine étoit né Poëte, & comme Charles XII étoit né Soldat.

Mais c'eſt lui auſſi que Racine, qui peignoit ce qu'il avoit ſous les yeux,

a réprésenté sous l'emblême de ce superbe Assuérus, qui, sur la foi d'Aman ordonne la proscription de tout un peuple; c'est lui qu'il a peint sous les traits de ce fier Agamemnon, à qui Clytemnestre dit;

> Cette soif de régner, que rien ne peut éteindre,
> L'orgueil de voir vingt Rois vous servir & vous craindre. ......
> Cruel, c'est à ces Dieux que vous sacrifiez;

Et qui dit de lui-même:

> Charmé de mon pouvoir, & plein de ma grandeur,
> Ces noms de Roi des Rois & de Chef de la Grèce,
> Chatouilloient de mon cœur l'orgueilleuse foiblesse.

C'est lui encore que Fénelon peignoit sous les traits du fastueux Sésostris & de cet imprudent Idoménée qui soûlevoit contre lui par ses hau-

teurs tous les Rois de l'Hefpérie ; qui raffembloit à Salente tous les arts de luxe & négligeoit l'agriculture, qui exiloit Philoclès & fe livroit à Protéfilas.

Corneille, dès 1660, avoit averti Louis XIV du danger des conquêtes & du malheur des guerres les plus heureufes ; tout le monde avoit applaudi & retenu ces beaux vers que dit la France perfonnifiée, dans le Prologue *de la Toifon d'or.*

A vaincre tant de fois mes forces s'affoibliffent :
L'Etat eft floriffant, mais les Peuples gémiffent :
Leurs membres décharnés courbent fous mes hauts faits ;
Et la gloire du Trône accable les Sujets.

Ces vers devenus plus vrais encore trente ans après, furent regardés alors comme une Satire & défendus par

la Police, parce que le Prince n'avoit pas profité de la leçon qu'ils contenoient.

Pardonnons cependant à Louis XIV des fautes & des erreurs ; il étoit homme , il avoit été Roi dès l'enfance, il avoit été long-temps heureux ; l'encens dont on l'enyvra pendant quarante ans étoit d'autant plus dangereux que l'adulation même étoit alors l'expression fidelle d'un enthousiasme véritable. Eh ! comment Louis XIV eut-il pû se défendre d'une yvresse dont toute sa Nation étoit remplie ? c'étoit la France encore plus que son Roi qui s'indignoit que des Hollandois osassent lui résister, qu'un Prince d'Orange se déclarât son ennemi ; que, parmi ses Sujets même, il y en eût qui prétendissent être d'une autre Religion que lui ; qu'il daignât quelquefois acheter la paix par le sacrifice de quelques-unes de ses conquê-

tes ; c'étoit elle qui vouloit que l'Europe entière fût soumise à son Maître comme la France ; c'étoit elle enfin qui se croyoit heureuse, parce qu'elle étoit triomphante. Admirons que la vertu de Louis XIV ait pû soutenir tant d'épreuves & se sauver de tant d'écueils. Admirons qu'il ait pû la retrouver dans les temps difficiles ; qu'il ait sû opposer de la patience & de la dignité à l'insolence de Buys, à la pitié de Wanderdussen, à la protection de Héinsius, à l'animosité d'Eugène, au Despotisme de Marlborough ; qu'il ait, comme on l'a dit des Stuarts, soutenu le malheur mieux que la prospérité ; que sa nombreuse famille, moissonnée à ses yeux dans sa vieillesse, ait exercé sa constance sans l'épuiser. Le Vulgaire lui avoit donné le nom de *Grand*, lorsqu'en faisant la loi à Nimègue, il paroissoit supérieur à l'Europe ; des-

fages auroient pu le lui donner, lorsque dans fes difgraces il fe montroit ainfi fupérieur à lui-même. C'eft dans ces temps d'abaiffement & de calamité qu'il faut chercher Louis XIV tout entier, c'eft alors qu'il remplit le mieux l'idée d'un bon Roi, c'eft alors qu'on le voit véritablement touché des maux de fon païs. Jufques là il avoit aimé la gloire, c'eft déformais fon peuple qu'il aime. Les Mémoires de Torci font un monument édifiant & attendriffant de cet amour du Roi pour fes Sujets. La lettre qu'il adreffe aux Gouverneurs des différentes provinces de fon Royaume, après les conférences de la Haye & de Gertruydenberg, pour rendre compte à fes peuples du mauvais fuccès de ces conférences & du retardement forcé de la paix, eft un écrit vraiment paternel, digne de Saint-Louis & de Charles V. Peut-être

faut-il faire honneur en partie de ces nouveaux sentimens de Louis XIV à une femme qu'on a tant accusée de lui avoir fait sacrifier les devoirs de la Royauté aux devoirs de la Religion. Peut-être en l'arrachant au tumulte des camps, à la dissipation des fêtes, en l'éloignant des plaisirs, en l'accoûtumant à la retraite & au recueillement, nourrit-elle dans l'ame de ce Prince cette sensibilité inconnue, cette compassion pour les malheureux, sur-tout cet amour pour le Peuple, la première des vertus Royales.

Louis, dans le cours de ses prospérités, & sous l'empire de la Marquise de Montespan, avoit paru plus rempli du sentiment de sa grandeur & de sa puissance, qu'occupé des maux de ses Peuples.

On voit avec douleur, au milieu des exploits & des triomphes de cette

brillante & inutile guerre de 1672, le Roi faire la guerre à ses propres sujets en Bretagne, pour leur arracher des subsides mille fois absorbés, non par les besoins de l'Etat qui semblent fournir l'excuse des violences qu'ils exigent, mais par les dépenses fastueuses qu'on faisoit alors à Versailles, à Clagny, à Trianon. Le cœur se souleve, lorsqu'on lit dans les Lettres de Madame de Sévigné, l'histoire de ce malheureux Artisan, qui, saisi d'un accès de rage, parce qu'on vient de lui enlever son écuelle & son lit pour un impôt qu'il n'a pu payer, égorge trois de ses enfans, se désespère de ce que sa femme & un autre de ses enfans ont pu lui échapper, & ne porte au supplice que le regret de laisser au monde après lui ces deux infortunés. Le soulevement redouble, lorsqu'à côté de cette aventure, on trouve les détails

Lettres de Madame de Sévigné, ann. 1675 - 1676.

du luxe de la Cour, & cette profusion ſcandaleuſe d'or, circulant ſur toutes les tables de jeu à Verſailles. Ces contraſtes irritans, ces diſparités révoltantes n'affligent plus les yeux ſous le gouvernement de la décente & modeſte Maintenon.

Quant à l'attention que Louis XIV crut devoir donner ſous ce même Gouvernement aux guerres Eccléſiaſtiques, aux querelles Théologiques de ſon temps, on ſait quel en a été le fruit.

Les Monumens illuſtrent un règne; ceux que Louis XIV a érigés ont répandu ſur la France & ſur le nom de Louis XIV un éclat, au-deſſus duquel nous mettrons toujours le mérite d'épargner à des peuples accablés d'impôts ces établiſſemens ruineux.

Obſervons cependant que tous ces monumens ont précédé le temps des

grandes pertes de la France, que Louis XIV, dans la guerre de 1701, a respecté la misère de son peuple, & n'a point eu la cruauté d'y insulter par la continuation des dépenses même auxquelles l'utilité publique auroit pu servir de prétexte.

Louons la modération d'un Roi, qui, après dix ans d'une guerre devenue constamment malheureuse, balançoit à établir l'impôt du dixième, parce qu'il craignoit que ce ne fût porter atteinte aux droits sacrés de la propriété.

Avouons qu'il y avoit dans son ame deux grandes ressources, capables, s'il eût pu vivre encore quelques années, de rétablir entiérement les affaires; l'une étoit l'amour de l'ordre, l'autre l'amour de la justice; croyons que le Prince, qui étoit prêt de s'ensevelir, à la tête de sa Noblesse, sous les dé-

bris de la Monarchie, si les revers de la France eussent continué, auroit aisément sacrifié le luxe inutile de sa Cour à la nécessité pressante d'acquitter ses dettes.

Observons encore que, si dans les beaux jours de sa gloire, sa politique fut quelquefois altière, elle ne fut jamais insidieuse; sachons gré à l'Elève de Mazarin de n'avoir pas sçu tromper, d'avoir foulé aux pieds le Machiavellisme; ce fut la hauteur naturelle de son ame, ce fut cette fierté tant reprochée, qui le préserva de cette contagion politique.

Reconnoissons qu'à l'abus d'avoir trop loué ce Prince pendant sa vie, a succédé celui de le décrier trop depuis sa mort; que ce second jugement est peut-être encore moins réfléchi que le premier. Les jugemens de mode ne signifient rien; la multitude adopte au

hasard les opinions d'un siècle éclairé, comme les erreurs d'un siècle ignorant, & elle les gâte en les outrant. Parmi les détracteurs actuels de Louis XIV, la plûpart l'auroient déïfié de son vivant, non par flatterie, mais par illusion, la plûpart auroient partagé ses préjugés dans son temps, & il auroit tiré un plus grand parti qu'eux des lumières de leur siècle, si elles eussent été répandues dans le sien.

Concluons que Louis XIV a mérité au moins une partie de l'enthousiasme qu'il a excité ; que la ville de Montpellier eut raison d'élever un monument *à Louis XIV après sa mort*, & qu'il faut en revenir au mot qui a été dit au sujet de ce Prince, *assez de Rois auront ses défauts, trop peu auront ses vertus.*

Au reste, ce seroit une grande erreur de penser que Louis XIV ait dû l'enthousiasme de sa Nation & les respects

de l'Europe à ses conquêtes & aux talents de ses Généraux. Il étoit illustre avant d'avoir fait la guerre, & il pensa cesser de l'être pour l'avoir trop faite. Lorsqu'à la mort du Cardinal Mazarin, les Ministres de Louis XIV lui demandèrent à qui désormais il falloit qu'ils s'adressassent, & qu'il répondit : *à moi, & à moi seul*, on sourit de cette effervescence d'un jeune Prince, & l'on attendit en silence quel seroit le Ministre Favori, ou la Maîtresse dominante. Mais quand on vit ce Prince tenir parole, descendre jusqu'aux moidres détails, s'élever jusqu'aux plus grandes vues de l'administration, réunir les affaires & les plaisirs, suffire à tout, régler & ennoblir tout, punir rigoureusement un Ministre, après l'avoir averti de modérer son faste, & de cesser ses déprédations ; avoir une Maîtresse qui ne

gouvernoit pas, & dont il étoit aimé, donner aux fêtes de la Cour une majesté Royale & une galanterie héroïque, en même temps qu'il rétablissoit l'ordre dans les Finances; couvrir d'un voile de décence & de dignité jusqu'aux passions & aux foiblesses; quand on le vit faire respecter par-tout le nom François, punir Rome & lui pardonner, humilier l'Espagne, la forcer de reconnoître la supériorité de la France, de renoncer à toute concurrence avec cette Couronne, & de souffrir que la déclaration qu'elle étoit contrainte d'en faire, fût notifiée à toutes les Puissances de l'Europe; quand on le vit acquérir, sans guerre, Dunkerque & Mardick, les fortifier & les rendre redoutables à l'Angleterre, qui venoit de les lui vendre, refuser avec une hauteur infléxible à cette Reine de la Mer les honneurs du

Pavillon, avant même que la Marine Françoise fût pour ainsi dire créée; alors on jugea que des cendres de Mazarin il étoit sorti tout-à-coup un Roi; que cet enfant si despotiquement gouverné par son Instituteur (*a*) étoit un homme; on sentit quelle violence Louis XIV avoit dû se faire pour se passer si long-temps de commander; on comprit toute l'étendue, toute la grandeur du sacrifice qu'il avoit fait à la reconnoissance. On lui sut gré alors d'avoir laissé régner Mazarin, parce que Mazarin étoit un Ministre habile, & parce qu'il avoit élevé son enfance, quoiqu'il l'eût mal élevée. Une telle déférence parut doublement respectable, quand il ne fut plus possible de l'imputer à indifférence ou à foiblesse.

(*a*) Le Cardinal Mazarin avoit été Sur-Intendant de l'éducation de Louis XIV.

Louis XIV eût été plus heureux, plus solidement grand, s'il eût sçu s'en tenir à cette considération personnelle qu'il ne devoit qu'à lui-même, & s'il n'eût pas changé l'admiration de son peuple en idolâtrie, & les respects de l'Europe en allarmes & en terreur.

Le malheur, presque irréparable, causé par les Guerres de Louis XIV, & qui leur a survécu, est cet état d'effort perpétuel, où sont restées toutes les Nations de l'Europe; ce sont ces ressorts toujours tendus, ces ressources extrêmes toujours employées, cette nécessité prétendue d'entretenir plus de troupes en temps de paix qu'on n'en levoit autrefois en temps de guerre, par conséquent l'état de guerre devenu, même sans guerre, l'état habituel; delà l'énormité des impôts, l'augmentation exorbitante de la dette Nationale chez toutes

les Puissances, & la continuité de danger qu'entraîne cet état violent.

Le seul remède à ces maux seroit le systême de paix que nous proposons. Nous avons démontré l'inutilité de la Guerre autant que son atrocité, par l'histoire de la Rivalité la plus opiniâtre & la plus funeste qui ait existé entre deux Nations. Nous ne pouvons mieux terminer cet Ouvrage que par le mot que Robert Harley, Comte d'Oxford, Grand-Trésorier d'Angleterre sous la Reine Anne, disoit à Ménager & à l'Abbé Gautier, Plénipotentiaires François, aux Conférences de Londres en 1711 : *Ex duabus igitur gentibus faciamus unam gentem amicissimam* (a). Nous étendrons encore plus

---

(a) » Des deux Nations ne formons qu'une » Nation amie. »

loin ce vœu, & nous dirons : *Ex omnibus igitur gentibus faciamus unam gentem amicissimam* (a).

(*a*) » De toutes les Nations ne formons » qu'une Nation amie. »



DISSERTATIONS

ET NOTES

RELATIVES A DIVERS ENDROITS

DE CET OUVRAGE.



DISSERTATION
SUR LA MONNOYE
D'OR OU D'ARGENT;

Que LOUIS I, Prince de Condé, fit, dit-on, frapper à son coin & à son effigie, & sur laquelle on lui donnoit le titre de Roi de France,

(Cette Dissertation est relative aux pages 178 & 179 du premier Volume.)

CE fait n'est pas sans difficulté; nous l'avons rapporté sur la foi de divers Auteurs Contemporains, tels que Surius, Noël le Comte, Ribadeneira dans sa vie de S. Ignace, & surtout Brantôme; Prosper Marchand,

dans son Dictionnaire historique, article *Louis de Bourbon*, *Prince de Condé*, donne l'extrait de deux sermons prêchés dans le Couvent des Franciscains de Bruges, le 1 & le 2 de Novembre 1567, par le frère Cornelis Adriansen de Dordrecht, Franciscain de Bruges. Ces sermons joignent au ridicule qui distingue les Maillards, les Barlettes & les Menots, un emportement grossier qui tient à l'esprit du temps & à l'esprit de parti. Jamais il n'appelle le Prince de Condé que *ce Condé, ce maudit Condé, ce bandit, cet enragé de Condé*; il l'appelle même *infame coquin* & *double Scélérat*, » il regrette que Mon-» seigneur de Guise, ce saint Martyr » de bienheureuse mémoire ne l'ait » pas fait accrocher à un gibet, » quand il le tenoit en sa puissance :.... » mais les grands Diables d'enfer lui » farciront le cul de soufre & de poix,

» poix ardente : ...., & ce Condé &
» ſes Huguenots ont au moins chacun
» cent mille Diables dans le ventre.

Rien n'eſt plus propre ſans doute qu'un pareil ton à décréditer les allégations du Prédicateur ; cependant on a peine à concevoir qu'il eût oſé pouſſer l'impudence juſqu'à parler de la monnoye & de l'inſcription comme d'un fait notoire , ſi ce fait n'avoit pas été réellement connu ; obſervons même , que c'eſt cet événement qui paroît avoir irrité ſon zèle & qui eſt l'objet principal de ſes déclamations , comme étant la nouvelle du jour. Ce n'eſt pas un fait qu'il impute de ſon chef aux Huguenots , c'eſt un fait public dont il part comme d'un article conſtant , & ſous ce point de vue , ſon autorité , jointe à celles que nous avons déjà citées , ſemble prendre quelque conſiſtance.

D'un autre côté on obſerve que

dans les premiers temps ; il n'y eut que des Auteurs étrangers qui parlèrent de cette monnoye ; c'étoient Cornelis Adriansen, Franciscain de Bruges, Surius, Chartreux de Cologne, Noël le Comte, Vénitien, Ribadeneira, Jésuite Espagnol. Quant aux Mémoires de Brantôme, ils n'ont été imprimés, pour la première fois, qu'en 1666, plus de cinquante ans après la mort de l'Auteur. Or comment les premiers cris sur un fait si important, ne s'étoient-ils point élevés du milieu de la France ? comment est-ce par des Etrangers qu'on apprend un pareil fait ?

Louis d'Orléans, ce fameux Ligueur, Avocat-Général du Parlement de la Ligue, paroît être le premier François qui ait rapporté ce fait, dans deux libelles contre Henri IV & les Princes du sang, libelles imprimés en 1586 & 1590. Un Ecrivain si suf-

pect n'étoit pas fait pour accréditer un pareil bruit.

Le célèbre Antoine Arnauld, Avocat, dans son Plaidoyer pour l'Université contre les Jésuites, s'indigne de cette calomnie, qu'il attribue aux Jésuites, & parce que quelques-uns d'entr'eux, comme Ribadeneira, l'avoient avancée, & parce que c'étoit contr'eux qu'il plaidoit; il apostrophe les Princes de la Maison de Condé, il leur demande comment ils n'étranglent pas de leurs propres mains ces imposteurs? Quoique cet emportement ne soit pas plus fait pour persuader que celui d'Adriansen, observons qu'Arnauld n'auroit point parlé de ce ton, si le fait qu'il réfutoit, eût passé pour vrai en France. Arnauld & Adriansen, en soutenant les deux propositions contradictoires, paroissent également sûrs de leur fait, également sûrs de leur Auditoire, mais

l'un parloit à Paris, l'autre à Bruges; la différence est bien grande; c'étoit à Paris qu'on devoit savoir ce qu'il falloit penser du fait de la monnoye; à Bruges, païs étranger, païs particuliérement ennemi des Protestans, on pouvoit être trompé par des relations infidèles.

Quoiqu'il en soit, les Jésuites & leurs Partisans continuèrent de soutenir le fait de la monnoye frappée au coin du Prince de Condé; Prosper Marchand réduit même en quelque sorte ce Problême historique à une querelle de Parti entre les Jésuites & les Protestans; cependant les Jésuites ne sont pas les seuls Ecrivains qui rapportent le fait de la monnoye; mais on peut dire qu'avant la publication des Mémoires de Brantôme, on ne connoissoit aucun Auteur François, contemporain, digne de foi, qui eût affirmé ce fait. Henri Sponde,

Evêque de Pamiers, d'autant plus zèlé Catholique qu'il avoit été Proteſtant, rapporte ce fait dans ſa continuation des Annales de Baronius, en citant Surius, Noël le Comte & d'autres Auteurs Etrangers, mais il déclare qu'il n'y croit point, par deux raiſons: l'une eſt ſon reſpect pour la mémoire du Prince de Condé; l'autre eſt que le fait n'eſt atteſté par aucun de nos Auteurs. Le Cardinal de Richelieu, dans quelques ouvrages de controverſe qu'il compoſa contre les Proteſtans, reproduiſit ce fait de la monnoye du Prince de Condé, ſans paroître en douter; mais Richelieu n'étoit pas contemporain, ſon autorité n'ajoute donc rien aux précédentes; enfin avant que les Mémoires de Brantôme paruſſent pour la premiere fois, en 1666, il étoit vrai de dire que le fait de la Monnoye du Prince de Condé n'avoit été rapporté par

aucun Auteur François contemporain, excepté le seul Louis d'Orléans, Ligueur furieux, qui appelloit le Roi Henri IV : *fœtidum Satanæ stercus*, & dont presque tous les écrits, la plûpart brûlés par la main du Bourreau, portoient ce caractère de violence & de fanatisme.

Mais cette objection si puissante contre l'histoire de la Monnoye frappée par le Prince de Condé, sembla perdre toute sa force à la publication des Mémoires de Brantôme, Auteur François, contemporain, homme de Cour, à portée d'être instruit, qui dépose d'un fait arrivé de son temps, & sous ses yeux. Brantôme à la vérité n'est pas une autorité bien respectable, il faut le lire avec précaution ; on peut se dispenser de le croire lorsque sur la foi de quelque vieille femme de la Cour qu'il a connue dans son enfance, il raconte

d'anciennes Hiſtoires qu'il peut avoir mal entendues ou mal retenues ; mais il a beaucoup vû par lui-même, & lorſqu'il parle d'un fait dont il a été le témoin, dont il paroît plein, parce qu'il en a été vivement frappé, dont il détaille avec candeur toutes les circonſtances, il n'y a, ce ſemble, aucune raiſon de rejetter ſon témoignage. Or tel eſt le fait dont il s'agit. Brantôme nous indique le lieu, nous marque le jour & preſque l'heure du Conſeil, où Montmorenci tout en colère dénonça & produiſit la monnoye, frappée au coin du Prince de Condé, portant ſon effigie & l'inſcription qui donnoit à ce Prince le titre de Roi, Brantôme parle des diſcours qu'il entendoit alors tenir à ce ſujet dans la Chambre du Roi & dans celle de la Reine. Rapportons ſes propres termes, ils ſont eſſentiels ; car ſi d'un côté ils fourniſſent des armes

aux partisans de cette histoire; de l'autre, ceux qui réfutent cette même histoire tirent parti de quelques aveux contenus dans le récit de Brantôme.

Le Prince de Condé, dit-il, après l'aventure de Meaux, où il avoit vu son Souverain fuir devant lui, » devint en telle gloire, qu'il fit battre » monnoye d'argent avec cette inscrip» tion à l'entour, comme un Souve» rain : (*Louis XIII*) *Roi de France*, » laquelle monnoye Monsieur le Con» nétable, tout en colère, représenta » à une Assemblée générale qui fut » faite, au Conseil du Roi, l'an 1567, » le 7[e] jour d'Octobre, après midi, » au Louvre : on en détesta fort & » la monnoye & l'inscription. Je ne » sais s'il est vrai, mais il s'en disoit » prou en la Chambre du Roi & de » la Reine, voire en la Basse Court.

Rapprochons de ce morceau un autre passage du même Auteur, dont

nous avons aussi donné la substance, pages 178 & 179 du Tome premier.

» Briquemaut étoit un fort homme » de bien & qui ne combattoit que » pour sa Religion, ainsi que j'ai ouï » raconter à un Gentilhomme qui » avoit été nourri son page, que trois » ou quatre jours avant la Bataille de » Jarnac, il avoit été blessé en une » jambe, & ainsi que Monsieur » le Prince & Monsieur l'Amiral l'al- » lèrent voir en son lit & y tenir le » Conseil ; à Monsieur le Prince il » échappa quelques mots de regner. » Monsieur (lui dit Monsieur de Bri- » quemaut) il semble par votre dire » que vous tendez plus à l'ambition » qu'à la Religion. Je vous quitte, » si venez là. Prenons le parti de » Dieu. Autrement je me retire ».

C'étoit trois ou quatre jours avant la bataille de Jarnac que Briquemaut faisoit cette leçon au Prince de Condé.

La bataille de Jarnac est du 13 May 1569, & c'est en 1567, que fut, dit-on, frappée la prétendue monnoye d'argent. De ces époques, l'Anonyme qui a donné à la Haye en 1740 une édition des œuvres de Brantôme, tire, ainsi que Prosper Marchand, une objection assez forte contre l'Histoire de la Monnoye. « Si, disent-ils, sur » quelque mot de regner, qui, en » 1569 échappa au Prince de Condé, » Briquemaut menaça de le quitter, » Briquemaut auroit-il attendu jus- » ques là, supposé, comme on le veut, » que dès l'année 1567, ce Prince se » fût qualifié Roi de France dans » la monnoye frappée à son coin. Le » silence de Briquemaut en 1567, » sur cette monnoye si expressive & si » criminelle, & le zèle avec lequel » en 1569, il éclate sur un mot » échappé au Prince de Condé ne » prouvent-ils pas, ou que la monnoye

» n'éxiſtoit point, ou que le Prince » n'y avoit aucune part » ?

Nous diſons que cette objection a de la force, mais nous ne la trouvons pas ſans réplique : car il n'y a aucune preuve poſitive que Briquemaut ait gardé le ſilence en 1567, & ſi on le voit éclater ſi vivement ſur un mot en 1569 ; ce pourroit être parce que ce mot lui paroiſſoit une récidive & une preuve que le Prince n'avoit point abandonné un projet que Briquemaut pouvoit avoir hautement condamné en 1567.

Nous ſommes bien moins touchés encore du reproche de partialité & d'attachement aux Guiſes, par lequel on a prétendu infirmer le témoignage de Brantôme ; il faut avoir lu cet Auteur avec bien peu d'attention & en avoir bien mal ſaiſi l'eſprit pour lui faire un ſemblable reproche. Brantôme fut fidèle à ſes Rois dans

tous ces temps de trouble ; mais qui ne voit d'ailleurs que c'est l'homme le plus indifférent ; le plus libre de tout esprit de parti, de tout préjugé de secte ; un Philantrope universel, aux yeux de qui tout est bien, qui loue & admire presque indistinctement tous les hommes célèbres de son temps ? s'il vante beaucoup les Guises, il ne vante pas moins les Condés & les Colignis ; dans l'article de l'Amiral, on le croiroit Protestant ; il le célèbre avec affection, avec transport ; il va jusqu'à bénir la guerre civile, & jusqu'à le remercier de l'avoir faite, il soutient qu'elle a été très-utile à la France ; il n'est pas question de réfuter ici une idée si bizarre, elle se réfute assez d'elle-même ; mais j'avoue que l'idée de faire passer Brantôme pour un Partisan des Guises & de la Ligue, & en général pour un homme de parti, me paroît desti-

tuée de tout fondement & même de tout prétexte.

On ne peut donc détruire le récit de Brantôme, ni par cette imputation si injuste qu'on lui fait d'avoir été un homme de parti, ni même par la prétendue contradiction qu'on veut trouver dans la conduite de Briquemaut, dont on n'est pas suffisamment instruit.

Mais on peut trouver dans le récit même de Brantôme des raisons de révoquer en doute l'Histoire de la Monnoye, ou du moins des moyens de disculper le Prince de Condé.

Brantôme en effet n'affirme rien; *je ne sai s'il est vrai*, dit-il, *mais il s'en disoit prou en la Chambre du Roi.* Il ne savoit donc que ce qu'il avoit entendu dire dans la Chambre du Roi, il n'avoit point vû la Monnoye en question, & il est à remarquer qu'avant le célèbre le Blanc, Auteur du Traité des

Monnoyes, dont nous rapporterons & discuterons le témoignage, aucun de ceux qui avoient parlé de cette Monnoye du Prince de Condé, ne l'avoit vue & n'en avoit connu exactement ni le métal ni l'inscription. Surius, Noël le Comte, Ribadeneira parlent d'une monnoye d'or & d'une Inscription Latine qu'ils rapportent ainsi:

Ludovicus XIII Dei gratiâ Francorum Rex primus Christianus.

Adriansen rapporte l'inscription de deux manières différentes de celle-ci, & différentes entr'elles:

Ludovicus Borbonius, primus Rex Christianorum.

ET

Ludovicus XIII primus Rex Evangelistarum, ou *Evangelicorum.*

Il ne dit point d'ailleurs de quel métal étoit la monnoye. Le P. Machaut, Jésuite, dans les observations critiques qu'il a publiées sur l'Histoire de M. de Thou en 1614, sous le

nom de *Johannes-Baptista Gallus*, rapporte ainsi l'inſcription :

Ludovicus XIII, Rex Francorum.

Louis d'Orléans parle de monnoyes d'argent & d'une Inſcription Françoiſe :

Loys XIII, Roi de France.

Dans un autre endroit de ſes libelles, ce ſont des monnoyes frappées *ſous le nom & le portrait du Roi des Fidèles.*

Dans un autre endroit encore ce n'eſt plus une monnoye, ce ſont de ſimples jettons, avec cette inſcription : *Au Roi des Fidèles.*

Le même Louis d'Orléans préſente une autre idée bien étrange & qui annonce de ſa part bien de l'ignorance ou bien de la mauvaiſe foi, il ſuppoſe que les Bourbons ont toujours prétendu que la Couronne leur appartenoit du temps des Valois, &

sur cela il cite l'exemple du fameux Connétable de Bourbon, tué devant Rome, qui, selon lui, avoit disputé la Couronne à François I, & il ajoute à l'appui de ce premier trait celui du Prince de Condé.

Jamais le Connétable de Bourbon, jamais aucun de ses Prédécesseurs ni de ses Successeurs au Duché de Bourbon, n'a disputé la Couronne aux Valois, & si les Bourbons avoient eu cette prétention, leurs droits à cet égard auroient appartenus au Roi de Navarre comme à l'aîné de la Maison, & non au Prince de Condé; cette dernière réfléxion même pourroit faire douter de la Monnoye & de la Légende du Prince de Condé, qui n'eussent pas moins été un outrage pour la branche aînée de la Maison de Bourbon que pour la branche de Valois.

Observons de plus qu'avec une pré-

tention ; telle que celle dont parle Louis d'Orléans, ce n'étoit pas le titre de *Louis XIII*, que devoit prendre le Prince de Condé ; il n'auroit dû reconnoître ni Louis XII ni Louis XI.

Auſſi cette idée fut-elle embellie & rectifiée ſur ce principe dans les Païs-Bas Eſpagnols ; M. Secouſſe, dans une diſſertation ſur le ſujet que nous examinons, (inſérée dans les Mémoires de Littérature, tome 17, pages 607 & ſuivantes) rapporte la traduction d'une Lettre Eſpagnole, écrite de Bruxelles, le 26 Octobre 1567, au Cardinal de Granvelle qui étoit alors à Rome, & voici ce qu'on lui mandoit.

» Le Prince de Condé ſe fait ap-» peller *Ludovicus undecimus primus*, » *Rex Evangeliſtarum ejus nomine. Louis* » *XI*, *Roi des Evangéliſtes* ; & il a » fait battre monnoye, ſur laquelle il

» a fait mettre aussi le nom de Louis » XI, Roi des Evangélistes ; & un » Gentilhomme de la Maison de l'Ar» chevêque de Cambray m'a assuré » avoir vu lesdites monnoyes, & il » l'a assuré aussi à notre Archevêque.

Une autre lettre traduite aussi de l'Espagnol & datée aussi de Bruxelles, dit la même chose.

Ne nous arrêtons point à combattre ces chiméres, observons seulement que ce mot de jettons, échappé à Louis d'Orléans, a paru à M. Secousse pouvoir rendre raison de tous ces bruits si vagues, si confus & si différens d'une monnoye frappée par le Prince de Condé ou par les Protestans sous son nom ; ce n'étoit point une monnoye, c'étoient des jettons ; or, comme l'observe M. Secousse, » fabriquer de la monnoye sans l'au» torité du Souverain, usurper sur cette » monnoye le titre de Roi, est un

» crime digne des plus grands suppli» ces; ...... mais faire frapper un jet» ton à l'honneur d'une personne à » laquelle on est attaché par des sen» timens de tendresse, de respect ou » de reconnoissance, c'est une chose » permise à tous les particuliers.

Quant à l'Inscription : *au Roi des Fidèles*, M. Secousse observe 1°. qu'elle convient bien mieux à un jetton qu'à une monnoye. 2°. Que ce titre n'attaquoit point la Majesté Royale; parce qu'anciennement dans notre Langue, le mot *Roi* ne rappelloit pas toujours l'idée d'un Souverain, & signifioit quelquefois *le Principal*, *le Premier*, *le Chef*; on disoit : *le Roi des Merciers*, *le Roi des Arbalestriers*, *le Roi de la Bazoche*. Le premier & le chef des Hérauts d'Armes se nomme encore aujourd'hui le *Roi d'Armes*. On a donc pu sans crime, conclut M. Secousse, donner au Prince de Condé le titre de *Roi des Fidèles*, qui signifioit seulement *le Chef des Protestans*.

Ce systême peut être ingénieux ; mais il porte sur un fondement bien léger, sur le mot de *jettons*, échappé à Louis d'Orléans, & démenti ensuite par le mot de *Monnoye*, que le même Auteur employe expressément ; d'ailleurs ce systême nous paroît détruit par la manière très-naturelle dont un Protestant anonyme répond à Louis d'Orléans sur cet article des Jettons.

» Vous nous reprochez, dit-il, jusqu'aux Jettons de la Chambre des » Comptes du Roi de Navarre, que vous » dites porter cette Inscription : *au Roi* » *des Fidèles*. Eh ! pourquoi tirez-vous » cela hors les limites des Pays des-» quels il est Seigneur & Roi, & où » & dont les Sujets s'appellent *Fidèles*, » pour avoir reçu la Religion, laquelle » seule ils tiennent pour véritable » ? Ainsi ce n'étoient point de Jettons frappés en l'honneur du Prince de Condé qu'il s'agissoit, mais de Jettons de la

Chambre des Comptes du Roi de Navarre. Or, il n'eſt guères poſſible que des Jettons ordinaires de la Chambre des Comptes de Pau ayent excité au Conſeil du Roi de France toute la rumeur dont parle Brantôme, ni qu'ils ayent donné lieu à ce bruit confus, mais général d'une monnoye frappée par le Prince de Condé, ou pour le Prince de Condé, & du titre de Roi de France donné à ce Prince. D'ailleurs on verra bientôt que l'idée de M. Secouſſe ne peut tenir devant l'autorité de le Blanc, dans ſon Traité des Monnoyes.

Juſqu'à préſent il réſulte de tout ce que nous avons dit : 1°. qu'à l'exception de Brantôme, dont les Mémoires n'ont été publiés qu'en 1666, aucun Auteur François contemporain n'avoit parlé de la Monnnoye frappée au coin du Prince de Condé ; ce bruit ſe répandit d'abord chez les étrangers, &

ne s'accrédita en France que par succession de temps.

2°. Qu'aucun des Auteurs, soit François, soit étrangers, qui ont parlé de cette Monnoye, ne l'avoit ni vue, ni connue exactement, & que plusieurs d'entr'eux ont débité à ce sujet les fables les plus étranges.

Aux bruits concernant la Monnoye se joignoit un autre bruit d'un prétendu Couronnement du Prince de Condé à Saint Denis, & sur ce dernier fait, dont la fausseté est aujourd'hui reconnue, nous avons cependant des autorités Contemporaines & Nationales. On trouve dans les Poésies de Dorat ou Daurat, une Epigramme Latine avec ce titre : *De Principe Condæo salutato apud D. Dionysium.* Un autre Poëte fit sur le même sujet des Stances, dont on peut juger par ce titre : *La grande trahison & volerie du Roi Guillot, Prince & Seigneur de tous les Larrons, Bando-*

liers, sacrilèges, voleurs & brigands du Royaume de France. M. Secousse avoit un exemplaire de ce Libelle, sur le frontispice duquel étoit une Note d'une écriture fort ancienne, & que M. Secousse jugeoit être du temps: Cette Note contenoit les mots suivans; *Le Prince de Condé se fit proclamer Roi dans Saint Denis, en Octobre* 1567. Encore un coup, ce prétendu Couronnement est bien reconnu pour faux.

Nous avons vu les erreurs grossières de quelques-uns des Auteurs qui ont voulu accréditer l'histoire de la Monnoye du Prince de Condé : parmi ceux qui l'ont réfutée, plusieurs n'étoient pas mieux instruits. Varillas, accoutumé aux contradictions, parce que le mensonge est sujet à se contredire, parle de cette Monnoye dans son Histoire de Charles IX, comme s'il l'avoit vue, il assûre qu'*elle étoit entiérement semblable à la Monnoye cou-*

rante, & dans son Histoire de l'Héré-sie, il nie absolument l'existence de cette Monnoye, & dit que les Catholiques ne reprochèrent jamais cet attentat aux Calvinistes, ce qui est très-faux, comme nous l'avons prouvé.

Jurieu est tombé dans une faute bien plus singulière; il s'emporte contre Brantôme, qu'il ne manque pas d'appeller *Flatteur de la Maison de Guise*, & qui, comme nous l'avons observé, l'étoit de tout le monde, non par esprit de flatterie, mais par Philantropie; il l'accuse de calomnie pour avoir parlé de la Monnoye frappée au coin du Prince de Condé, avec le titre: *Louis XIII, Roi de France & de Navarre.* Jamais Brantôme n'a rien dit de tel; on sent que Jurieu n'a pas fait attention à ce qu'il disoit, & qu'il a été entraîné par l'usage de son temps, où le titre de Roi de Navarre étoit toujours joint à celui de Roi de France.

Il

Il eſt clair que du temps de Jeanne d'Albret, Reine de Navarre, les Rois de France ne prenoient point le titre de *Rois de Navarre*, & que le Prince de Condé ne conteſtoit rien à Jeanne d'Albret, ni au Prince de Navarre, ſon fils.

Enfin, parmi tant d'Auteurs, ou ignorans, ou aveuglés par l'eſprit de parti, voici un Ecrivain ſage, inſtruit, connoiſſeur, qui, à la fin du dernier ſiècle, a vû la Monnoye frappée au coin du Prince de Condé, & qui n'a pu ni la confondre avec un jetton, ſoit de ce Prince, ſoit du Roi de Navarre, ni ſe méprendre ſur les autres circonſtances qui conſtatent le fait. C'eſt le Blanc, dans ſon Traité des Monnoyes : « J'ai vû, dit-il, étant à » Londres, entre les mains d'un Orfévre, un eſcu d'or qui avoit d'un » côté la tête de ce Prince, & de l'autre l'eſcu de France, avec une inſ-

» cription telle que la rapporte Sponde.
» Cet Anglois faisoit si grand cas de
» cette pièce, que je ne pus jamais l'o-
» bliger à s'en défaire, quoique je lui
» offrisse une somme considérable pour
» cela. ».

L'Inscription rapportée par Sponde, est :

Ludovicus XIII, Dei gratiâ, Francorum Rex primus Christianus.

On sent que ce titre de *premier Roi Chrétien*, si injurieux pour tous les Rois précédens, est un témoignage que les Calvinistes rendent à leur Secte, qu'ils supposent seule conforme à la pureté du Christianisme.

Voilà donc l'existence de la Monnoye assûrée, & voilà cette Monnoye bien connue, c'étoit une Monnoye d'or portant l'effigie du Prince de Condé ; l'Inscription étoit Latine, & telle que Sponde l'avoit rapportée d'après

Surius, Noël le Comte, & Ribadeneira. L'autorité de le Blanc a entraîné tous ceux qui ont écrit après lui sur ce fait ; cependant il reste des doutes à M. Secousse sur cette Monnoye, il demande s'il est certain qu'elle ait été frappée en 1567, si elle n'est pas l'ouvrage d'un faussaire, qui l'aura fabriquée dans l'espérance de la vendre bien cher à quelque curieux peu connoisseur, & pourquoi il ne s'est conservé qu'une pièce de cette Monnoye?

On peut répondre à la première question, qu'à la vérité le Blanc ne dit pas expressément que cette Monnoye ait été frappée en 1567 ; mais qu'il paroît le croire, & qu'il rapporte cette Monnoye au regne de Charles IX.

A la seconde question, que le Blanc qui a marchandé cette Monnoye, n'étoit pas *un curieux peu connoisseur*, qu'il étoit un excellent juge des caractères

de vérité ou de fausseté que cette pièce pouvoit présenter.

Pour répondre à la troisième question, on peut demander ce que sont devenues tant de Monnoyes anciennes, si communes autrefois, aujourd'hui si rares ? Elles ont vraisemblablement été refondues.

L'Abbé le Gendre & le P. Daniel s'en sont tenus au récit de le Blanc, & le dernier Editeur du P. Daniel déclare que les raisons alléguées par M. Secousse ne lui paroissent pas concluantes.

Mézeray qui écrivoit avant le Blanc, avance qu'il y a des Auteurs qui disent avoir vû cette Monnoye. M. Secousse observe avec raison qu'on ne connoît point ces Auteurs. Mézeray ajoute : *Si leurs yeux ne se sont pas trompés, je veux croire qu'elle avoit été fabriquée par les ennemis du Prince de Condé.*

En effet, l'exiſtence de cette Monnoye ne ſuffit pas pour inculper ce Prince, il peut n'avoir eu aucune part à cet attentat, il n'eſt pas même vraiſemblable qu'il y ait eu part, car nous le voyons dans tous ces temps uni d'intérêt & d'amitié avec la Reine de Navarre Jeanne d'Albret, ſa belle-ſœur, & avec le Prince de Navarre, ſon neveu, ce qui n'auroit pu être, ſi le Prince de Condé avoit ſi hautement uſurpé d'avance les droits de la branche aînée de ſa Maiſon. L'hiſtoire que Brantôme rapporte de Briquemaut, quoiqu'elle ſemble favoriſer l'idée que le Prince de Condé aſpiroit à la Couronne, ne ſuffit pas pour établir cette idée. *Quelques mots de regner* échappés au Prince de Condé ſont une allégation bien vague. Pour qui parloit-il de regner? Etoit-ce pour lui ou pour le Prince de Navarre ſon neveu? Parloit-il de détrôner Charles IX & les

Valois pour leur substituer la branche de Bourbon, ou vouloit-il envahir le Trône pour lui-même, au mépris de tous les droits & des Valois & des aînés de la Maison de Bourbon? C'est ce que Brantôme n'explique pas, & encore un coup, l'union du Prince de Condé avec sa belle-sœur & son neveu exclud cette dernière idée. De plus, Brantôme ne parle que d'après un oui dire, & ne nomme pas même celui de qui il tient cette anecdote.

L'existence de la Monnoye prouvée, il ne peut y avoir que trois opinions sur les fabricateurs de cette Monnoye; l'une que ce soit le Prince de Condé qui l'ait fait frapper, opinion invraisemblable par les raisons qui viennent d'être dites.

La seconde, que cette Monnoye soit l'ouvrage de quelques Protestans indiscrets, qui, sans la participation du Prince, ayent imaginé ce moyen de

l'engager plus loin qu'il ne vouloit, & qui ayent été désavoués par lui.

La troisième est celle que Mézeray vient d'insinuer, savoir que cette Monnoye étoit l'ouvrage des ennemis du Prince de Condé, qui vouloient le rendre odieux, & quand on songe que ces ennemis étoient Catherine de Médicis & les Guises, cette conjecture devient vraisemblable ; aussi la vois-je adoptée, 1°. par presque tous les Auteurs Protestans ; 2°. par le plus grand nombre des Auteurs Catholiques les plus sensés.

Dans ce systême, on conçoit que la colère du Connétable de Montmorenci & l'éclat qu'il fit dans le Conseil au sujet de cette Monnoye, pouvoient être ou sincères, si Catherine de Médicis & les Guises ne l'avoient prs mis dans leur confidence, ou joués, s'il étoit du secret.

Ce que le Laboureur dit sur cet ar-

ticle, dans ses Additions aux Mémoires de Castelnau, mérite dêtre pesé.

» Catherine de Médicis .... pour » nourrir (les Princes ses fils) dans une » aversion implacable du Prince de » Condé, leur mit en tête qu'il avoit » de très-pernicieux desseins.... Elle » put bien leur montrer aussi cette mé- » daille ou monnoye d'argent forgée » sous son nom.... Il étoit bien aisé » de faire d'autres monstres à la forge » de la Cour, pour le rendre plus » odieux..... Encore que le Conné- » table montrât la Médaille, & qu'il » s'écriât contre, ce n'est pas à dire » qu'il y crût, mais c'étoit un grand » Politique & le premier Officier de » la Couronne, entre les mains duquel » on faisoit couler une de ces pièces, » pour le tenter. Que pouvoit-il, que » d'en faire clameur, & de contrefaire » l'homme crédule sur un article si dé- » licat.... Il la falloit tout chaudement

» porter au Louvre, où il y avoit compagnie pour la recevoir, & pour faire la huée.... Le Prince de Condé est ambitieux, donc il est coupable de tous les desseins que peut suggérer l'ambition; .... mais, sa conduite dans les traités de paix, qu'il a toujours favorisés & exécutés avec la même sincérité, l'en justifie assez. Car jamais Prince ne garda plus religieusement la foi des Traités, & n'aima plus la paix du Royaume ».

Le P. Anselme ou ses Continuateurs pensent de même que la fabrication de cette Monnoye fut un artifice des ennemis du Prince de Condé, pour le rendre odieux.

M. le Duchat, Protestant, mais bon Critique, & Savant distingué, dans un Mémoire sur cette Monnoye (imprimé au tome 36 de la Bibliothèque Germanique) conclud de même qu'*elle a été fabriquée par les ennemis de la*

Maison de Bourbon & du Prince de Condé en particulier.

Le P. Maimbourg même, dans son Histoire du Calvinisme, disculpe le Prince de Condé, mais il impute cet attentat à certains Huguenots insolens, qui, selon lui, avoient fait battre cette monnoye à l'insçu du Prince.

On peut choisir entre l'opinion du P. Maimbourg & celle de M. le Duchat : l'une & l'autre disculpe sur le fait de la Monnoye, ce Prince aimable & vertueux, auquel on ne peut reprocher que de s'être déterminé à la guerre civile dans ces temps orageux, quand il étoit poussé à bout par ses ennemis.



ARTICLE relatif à la page 333, Chapitre II, du Tome premier, où il est question de la Sardaigne.

L'IDÉE avantageuse que Bayle accuse le Roi de Navarre d'avoir si légèrement conçûe de la Sardaigne, est conforme à celle que les Anciens nous ont donnée de la fertilité de cette Isle, dans un temps où elle étoit bien connue & bien cultivée. Strabon & Diodore de Sicile nous la représentent comme la principale ressource des Carthaginois pour les vivres dans toutes leurs guerres; elle ne fut pas moins utile aux Romains, & du temps d'Horace, *les moissons de Sardaigne* étoient, pour ainsi dire, passées en Proverbe.

Opimas
Sardiniæ segetes feracis.
Horat. L. 1. Od. 31.

Il est vrai que ces éloges de la fertilité de la Sardaigne ne tombent que sur la partie méridionale de cette Isle, c'est-à-dire, sur le côté qui regarde l'Afrique.

ARTICLE relatif aux pages 211, & suivantes du Tome premier.

AUX preuves que nous avons rapportées de la dissimulation de Charles IX, à l'égard des Huguenots, depuis la paix de Saint-Germain jusqu'au massacre de la Saint-Barthélemi, on peut ajoûter les preuves suivantes :

Satyre Ménippée, 1er. vol. p. 120, édit. de 1711.

Il échappa un jour au Roi de dire à ses Confidens, en parlant des Huguenots : *Je guette mes oiseaux comme font les Fauconniers.*

Il dit après la Saint-Barthelemi, *la jupe de ma sœur Margot m'a servi de filet pour prendre les Huguenots.*

Lorsque l'Amiral fut arrivé à Blois,

le Roi, en l'embrassant, & en l'appellant son *père*, lui dit ces mots trop forts pour qu'on pût se permettre de les entendre : *Nous vous tenons bien maintenant, vous ne nous échapperez pas.*

Cette exagération de tendresse fut suspecte à quelques Protestans (*a*). *Je m'en vais*, dit Langoiran à Coligny, *pour la bonne chère qu'on nous fait, aymant mieux me sauver avec les fols que périr avec ceux qui croyent penser sagement.*

Le Capitaine Blosset, Bourguignon, vint aussi prendre congé de l'Amiral : *Pour quelle raison*, dit celui-ci ? —*C'est qu'on ne nous veut pas de bien ici.* —*Comment l'entendez vous?* répliqua l'Amiral, *croyez que nous avons un bon Roi.* —*Il nous est trop bon, c'est pourquoi j'ai envie de m'en aller, & si vous en faisiez de* L'Estoile 1572.

(a) *Chi m'accaricia piu che non suole, ô ingannato m'ha, ô ingannar me vuole.*

même comme moi, vous seriez beaucoup pour vous & pour nous.

La Reine de Navarre, Jeanne d'Albret ne fut pas moins bien accueillie que l'Amiral. Charles IX l'appelloit *sa bonne Tante, son tout, sa mieux aimée.*

Malgré toutes ces caresses, Jeanne d'Albret se déplaisoit fort dans une Cour si perverse, elle écrivoit à son fils : » Je desire vous marier, & vous & » votre femme vous vous retiriez de » cette corruption ; car encore que je » la croyois bien grande, je la trouve » encore davantage. Ce ne sont pas » les hommes ici qui prient les fem- » mes, ce sont les femmes qui prient » les hommes ».

Le Pape faisant quelques difficultés sur le mariage de Marguerite de Valois, Princesse Catholique, avec le Prince de Navarre, Protestant, Charles IX dit, en jurant, à la Reine de Navarre:

» Ma Tante, je vous honore plus » que le Pape, & aime plus ma sœur » que je ne le crains; je ne suis pas » Huguenot, mais je ne suis pas sot » aussi, si Monsieur du Pape fait trop » la bête, je prendrai moi-même Mar» got par la main, & la menerai épou» ser en plein prêche ». L'Estoile ; ibid.

Le Pape Grégoire XIII envoya enfin le Bref qu'on lui demandoit, mais le Cardinal de Bourbon y trouvant des clauses à changer, l'avoit fait renvoyer à Rome, le Roi parlant à l'Amiral de ce nouveau retardement, lui dit, moitié avec gaîté, moitié avec colère : *Ce vieux bigot avec ses cafarderies, fait perdre un bon temps à ma grosse sœur Margot.*

La Reine de Navarre, Jeanne d'Albret, mourut pendant tous ces délais.

D'Aubigné fait un bel éloge de cette Reine, *elle n'avoit*, dit-il, *de femme que le sexe, l'ame entière ès choses viriles, l'es-*

prit puissant aux grandes affaires, le cœur invincible ès adversités.

On remarquoit sur-tout en elle une mémoire prodigieuse, « elle récitoit les » Pseaumes à livre fermé, dit l'Historien Matthieu, » & comptoit certaine- » ment le nombre des versets ».

Ses Ministres lui permettoient de faire quelque ouvrage de broderie ou de tapisserie pendant le Sermon, *pour la garder de dormir ; & sa mémoire étoit si forte, qu'au retour elle étoit capable de le réciter mot à mot.*



ARTICLE relatif à la page 268 du Tome premier.

IL n'y a plus de ſecret à garder ſur le nom des deux Princeſſes amoureuſes, l'une de la Mole, l'autre de Coconas ; leurs noms ſe trouvent par-tout : l'une étoit la Reine de Navarre Marguerite de Valois, amoureuſe de la Mole, l'autre la Ducheſſe de Nevers, Henriette de Clèves, amoureuſe de Coconas, ce qui rend très-piquant le mot du Duc de Nevers, ſon mari, rapporté dans la note de la page 268, ſoit que ce Prince fût inſtruit ou qu'il ne le fût pas.

On a dit de la Mole :

Mollis vita fuit, mollior interitus.

Parce que par un mêlange bizarre de dévotion & de galanterie, il ſe recommanda beaucoup en mourant

à la Sainte Vierge & à la Reine de Navarre, car d'ailleurs il montra plus de fermeté que Coconas, puisqu'il nia tout & que Coconas avoua tout.

Charles IX avoit voulu plusieurs fois se défaire de la Mole, auquel il imputoit tous les écarts qu'il attribuoit au Duc d'Alençon. Pendant le siège de la Rochelle il écrivit deux fois au Duc d'Alençon pour lui ordonner de faire étrangler la Mole ; le Duc d'Alençon ayant eu le courage & la justice de désobéir, le Roi voulut exécuter lui-même l'ordre qu'il avoit donné ; lorsque le Duc d'Alençon & la Mole furent revenus à la Cour, Charles IX plaça un jour le Duc de Guise & six autres de ses Courtisans dans un endroit où la Mole devoit passer pour aller chez le Duc d'Alençon, il leur distribua des cordes, & leur ordonna d'étrangler celui qu'il leur désigneroit. Le Roi lui-

même tenoit un flambeau à la main pour les éclairer. » Mais, » dit l'Etoile, » bien prit au pauvre jeune homme, » de ce qu'au lieu d'aller à son Maî- » tre, il descendit trouver sa Maîtresse, » sans rien savoir toutefois de cette » partie. «

On peut ajouter cet exemple à ceux que nous avons rapportés (pages 328 & suivantes), de la facilité criminelle avec laquelle les Rois se permettoient alors d'attenter à la vie de leurs Sujets, & l'on peut joindre encore aux nombreux assassinats de ces temps, le meurtre de De Gua, Mignon de Henri III, égorgé dans son lit par Vitaux son ennemi, à l'instigation & par les ordres ou de la Reine de Navarre Marguerite de Valois, selon de Thou & Mezeray, ou du Duc d'Alençon (ou d'Anjou) selon l'Etoile.

❧

ARTICLE relatif à la page 355 du Tome premier.

PLUSIEURS Auteurs Contemporains & presque tous les Auteurs modernes ont parlé de cette passion de Pibrac pour la Reine Marguerite, & cette Princesse en étoit persuadée ; mais Dom Vaissette dans son Histoire de Languedoc, t. 5. p 643 & l'Abbé d'Artigny dans ses Mémoire d'Histoire, de Critique & de Littérature, tome 2, page 348, soutiennent que cette passion n'eut rien de réel ; il est bien difficile de prouver qu'un homme n'a point été amoureux d'une belle femme.



ARTICLE relatif à la Mort du Duc d'Anjou, page 413 du Tome premier.

HENRI IV qui avoit si bien connu le Duc d'Anjou, disoit de lui : » Il a » si peu de courage, le cœur si double » & si malin, le corps si mal bâti, &c.

Le Roi Jean disoit que si la » bonne foi étoit bannie du reste du » monde, elle devroit se retrouver » dans la bouche des Rois ». La Reine Marguerite qui avoit aimé le Duc d'Anjou son frère avec une tendresse qu'on avoit voulu ne pas croire innocente, disoit cependant de lui : *Si toute la mauvaise foi étoit bannie de la terre, il la pourroit repeupler.*

ARTICLE relatif à la page 15 du Tome troisième.

L'AUTEUR de la nouvelle Histoire de Marguerite de Valois rapporte d'a-

près M. de Saint-Foix. (Hist. de l'Ordre du S. esprit, tome 2, Henri III,) une anecdote curieuse sur ces retraites que Henri III faisoit dans divers Couvens. » Henri III en faisant une » à Vincennes, avec dix ou douze » de ses Pénitens, avoit ordonné un » jeûne & une abstinence, dont Charles-Robert de la Marck Duc de » Bouillon, (un de ces Pénitens), » s'ennuya. Il vint secrétement à Paris, & y acheta lui-même en plein » marché deux belles solles, avec tout » ce qu'il falloit pour y faire une » bonne sauce. Tandis qu'il l'apprêtoit, » l'odorat de Henri III qui passoit par » hazard dans le dortoir, en fut frappé; » il regarda par le trou de la serrure, » apperçut la Marck qui souffloit le » feu du réchaud où étoit son plat, » lui cria plusieurs fois: *Frère Robert,* » *je vous vois, ouvrez*, en lui reprochant sa gourmandise & sa désobéis-

» ſance à la regle. Frère Robert de
» fort mauvaiſe humeur, quitta ſon
» réchaud, s'approcha de la porte,
» lui déclara nettement qu'il ne vou-
» loit plus être Pénitent; que Sa Ma-
» jeſté & les autres pouvoient faire
» abſtinence tant qu'ils voudroient;
» qu'il alloit achever de faire cuire
» ſes ſolles; qu'il n'ouvriroit qu'après
» les avoir mangées, & qu'alors on
» pourroit le chaſſer, ſi l'on vouloit,
» de ſa cellule & de la confrérie.

Au tableau des profuſions de Henri III que contiennent les pages 15 & 16, du 3e volume, on peut ajouter que ce Prince établit au Louvre un jeu public, où une bande de filoux Italiens, avec leſquels il aimoit à jouer par préférence, lui gagna trois cent mille écus à la prime & aux dez.

On afficha un placard, où par les différens titres qu'on donnoit à Henri III, on caractériſoit aſſez bien les ri-

dicules & méprisables occupations auxquelles il se livroit en abandonnant le soin de son Royaume : » Henri, par » la grace de sa mère, inerte Roi de » France & de Pologne imaginaire, » Concierge du Louvre, Marguillier » de Saint-Germain-l'Auxerrois, Gen- » dre de (*a*) Colas, Gauderonneur » des colets de sa femme, & friseur » de ses cheveux, Mercier du Palais, » Visiteur des Etuves, Gardien des » quatre Mendiants, & Protecteur des » Blancs-Battûs.

(*a*) C'étoit Nicolas de Lorraine, puîné du Duc de Lorraine François, Oncle du Duc Charles III, & Beau-père de Henri III, qui le fit Duc de Mercœur; le Peuple l'appelloit *Colas* par dérision.

Fin du quatrième Volume.

TABLE

TABLE
DES CHAPITRES

Du Supplément à l'Hiſtoire de la Rivalité de la France & de l'Angleterre, & à l'Hiſtoire de la Querelle de PHILIPPE DE VALOIS & D'EDOUARD III.

TOME PREMIER.

TOME SECOND.

Subdivision de ce Chapitre.

TOME TROISIEME.

TOME QUATRIEME.

Fin de la Table.

Errata du Tome quatrième.

Page 3, ligne 1 & 9, & page 4, ligne 3, Batteville, *lisez* Vatteville.

Page 13, ligne 20, on, vit pour la première fois, *lisez* on vit, &c.

Page 26, ligne 4, au nom desquelles, *lisez* au nom desquels.

Page 66, ligne 4, des rigueurs mêmes injustes, *lisez* des rigueurs même injustes.

Page 82, dans la note, aprés les six premières lignes, ôtez les guillemets.

Page 130, ligne 15, Prélas, *lisez* Prélats.

Page 135, lignes 14 & 15, plus malheureux que son Père Monmouth, &c. *lisez* plus malheureux que son Père, Monmouth, &c.

Page 265, ligne 11, très palpable, *lisez* très-probable.

Page 280, ligne 4 de la note, que l'avantage, *retranchez* que.

Page 400, ligne 13, auroient appartenus, *lisez* auroient appartenu.

Page 401, ligne 20, *undecimus primus*, lisez, *undecimus, primus.*

Page 405, à l'alinea, jusqu'à présent il résulte de tout ce que nous avons dit, *lisez* il résulte de tout ce que nous avons dit jusqu'à présent.

Page 412, ligne 13, secoussc, *lisez* secousse.

Page 415, ligne 20, ne l'avoient prs mis, *lisez* ne l'avoient pas mis.





